

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## DORDOGNE

Architecture :  
Scapa s'affirme

## HAUTE-GARONNE

Aéronautique : des  
recrutements à la pelle

## BÉARN

Villacampa-Pyrénées :  
la renaissance  
des skis en bois

OLIVIER  
BOURDET-PEES  
directeur général de  
Plaimont

Jurançon  
La nouvelle  
ambition de  
Plaimont





4



18



42



4



12



## À la une

4 Jurançon, la nouvelle ambition de Plaimont

## Dordogne

- 10 Architecture : Scapa s'affirme
- 12 Sécurité au travail : extension du domaine du GIE
- 14 Périgueux, une agence bien logée
- 15 Medef Périgord : un pas pour l'emploi
- 16 Brèves Dordogne

## Haute-Garonne

- 18 Mieux produire la neige artificielle
- 20 Restauration : Esprit Pergo réveille *Le Bibent*
- 22 Handicap : mobilité facilitée
- 24 Aéronautique : des recrutements à la pelle
- 25 CPME 31 : une antenne dans le Muretain
- 26 Brèves Haute-Garonne

## Gironde

- 28 Jeux olympiques : Web Stratégies dans les starting-blocks
- 30 Brèves Gironde

## Landes

- 32 « À contresens », virage à 180° sur la création d'entreprises
- 34 Brèves Landes

## Lot-et-Garonne

- 36 Agen : une économie au ralenti mais résiliente
- 38 Villeneuve-sur-Lot : Bouge ta boîte essaime
- 39 L'emploi résiste
- 40 Agglomération d'Agen : le cadre de vie, c'est l'avenir
- 41 Brèves Lot-et-Garonne

## Béarn

- 42 Villacampa-Pyrénées : la renaissance des skis en bois
- 44 Brèves Béarn

## Pays basque

- 46 Conjoncture : du mieux mais de l'incertitude
- 48 Brèves Pays basque

## Hautes-Pyrénées

- 50 ADIE, le big bang des TPE
- 52 Stations : opérations hors neige
- 54 Pic Bois Pyrénées : la signalétique, c'est stratégique !
- 56 Brèves Hautes-Pyrénées

## Le Cercle des Experts

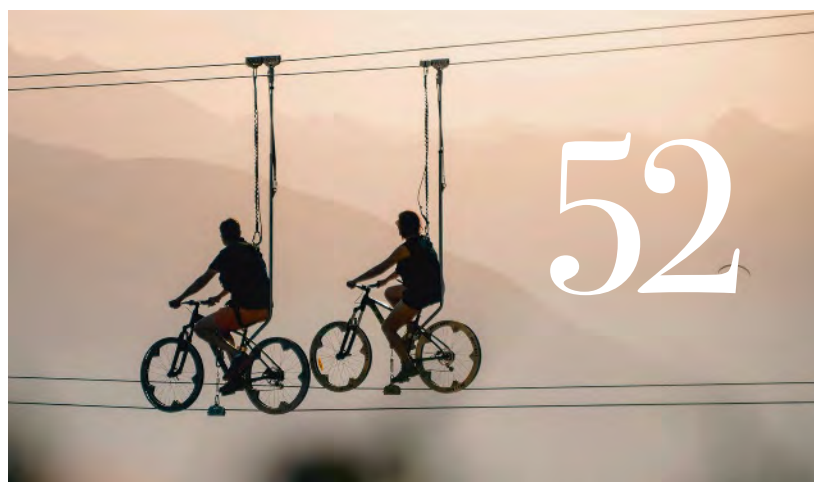
- 58 Préserver le patrimoine agricole, notre responsabilité sociale

## Tendances Business

- 62 Alerte rouge sur la construction neuve
- 64 Les bus plus assez rapides

## 66 Cinéma

## 69 Annonces légales



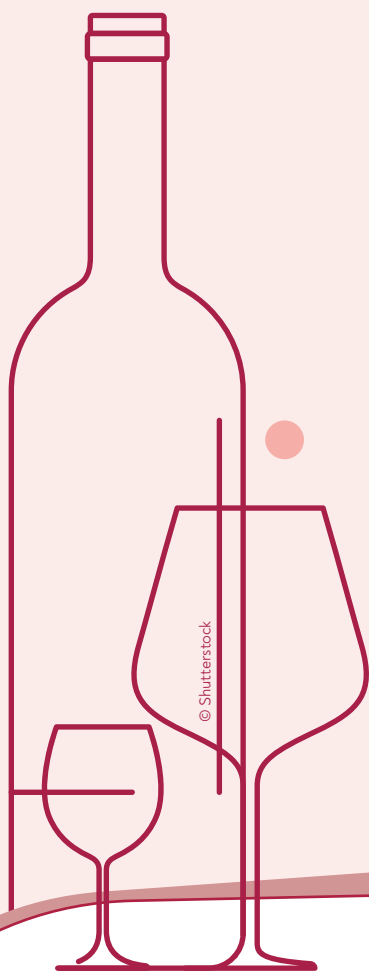


**OLIVIER  
BOURDET-PEES**  
directeur général de  
Plaimont





# Jurançon La nouvelle ambition de Plaimont



## PLAIMONT EN CHIFFRES CLÉS

**600 vigneron**s

**200 salariés** en équivalent temps plein

**5 300 hectares** de vignoble en production

**30 millions de bouteilles** vendues par an

**45 %** des ventes en France (55% GD et 45% CHR)

**55 %** des ventes à l'export dans plus de 30 pays (dont 80% en Europe)

**75 M€** de CA en 2023, le deuxième plus gros chiffre d'affaires depuis la création de Plaimont

Plaimont vient de dévoiler Yurea, sa première cuvée de Jurançon. En s'ouvrant à l'appellation béarnaise, l'union de coopératives gersoise assoit sa position de leader des vins du Sud-Ouest, déjà consolidée grâce à une feuille de route adaptée aux changements climatiques et sociétaux. Olivier Bourdet-Pees, son directeur général, s'en fait l'écho.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

**A**lors qu'il pousse les portes de « L'Atelier des cépages », le chai expérimental de l'union de coopératives viticoles Plaimont inauguré il y a exactement un an, Olivier Bourdet-Pees l'annonce d'emblée : cet endroit est « unique en France ». Ici, dans le village de Saint-Mont, au cœur des collines verdoyantes du Gers, la R&D est au service des vins de Saint-Mont, Madiran, Pacherenc du Vic-Bilh et

Côtes de Gascogne. Ce chai pionnier, qui fait le lien entre tradition et innovation, témoigne d'une vision globale portée depuis plusieurs années par l'union coopérative et défendue en premier lieu par son directeur : « Le monde change : il ne faut pas que nous figions nos vins ». Une stratégie gagnante semble-t-il, au regard notamment du chiffre d'affaires quasiment sans précédent enregistré en 2023 (75 millions d'euros) qui témoigne de la notoriété de Plaimont et de ses vins.



## UN CHAI À 2,7 M€

Ne pas rester figé, donc, mais également « s'adapter », « se renouveler », « sortir des sentiers battus » : autant de termes utilisés par Olivier Bourdet-Pees qui viennent en grande partie justifier les 2,7 millions d'euros investis pour la construction de « L'Atelier des cépages ». Si l'expérimentation a toujours fait partie de l'ADN de Plaimont, ce nouvel outil créé avec le soutien de l'État dans le cadre de France 2030 permet de l'accroître et l'accélérer. Deux ingénieurs y travaillent à temps plein, axant leurs recherches sur les cépages



“ Le monde change : il ne faut pas que nous figions nos vins ”

disparus et leur préservation, sur l'adaptation de la viticulture aux nouvelles conditions climatiques « pour remettre le vigneron en harmonie avec l'environnement » mais aussi les attentes des consommateurs, en demande de « vins digestes, frais » et moins alcoolisés.

### AMBITION « ZÉRO PESTICIDE »

Fil rouge de ce projet, la question d'une pratique viticole plus vertueuse et durable est primordiale. Plaimont en a en effet fait l'une de

ses priorités, avec un objectif « zéro pesticide » en 2028. Une visée collective, partagée par les 600 vignerons adhérents engagés dans cette démarche pour 94 % d'entre eux, qui pour majorité sont labellisés Haute Valeur Environnementale (HVE). Côté bio, « aujourd'hui, 8 % du vignoble est sous certification AB », souligne Olivier Bourdet-Pees, soit une quinzaine de vignerons pour une centaine d'hectares. Une minorité que Plaimont souhaite voir grandir, avec l'ambition de multiplier par cinq les surfaces





dédiées au bio d'ici 4 ans. Et, dans le même temps, de développer « la capacité d'aller capter les marchés pour le bio » selon les dires de son directeur.

### DES CHIFFRES RECORDS À L'EXPORT

Un autre défi que le groupe coopératif doit relever, sur les bases d'une assise commerciale solide acquise ces dernières années et vérifiée sur le dernier exercice. « Sur ce plan-là, 2023 est une très belle année, notamment sur l'export avec des chiffres records en particulier vers les États-Unis mais également l'Ukraine », résume Olivier Bourdet-Pees. « En France, malgré une déconsommation forte, nous avons développé nos ventes notamment dans les réseaux traditionnels ». Un constat particulièrement positif au regard

de celui avancé par de nombreux concurrents, que le dirigeant sait expliquer : « Il y a un intérêt pour notre niche. Nous sommes sur des styles de vin en marge, des vins découvertes qui souffrent moins que dans d'autres régions. » Et d'ajouter : « Il faut reconnaître que notre consommateur est curieux et se distancie des grandes appellations et de la référence ».

### UNE PRODUCTION EN BAISSÉ EN 2023

Du côté de la production, en revanche, Olivier Bourdet-Pees souligne une année « extrêmement difficile », liée à des précipitations très abondantes, en particulier au mois de juin. « Cela n'aura pas un impact qualitatif, nous sommes sur un joli millésime, mais quantitatif : nous constatons une chute de 40 % de la production en moyenne », se

## HÔTELLERIE DE LUXE ET GASTRONOMIE

Haut-lieu œnotouristique de l'appellation, le monastère de Saint-Mont, riche de ses 1 000 ans d'histoire, a rejoint le patrimoine de Plaimont en décembre 2015. Depuis le printemps 2019, il abrite un hôtel de luxe et un restaurant gastronomique unique dans le Gers, avec aux manettes le chef belge Jean-Paul Tossens. La renaissance de ce lieu symbolique du territoire est l'un des exemples de l'engagement de Plaimont en faveur du patrimoine. Bâti, d'une part, avec la valorisation du Château Arricau-Bordes, du Château de Sabazan, du Château Saint-Go ou encore du Domaine de Cassaigne..., et bien entendu végétal, à l'instar de sa parcelle de vignes inscrite aux Monuments historiques et de son conservatoire ampélographique.





désolent-il, évoquant même « des vignerons qui ont tout perdu ». À ce sujet, le dirigeant glisse espérer « un soutien » de l'État pour ces derniers, notamment à destination des plus engagés, précisant qu'au regard « des conditions difficiles de pouvoir d'achat, le consommateur ne va pas payer la survaleur ». De son côté, Plaimont a aussi son rôle à jouer dans ce contexte, selon Olivier Bourdet-Pees : « Nous allons continuer à survaloriser de 5 % les vignerons en bio et à dégager des primes à l'hectare de vignes et non au litre ».

## OBJECTIF 5 000 TOURISTES

Pour Plaimont, accompagner et valoriser les vignerons passe aussi par la mise en lumière de leur travail et de leurs vins nés sur ce terroir. L'œnotourisme est en ce sens privilégié depuis quelques années

et d'autant plus depuis la création du chai expérimental, ouvert au public. Une responsable œnotouristique a par ailleurs été recrutée pour mener « ce travail sur le long terme », avec « un objectif fort » de la direction : attirer 5 000 visiteurs d'ici quelques années contre 2 000

“ Notre consommateur est curieux et se distancie des grandes appellations et de la référence ”



### L'UNION, LA FORCE DE PLAIMONT

Au milieu des années 1970, le vigneron André Dubosc décide de développer la renommée des vins du Sud-Ouest. Accompagné d'une équipe de jeunes vignerons, il crée des vins de pays blancs secs, aujourd'hui IGP Côtes de Gascogne, réveille l'appellation Saint-Mont et relance le Pacherenc du Vic-Bilh, issu de récoltes tardives. En 1979, ces hommes décident d'unir davantage leurs forces en regroupant leurs caves et domaines. Ils donnent naissance à l'union de coopératives Plaimont (« Pl » pour Plaisance, « Ai » pour Aignan et « Mont » pour Saint-Mont). Aujourd'hui, Plaimont représente 98 % de l'appellation Saint-Mont, 55 % de l'appellation Madiran, deux tiers de l'AOC Pacherenc du Vic-Bilh et 30 % des Côtes de Gascogne.



en 2023. Visites guidées dans les vignes et les domaines, rencontres avec les vignerons, découverte du patrimoine bâti à l'instar du monastère de Saint-Mont (lire encadré), dates phares comme *Vignoble en Course* ou l'incontournable *Saint-Mont Vignoble en Fête* sont désormais autant d'occasions de mieux connaître le vignoble de Plaimont. Et, aussi, une manière pour Plaimont de participer à la vie de ce territoire qui lui permet d'exister, auquel le dirigeant est tant attaché.



© Plaimont

## “ 200 000 bouteilles de jurançon sec seront produites sur le millésime 2025 ”

### YUREA, UN JURANÇON « INCROYABLE »

Ce Béarnais, fils de vigneron, le rappelle : Plaimont produit et veut mettre en lumière les vins du piémont pyrénéen. Élargir son offre en s'ouvrant à l'AOC Jurançon était ainsi presque une évidence. « C'est très symbolique », témoigne le directeur de Plaimont. Mi-février, à l'occasion du salon Wine Paris, l'union coopérative a officiellement fait goûter Yurea, son jurançon sec né grâce aux outils de vinification de la Confrérie du Jurançon. Cette

filiale béarnaise du groupe bordelais Castel Frères, basée à Monein, n'avait en effet plus les moyens de répondre aux demandes de débouchés commerciaux suite à des non-renouvellements d'approvisionnements. Avec ce partenariat, Castel Frères et Plaimont permettent à une quinzaine de vignerons de l'appellation de trouver une solution avec à la clé cette cuvée dont, qui plus est, Olivier Bourdet-Pees se félicite. « La chance du débutant, peut-être... », sourit-il. L'année 2025 permettra de le vérifier : sur le prochain millésime, 200 000 bouteilles de ce jurançon sec « incroyable » sont espérées. ■



# Architecture Scapa s'affirme

Installé à Bergerac et à Coulounieix-Chamiers, le cabinet d'architecture Scapa a été choisi pour construire, entre autres, le futur commissariat de police de Périgueux. Un projet estimé à 9 millions d'euros

Par Léontine AMART

Cinq ans que le déménagement du commissariat de Périgueux dans les anciens locaux de l'Agglomération est annoncé. Cinq ans que le chantier n'a toujours pas commencé tant pour des raisons techniques (fouilles archéologiques) que juridiques (servitude, appel d'offres partiellement infructueux). « Cette fois, c'est la bonne. Les travaux doivent débuter en mars », assurent Jacques Laparra et Thierry Cauty, les deux associés du cabinet d'architecture Scapa auquel a été confiée la maîtrise d'œuvre du chantier du futur hôtel de police.

## 30 ANS D'EXISTENCE

Leur projet a été retenu parmi une dizaine d'autres, soutenus pour la plupart par de gros cabinets d'architecture bordelais et parisiens. Une fierté pour l'agence

Scapa qui résiste comme elle peut face à une concurrence d'autant plus exacerbée que le nombre de marchés publics s'est considérablement rétréci. « Des cabinets composés d'une quinzaine de collaborateurs comme le nôtre, il n'y en a plus pour ainsi dire. Aujourd'hui, soit les gens travaillent seuls ou à deux, soit ils rejoignent des cabinets de grande taille composés *a minima* de 50 salariés », observent Jacques Laparra et Thierry Cauty, les deux fondateurs de l'agence Scapa qui a fêté en 2023 ses trente ans d'existence. Les deux professionnels n'avaient justement pas trente ans quand ils ont décidé de créer leur propre bureau d'architectes à Sainte-Foy-la-Grande, à la frontière de la Gironde et de la Dordogne. « C'était un tout petit bureau. On puisait dans nos économies pour payer le loyer », se souviennent les deux associés dont l'affaire a mis du temps à démarrer. « Les débuts ont été plus que poussifs », résumant Thierry Cauty et Jacques Laparra, qui ont pu compter l'un sur l'autre dans les moments les plus critiques.

## UN BÂTIMENT À BERGERAC

À force de détermination, les deux amis ont inversé la vapeur. Ils se sont offerts en 2010 un bâtiment le long de la nouvelle rocade de Bergerac, à deux pas des grands axes de déplacement. Idéal pour aller chercher les projets de chantiers là où ils sont. « Nous étions très attachés à la région de Bergerac, mais l'histoire a voulu que nous travaillions davantage dans le nord de la Dordogne et les départements limitrophes comme la Haute-Vienne ou la Corrèze », indique Jacques Laparra. À Périgueux,





Limoges ou Libourne, Scapa se forge la réputation d'un cabinet solide capable de proposer des niveaux de performance « énergie/carbone » record. « Nous mettons l'accent sur les moyens mis en œuvre pour limiter la consommation d'énergie, de la construction au recyclage du bâtiment ainsi que sur le soin apporté au choix des matériaux décarbonés, comme l'est notamment le bois », souligne Thierry Cauty.

## DES PROJETS À PROFUSION

Le parti pris du cabinet pour l'architecture écologique fait écho aux changements de mentalité qui traversent la société française. Résultat, les projets affluent : construction de la Verrière du lycée Bertran-de-Born à Périgueux, aménagement de l'hôpital de Limoges, campus des métiers de la CCI à Boulazac, Ehpad de Tours, clinique à Libourne... Pour tenir la cadence, le cabinet va devoir recruter et pour cela, se montrer attractif. « C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de transférer notre siège dans la zone d'activités de Cré@Vallée, à Coulounieix-Chamiers, en y bâtissant une structure en adéquation avec nos convictions », glisse Jacques Laparra. « Outre les conditions de travail confortables qui leur sont offertes, nos collaborateurs sont à deux pas de l'autoroute A89 qui dessert Bordeaux, Limoges ou même Paris via l'A20. »

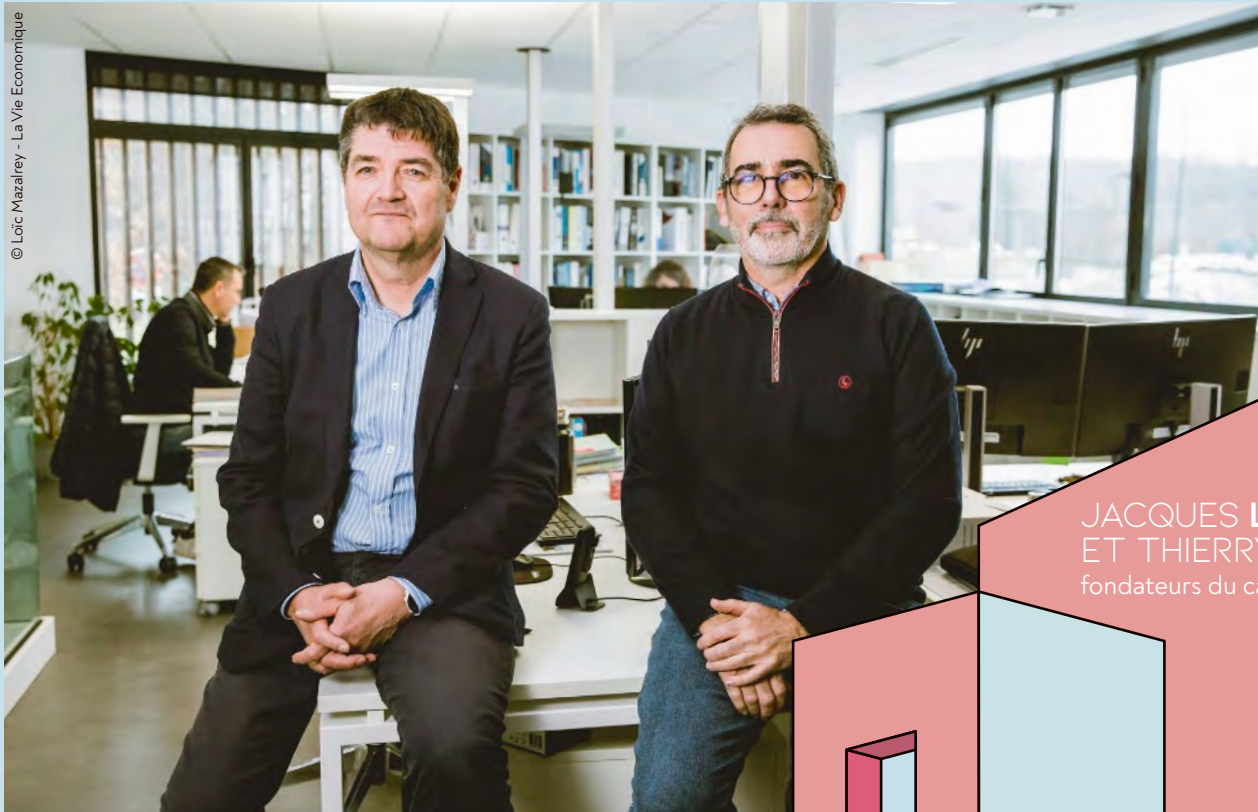
Scapa a conservé son agence bergeracoise. Pour la vitrine, mais aussi et surtout pour préserver le confort de ses salariés. « Les collaborateurs qui le souhaitent peuvent travailler la moitié du temps à Bergerac et l'autre

moitié à Périgueux. Cela leur évite d'avoir à faire la route en voiture entre Bergerac et Périgueux tous les jours », poursuit l'architecte de 59 ans. Le cabinet a besoin de toutes les forces vives à l'heure où se présentent à elles de nombreux défis. Que ce soit l'arrivée de l'Intelligence artificielle (IA), dont Jacques Laparra et Thierry Cauty, veulent croire aux promesses d'efficacité ou la montée en puissance des projets de réhabilitation au détriment des projets de construction. « C'est le sens de l'histoire », pronostiquent les deux architectes. Le chantier du nouveau commissariat dans les anciens locaux du Grand Périgueux en montre déjà le chemin. ■

## SCAPA, MOTEUR DU MÉCÉNAT EN DORDOGNE

Membre du Cobaty Dordogne-Périgord qui rassemble des professionnels mus par la même volonté de bâtir au sens propre comme au sens figuré, le cabinet Scapa participe gratuitement à la construction d'un foyer pour les médecins internes du centre hospitalier de Périgueux. Le futur ensemble se composera d'une grande salle ouvrant sur une terrasse bordée d'un terrain de boules, d'une salle de sport, d'un salon et d'une bibliothèque. Il sera livré en avril.

Coût de l'opération (avec achat du mobilier inclus) :  
200 000 euros.



© Loïc Mazairey - La Vie Economique

JACQUES LAPARRA  
ET THIERRY CAUTY  
fondateurs du cabinet Scapa



Un siège aménagé  
dans une friche commerciale,  
près de la gare

# Sécurité au travail **Extension du** **domaine du GIE**

Le GIE Qualité Entreprises a pris place dans un vaste bâtiment de Terrasson-Lavilledieu, calibré pour suivre l'extension de cette structure qui rayonne dans la France entière. L'inauguration officielle, le 8 février, a permis de se retourner sur 30 ans d'évolution.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Ce nouveau siège marque une nouvelle étape dans la vie du groupement, dans la continuité d'une histoire à laquelle il reste fidèle en se fixant dans son berceau d'origine. L'idée vient du directeur d'alors des Papeteries de Condat. « Soucieux de la sécurité des sous-traitants sur le site industriel, il œuvra auprès de ses confrères et des entreprises intervenantes pour aboutir à la constitution d'un groupement d'intérêt économique, en juillet 1993 », retrace Olivier Chansarel, président du GIE depuis 15 ans, par ailleurs directeur général d'Etchart Énergies (64, 33, 31). Avec les autres membres fondateurs : Polyrey, toujours adhérent, Sibille devenu Ahlström-Munksjö et Guyenne Papier, les CCI et la



## ENCADRER LES ADHÉRENTS

L'initiative émanait d'industriels soucieux de gérer leurs sous-traitants dans le cadre de l'évolution de la réglementation, notamment le cadrage juridique des entreprises extérieures, « une compétence d'ingénieur Hygiène Sécurité Environnement pour mutualiser des besoins d'accompagnement relatifs aux sous-traitants sur les gros sites industriels », rappelle Éric Vigne. Il s'agit bien d'encadrer les adhérents et non les donneurs d'ordres. « Avec cette organisation, les industriels ont fait de la RSE avant l'heure pour faire monter en compétences l'encadrement des sous-traitants. » Le GIE emploie essentiellement des cadres répartis sur l'ensemble des sites industriels au regard de 93 accords de partenariat pour des ressources en temps partagé, « avec tous les plus gros sites industriels privés en France, dont les trois principaux en effectifs que sont Airbus Toulouse, Michelin à Clermont-Ferrand et Airbus hélicoptères à Marignane ». 45 % des sociétés du CAC 40 sont donneuses d'ordres ou adhérentes du groupement, surtout présent dans tout le secteur aéronautique : Thales, Safran, Airbus, Ariane groupe, Dassault Aviation.



**ÉRIC VIGNE  
ET OLIVIER CHANSAREL**  
respectivement directeur  
et président de GIE Qualité Entreprises

direction du Travail ; 44 entreprises locales se lançaient dans le projet, tout comme Éric Vigne, toujours directeur de la structure, fidèle aux commandes de ce qui est devenu un gros bateau embarquant à son bord 1 720 entreprises adhérentes pour 93 sites industriels partenaires, dans neuf grandes régions. En effet, poursuit Olivier Chansarel, « son expertise reconnue pour la prévention des risques lui permet de se développer en France et d'étoffer ses prestations, la typologie des clients se diversifie », s'ouvrant du bois-papier à l'agro-alimentaire ou encore l'énergie.

### BIENTÔT À 400 EMPLOIS EN FRANCE

Après des investissements humains et matériels, restait à finaliser la stratégie par le volet immobilier. Après une présence de 20 ans au Lardin-Saint-Lazare, avec un détour par Périgueux et Bordeaux, ce retour aux sources fait revivre la friche d'un commerce de gros en produits agricoles, vacante depuis dix ans, réhabilitée par la Mairie (1,68 million d'euros avec des aides du Département et du Fonds Friches) dans un contexte de sobriété d'artificialisation des sols. Les 22 postes administratifs initialement prévus dans ces locaux sont déjà portés à 33 et le plateau de 288 emplois répartis dans toute la France devrait atteindre 400 postes en 2025 ;

nombreux sont ceux déjà à pourvoir. « Nous recrutons surtout des ingénieurs HSE, maîtrise des risques industriels... des CDI stabilisés par région, précise Éric Vigne. L'an passé, cela représentait 80 postes net. » La future directrice juridique, jusqu'alors responsable juridique de *Condat*, va accompagner le directeur dans la prochaine étape : la décentralisation de la gouvernance du GIE.

### UNE RÉUSSITE DISCRÈTE

Cet ancrage bien visible illustre la fierté « de participer au rayonnement de la Dordogne », assure Olivier Chansarel. Et pour le président de ce département, c'est la preuve qu'une idée peut faire son chemin pour réunir autant d'entreprises autour des notions de santé, de sécurité et d'environnement au travail. La proximité autoroutière (A89 et A20) ajoute à l'attractivité du Terrassonnais « qui occupe une place à part de région industrielle autour de Condat, site passé en quelques décennies de 1 200 à 200 employés... Mais d'autres entreprises, comme la Socat, ont prospéré ». Dans ce bassin d'emploi secoué par le repli de la papeterie, qui touche l'ensemble du tissu économique, l'expansion de ce GIE est une réussite dont on parle peu. L'exigence de ses clients est à elle seule une reconnaissance des prestations spécifiques qu'il encadre. ■



# Périgueux Une agence bien logée

Orpi Saint-Georges vient d'emménager dans ses propres locaux, bien visibles sur l'axe principal du quartier.

Romain Duvivier a repris des sites à Terrasson et Brive, en attendant de se tourner vers la vallée de l'Isle.

Par Suzanne  
BOIREAU-TARTARAT

Ouverte dans 50 m<sup>2</sup> avec pour horizon de passer de 2 à 4 collaborateurs, l'agence Orpi a remonté le cours Saint-Georges à Périgueux en s'estimant définitivement installée sur 170 m<sup>2</sup>. Presque 10 ans après ses débuts, le dirigeant traverse la rue dominée par le centre de la communication Joséphine-Baker et inaugure un immeuble de 300 m<sup>2</sup> pour y loger 10 collaborateurs, dont deux personnes dédiées au fonctionnement global du groupe.

Il a dynamisé son affaire par croissance externe en 2017, avec l'acquisition d'une agence à Terrasson, portant l'effectif de 5 à 10. Puis il a repris trois agences à Brive, réunies dans un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> sur trois niveaux... Comme le nouveau siège périgourdin. Terrasson s'est enrichi d'une deuxième agence et Brive a acquis un autre site. « J'ai saisi des opportunités, cession d'agences à Terrasson, départ à la retraite à Brive... En plein Covid mais un secteur géographique que je connais bien. Je souhaite poursuivre le développement le long de l'A89, en direction de Bordeaux : je suis maintenant repéré et je reçois des propositions de reprise, pour des transmissions ou des caps difficiles à passer. » Le dirigeant prévoit de porter son équipe de 32 à 50 personnes.

## EN QUÊTE DE TALENTS

La baisse du nombre de ventes (-25 % au niveau national) s'accompagnant d'une baisse de prix, et les honoraires d'agences dépendent du prix comme du volume, le dirigeant a maintenu un équilibre de l'offre incluant aussi du viager, l'immobilier commercial et la gestion locative d'un millier de biens. « On a connu pire comme crise. Le marché est revenu à la normale, de l'ordre de -10 %, mais avec davantage d'acteurs. » En 2023, Romain Duvivier a réalisé 250 ventes et 300 locations, dont 70 de l'une et de l'autre à Périgueux. Après l'embellie post-Covid, une pédagogie sur les prix de vente s'impose. « On manque de biens ; et de personnel, avec des profils à former. On a recruté deux personnes pour les accompagner et on songe à créer notre formation en interne, pour franchir un plafond de verre qui n'a rien à voir avec le marché. Les visites représentent 20 % du temps d'une agence, « notre métier mobilise des compétences multiples : connaissances du droit de la famille, successions, divorces, tutelles ; règles d'urbanisme, construction, rénovation énergétique... et bien sûr des qualités commerciales. » ■



ROMAIN  
DUVIVIER  
directeur de  
l'agence Orpi



# Un pas pour l'emploi

Medef Périgord



© Marie Lemaître - La Vie Economique

François Gaillard, délégué général  
Medef Périgord et Antoine Bastier, leader  
des Entreprises s'engagent

Dans le cadre du programme Les Entreprises s'engagent, le Medef Périgord a lancé un dispositif de mentorat, entre chefs d'entreprise et demandeurs d'emploi.

Par Marie LEMAITRE

Is sont « un binôme à trois », sourit Antoine Bastier, leader des Entreprises s'engagent en Dordogne. Un chef d'entreprise, un employé de France Travail ou d'une mission locale et un demandeur d'emploi forment ensemble un partenariat pour favoriser le retour vers l'emploi de ce dernier. Un dispositif qui a vu le jour en 2023, et a été un succès. La première promotion était composée de 15 équipes. Tous les chefs d'entreprise, bénévoles, étaient adhérents du syndicat des patrons, et les demandeurs d'emplois recommandés par les missions locales ou France Travail. « En seulement quelques mois, toutes les personnes avaient trouvé un emploi : un est devenu autoentrepreneur, deux ont obtenu des CDD longue durée, et tous les autres des CDI », relève François Gaillard, animateur du projet.

## UN DISPOSITIF PERMANENT

Par leur mentorat, les chefs d'entreprise proposent aux demandeurs d'emploi des stages, aident pour leurs candidatures, peuvent faire profiter de leur réseau, ou même faire des recommandations. Pour cette nouvelle édition, les équipes ont été tirées au sort, jeudi 1<sup>er</sup> février, et tous ont pu se rencontrer. Désormais, plus de promotion mais des entrées permanentes de candidats qui se verront attribuer un mentor. « Le dispositif a vocation à avoir plus de candidats et de parrains », souligne François Gaillard. Qui ajoute : « Il y a 35 000 personnes éloignées de l'emploi en

Dordogne, on est loin du compte, mais cela peut contribuer à résoudre des problèmes de recrutement ». Pour les chefs d'entreprise participants, ce dispositif permet également de prendre conscience de la manière dont réagit un demandeur d'emploi, et son parcours. Car le Medef Périgord, en regroupant 1 200 adhérents, représente 40 % des emplois privés du département et 70 % de son PIB. Dans ce cadre plus informel, les discussions sont « plus riches et libérées », note Antoine Bastier.

## DAVANTAGE D'APPRENTISSAGE

L'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) indépendant du Medef Périgord, mais dont une partie de l'équipe est mixte, va en 2024 considérablement augmenter son pôle formation puisque le nombre d'alternants formés devrait doubler pour la rentrée de septembre. Un chantier est en cours pour doubler la surface du bâtiment et accueillir ces formations. ■





## Saint-Astier LES PUCES DU RÉTRO CAMPEUR, LE RETOUR

L'association Lezamis RétroCampeurs, groupe de bénévoles passionnés par le camping vintage, ses véhicules (caravanes, tractrices, tentes, camper vans) et accessoires (matériel, déco, pièces, équipement, tenues...) prépare la 3<sup>e</sup> édition de l'événement dédié au rétro camping (années 50-début 80) pour les 18 et 19 mai (Pentecôte), en bord de rivière. Il est déjà possible de s'inscrire pour venir avec caravanes, camper vans, tentes... et exposer : [pucesdauretrocampeur24@yahoo.com](mailto:pucesdauretrocampeur24@yahoo.com). Une centaine d'équipages sont attendus sur le campement pour participer à la reconstitution d'un camping à l'ancienne. Soirée brocante spécialisée avec une soixantaine d'exposants, professionnels et particuliers fans de véhicules et accessoires, sans oublier food-trucks et animations : voilà de quoi réjouir les 4 000 visiteurs attendus.

## Périgord-Limousin UNE CAMPAGNE ET DES AMBASSADEURS DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Périgord-Limousin lance une campagne pour attirer familles, entreprises, porteurs de projets et salariés dans la région de Thiviers. Le service Développement territorial et la vidéaste Laura Combeau ont réalisé trois vidéos valorisant ses principaux acteurs et équipements auprès de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, familles et touristes conquis après des vacances réussies, salariés en quête de mutation. Des entreprises et professionnels de santé témoignent de l'accompagnement reçu dans leurs projets d'installation et de développement, avec des partenariats et réseaux d'acteurs locaux favorables au dynamisme d'ensemble. Les possibilités de recrutement, de formation, d'évolution de carrière sont aussi mises en avant dans un cadre de vie et de travail privilégié.



© ComCom Périgord Limousin





## Mazeyrolles

### UN COMPLÉMENT ALIMENTAIRE EN PROJET PAR LAFAURE

Spécialisée dans l'exploitation de carrières, et la commercialisation de produits extraits ou transformés, la société Lafaure a bénéficié d'une aide de 257 375 euros de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de soutenir le développement d'un complément alimentaire bio à base d'argile pour favoriser le bien-être animal et restreindre l'usage des antibiotiques. Ce produit permettrait d'améliorer la santé digestive des animaux. Grâce à ses propriétés zootechniques (amélioration du transit intestinal de l'animal), les éleveurs pourront de ce fait utiliser moins d'antibiotiques et donc être dans une démarche plus respectueuse de l'environnement. Par ces développements, l'entreprise vise à élargir son empreinte commerciale en Europe. Avec cette nouvelle activité, l'entreprise pourrait créer six emplois.

## Dordogne

### UN CABINET D'OSTÉOPATHIE ITINÉRANT

Aïda Rouault a créé son entreprise « Mobil'osteo ». Derrière ce nom, un concept : celui d'un cabinet d'ostéopathie itinérant. Dans un camion de 22 mètres cubes, la praticienne de 27 ans, domiciliée à Saint-Front-de-Pardoux, a créé un cabinet tout entier et se déplace dans un rayon de 30 minutes autour de Mussidan, mais également dans toutes les entreprises du département pour la journée. Par ce concept unique, Aïda Rouault a souhaité « rendre les soins ostéopathiques plus accessibles à tous en me déplaçant dans vos villages ».



# Mieux produire la neige artificielle

La start-up toulousaine Elda Technology propose un service pour optimiser la production de neige de culture dans les stations de ski. Sa solution permet de mesurer l'épaisseur du manteau neigeux grâce à un drone et promet des économies d'eau et d'énergie.

Par Maxime FAYOLLE

**C**omment concilier le manque de neige naturelle, le maintien des sports d'hiver en station et le risque environnemental d'une pénurie d'eau ? L'équation semble insoluble et pourtant, la start-up toulousaine Elda Technology pourrait bien y apporter une solution. « On mesure l'épaisseur du manteau neigeux grâce à un drone », explique Nicolas Guibal, cofondateur d'Elda avec Julie Aubert et Charlotte Brenac. L'objectif est de réduire l'impact environnemental des stations en produisant moins de neige de culture. « On estime qu'on peut économiser 20 % d'eau sur une saison », table Charlotte Brenac.

## LES PYRÉNÉES FORTEMENT TOUCHÉES

Le réchauffement climatique entraîne des hivers plus doux où la neige naturelle se fait plus rare. Les stations de ski l'ont bien compris. Particulièrement, les stations pyrénéennes. « Elles veulent mettre la neige de culture au bon endroit et en bonne quantité. C'est une question d'économie mais aussi d'écologie »,





de l'ISAE vient d'être lancé afin de tester cette solution d'ici 18 mois.

note Nicolas Guibal qui ajoute que les mentalités ont évolué sur ce point. « Avant, certaines stations ne se posaient pas la question. Aujourd'hui, on en voit certaines qui vont jusqu'à tenter de conserver de la neige d'une année sur l'autre pour éviter d'en produire. »

Face à l'urgence climatique, les trois fondateurs décident de mettre au point un logiciel lors de leur Master à l'ISAE Supaéro. « On se sert des données relevées par les capteurs LiDAR du drone », expliquent-ils. Il s'agit en fait d'un laser qui balaye le domaine skiable de la station. « Ensuite, on cartographie le manteau neigeux en 3D pour déterminer son épaisseur en tout point du domaine. » Soit les stations sont déjà équipées de drone à capteurs LiDAR et la start-up propose un abonnement au service, soit Elda s'occupe de la prestation globale avec leur drone, reçu fin février. « Comme je suis aussi pilote de drone, je vais me rendre dans les stations pour les phases de test », précise Nicolas Guibal. À l'heure actuelle, trois stations testent la solution d'Elda Technology en bêta test, il s'agit de Serre Chevalier et le Grand Bornand dans les Alpes, et la station de Piau Engaly dans les Hautes-Pyrénées.

### AUTRES CAS D'USAGE

Au-delà de la cartographie du manteau, Elda Technology envisage deux autres cas d'usage à sa solution. « Les données récoltées nous permettent de conseiller les stations, souligne Julie Aubert. On va pouvoir montrer le coût de l'enneigement de certaines parties. À elles de se poser la question de la balance coût/intérêt. » La question de la transition vers un modèle 4 saisons devra se poser pour certaines stations où l'enneigement est insuffisant. Mais ce n'est pas le seul objectif de la start-up qui veut aussi développer un volet prédictif. « On aimerait comprendre comment va évoluer le manteau neigeux en fonction de plusieurs paramètres comme la météo, le flux des skieurs... », explique Nicolas Guibal. Un partenariat avec un laboratoire de recherche

### DÉMARCHAGE ET RECRUTEMENT

L'avenir pour Elda s'inscrit dans la commercialisation de son offre dans les prochains mois. Quant au tarif pour les stations, « joker » souffle Julie Aubert. « On est encore en phase de test et d'amélioration. Les retours de nos premiers clients nous permettent d'affiner notre réflexion. » Ne restera ensuite qu'à élargir le spectre des stations touchées. « On s'est rendu au forum Ocova début février », raconte Julie Aubert. « On a beaucoup réseauté, on a rencontré pas mal de stations potentiellement intéressées, c'est très encourageant. »

### LEVÉE DE FONDS EN 2025

Si aujourd'hui, les trois fondateurs sont seuls aux commandes du navire, ils visent une dizaine de recrutements dans l'année avec un objectif de 150 000 euros de chiffre d'affaires en 2024 et 800 000 euros en 2025. Viendra ensuite l'étape de la levée de fonds pour fin 2025.

“ On estime qu'on peut économiser 20 % d'eau sur une saison ”

Elda Technology en espère environ 300 000 euros pour construire les prochaines étapes de ce projet très scruté et déjà fortement récompensé. « On a été lauréats de la dernière promotion de French Tech Tremplin et on candidate pour la bourse French Tech Emergence avec la Bpi », précise Charlotte Brennac. Accompagnée par l'ISAE Supaéro qui l'héberge, aidée au sein du réseau Lanceur d'Étoiles, soutenue à hauteur de 71 000 euros par un prêt d'honneur de Créalia, pré-incubée par Nubbo et finalement intégrée au programme de l'incubateur Incoplex Toulouse, la start-up toulousaine coche toutes les cases de la réussite. ■

# Restauration Esprit Pergo

## réveille Le Bibent

*Le Bibent* prend un nouveau départ : le tribunal de commerce a attribué la mythique brasserie toulousaine dans la tourmente depuis l'automne aux groupes La Dépêche et Esprit Pergo. Une belle prise pour le groupe de restauration-traiteur fondé par Thomas Fantini qui vient également de s'offrir le restaurant de l'hippodrome et les Bars du Zenith.

Par Bérengère BOSI

**V**ingt ans après avoir ouvert son premier restaurant, *La Pergola* (« la plus vieille guinguette de Toulouse ») Thomas Fantini vient de reprendre les rênes d'un des plus emblématiques établissements de Toulouse : *Le Bibent* (« bien boire » en Occitan), situé sur la place du Capitole. Aux commandes du restaurant depuis le début du mois de février, cet amoureux du bien-manger fervent défenseur des valeurs humaines veut redorer l'image écornée de cet établissement historique. « Il y a de nombreuses anecdotes que l'on raconte sur *Le Bibent* », relate Thomas Fantini qui avoue avoir une « passion pour les lieux qui ont une histoire ».

### L'UNE DES PLUS VIEILLES BRASSERIES DE FRANCE

Le restaurant a été fondé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : « c'est l'une des plus vieilles brasseries de France. On dit que c'est ici que la première bière pression a été servie en France. Jean Jaurès était un habitué : il venait écrire pour *La Dépêche* ». Le groupe de presse incontournable de la Ville Rose fait d'ailleurs partie de cette nouvelle aventure aux côtés du groupe Esprit Pergo fondé par Thomas Fantini. « Nous nous connaissons depuis longtemps avec Jean-Nicolas Baylet (DG du Groupe La Dépêche du Midi, NDLR), et nous avons envie de nous investir ensemble dans un projet de restaurant ». Lorsque *Le Bibent* est placé en redressement judiciaire en

septembre dernier, les deux amis saisissent l'occasion et déposent un dossier de reprise. « La concurrence a été rude, mais c'est notre projet qui a été retenu », se réjouit Thomas Fantini.

### REDRESSER LA BARRE

« La priorité va être pour nous de redonner du bien-être, de la confiance et de la passion à l'équipe du Bibent (43 emplois, NDLR) que nous avons entièrement reprise », explique Thomas Fantini. Car les problèmes financiers issus de la crise sanitaire à laquelle n'a pas résisté le précédent dirigeant, le promoteur Thierry Oldak, ont laissé des traces. Dans un deuxième temps, le nouveau propriétaire prévoit environ 1 million d'euros d'investissement pour rénover l'établissement (mobilier, vaisselle, outils pour les équipes...) en gardant bien entendu son esprit « brasserie », et pour des plans de formations. « On devrait lancer les travaux à la fin de l'année. » Pour 2024, Thomas Fantini vise un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros, sensiblement identique à celui de 2023 (3,9 millions d'euros). « L'objectif est de progresser ensuite chaque année de 10 %. »



## OUVRIR LE BIBENT À LA CIBLE BTOB

Pour ce faire, le fondateur du groupe Esprit Pergo veut séduire une clientèle BtoB, en proposant « d'organiser des événements de prestige dans ce lieu de référence. Nous avons déjà commencé et sommes sollicités par des agences événementielles toulousaines et parisiennes ». À terme, l'entrepreneur espère que 30 % du chiffre d'affaires de l'établissement proviennent de l'activité événementielle. Il faut dire que Thomas Fantini est loin d'être un novice en la matière. Après avoir ouvert son premier restaurant – *La Pergola* – en 2004, cet entrepreneur dans l'âme, diplômé d'une école de commerce, décide de voir plus grand. Constatant que la restauration classique perdait des parts de marché dans le secteur de l'événementiel au profit des traiteurs, il se lance sur le créneau. Il rentre au capital du traiteur haut-garonnais Skandi en 2015 avant de le racheter en 2018. En 2022, il rachète Falcou traiteur.

## LE RESTAURANT DE L'HIPPODROME ET LES BARS DU ZENITH

En parallèle, le groupe se développe aussi sur le segment



**THOMAS FANTINI**  
 dirigeant d'Esprit Pergo  
 dans son nouvel  
 établissement : *Le Bibent*

©B.B. - La Vie Economique

“ C’est ici que la première bière pression a été servie en France ”

restauration, toujours dans Toulouse et son agglomération avec *Ernest* le bistrot du Golf, *Le Manoir du Prince*, le restaurant du MEETT ou plus récemment, *Le Panoramique* (restaurant de l'hippodrome). Mi-janvier, Esprit Pergo annonçait également avoir remporté l'appel d'offres des Bars du Zénith de Toulouse. Le groupe prévoit d'y investir 100 000 euros pour améliorer les installations et vise un chiffre d'affaires annuel de plus de 1 million d'euros sur ce nouveau site. « Notre

force est d'allier restauration et événementiel », explique le dirigeant.

## CAPITALISER SUR LES FORCES DU GROUPE

Aujourd'hui, Esprit Pergo pèse 16 millions d'euros de chiffre d'affaires (hors Bibent), dont deux tiers proviennent du segment événementiel. Avec un atelier de production au Min de Toulouse, trois laboratoires, neuf restaurants, une cave et plusieurs food-trucks, le groupe emploie désormais plus

de 200 personnes. « Nous avons atteint une taille qui nous permet de bien nous structurer », indique Thomas Fantini. « Notre but aujourd'hui est de continuer à promouvoir nos différentes marques et à créer du lien entre nos différentes entités ». Un beau projet pour ce petit-fils de restaurateur – son grand-père a fondé le restaurant toulousain des Abattoirs *Chez Carmen* – qui s'était promis plus jeune de « ne jamais travailler dans la restauration » ! ■

# Handicap Mobilité facilitée

Créée par le groupe toulousain Alcis spécialiste du transport des personnes à mobilité réduite, l'entreprise adaptée Enjoy Mobility lance son service de diagnostic d'accessibilité. L'ambition ? Faciliter la vie des personnes en situation de handicap et leur ouvrir – enfin – les portes de tous les établissements recevant du public.

Par Bérengère BOSI

**P**arce que le handicap ne doit plus être un tabou et que du travail reste à faire pour l'inclusion des personnes à mobilité réduite, le groupe haut-garonnais Alcis a créé Enjoy Mobility. Première entreprise adaptée (entreprise dont 55 % des salariés au moins sont reconnus handicapés) spécialisée dans le transport de personnes en situation de handicap et le diagnostic d'accessibilité, Enjoy Mobility est dotée d'une mission noble : « Œuvrer pour une chaîne de mobilité complète qui va du maintien à domicile au déplacement dans l'espace public, à l'accès des bâtiments publics et au bien-être dans sa vie professionnelle », affirment ses cofondateurs, David Renvaze, par ailleurs élu à la Mairie de Saint-Orens-de-Gameville, et Stéphane Marcon, codirigeant du groupe toulousain Alcis, spécialisé dans le transport de personnes.



STÉPHANE  
MARCON  
codirigeant  
d'Enjoy Mobility et  
du groupe Alcis

## UN PREMIER CONTRAT À TOULOUSE

Implantée à Foix, en Ariège, Enjoy Mobility, a obtenu son agrément d'entreprise adaptée en juillet 2023. Depuis, elle a recruté 6 personnes et a signé son premier contrat avec

Thomas Fantini, dirigeant du groupe Esprit Pergo (voir article précédent) qui veut réaliser un diagnostic d'accessibilité pour son restaurant toulousain *La Pergola*.

« Notre objectif est de réaliser une trentaine de diagnostics dans les établissements recevant du public cette année, puis de répondre à des appels d'offres à partir de 2025 », explique Stéphane Marcon. Pour développer son activité, Enjoy Mobility promeut auprès de ses clients potentiels une aide de l'État qui, « dans certaines conditions, finance 50 % du coût du diagnostic et 50 % des travaux à réaliser pour améliorer l'accessibilité », précise le dirigeant.

## MOBILISER LES COLLECTIVITÉS

Si le financement par l'État est un bon levier, les fondateurs d'Enjoy Mobility déplorent toutefois l'immobilisme du secteur public quant à l'enjeu de l'accessibilité





© Adrien Nowak - La Vie Economique

Aujourd'hui, le groupe Alcis, réalise un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros, emploie plus de 2 000 personnes, et transporte « plus de 90 % des enfants en situation de handicap autour de Toulouse ». Il possède par ailleurs des agences à Béziers, Montpellier, Auch, Tarbes, Albi, Izon en Gironde, Saint-Étienne, Laval, ainsi que dans le Calvados. L'entreprise ambitionne par ailleurs d'ouvrir d'ici peu de nouvelles agences dans le Lot-et-Garonne, les Landes et l'Aude. « Nous répondons à des appels d'offres des Départements, et lorsque nous les remportons, nous nous implantons dans le territoire pour y créer de l'emploi », explique Stéphane Marcon.

### UNE SUITE LOGIQUE

Sensible à la question du handicap, le dirigeant s'engage sur le sujet depuis de nombreuses années. En 2012, il embauche chez Alcis son premier chauffeur porteur de handicap. « Il s'agissait du papa d'un jeune garçon que nous transportions. Il était malentendant. Son recrutement a été une réelle réussite, car il était finalement parfaitement capable de communiquer avec les enfants qu'il conduisait, et les familles ont toutes été ravies », se souvient-il. Aujourd'hui, « les personnes reconnues handicapées représentent environ 10 % de la masse salariale du groupe Alcis, et occupent des postes à responsabilité ». Avec la création d'Enjoy Mobility, le groupe Alcis et Stéphane Marcon bouclent la boucle en proposant des emplois aux personnes en situation de handicap, dans une entreprise œuvrant au service des personnes à mobilité réduite. ■

des lieux publics aux personnes en situation de handicap. « En France, seulement 900 000 des 1,8 million d'ERP (établissements recevant du public, NDLR) ont engagé des démarches pour améliorer leur accessibilité », déplore Stéphane Marcon qui constate que les collectivités sont peu mobilisées sur le sujet. Une loi de 2005 oblige bien les ERP à programmer des aménagements, mais dans les faits, le secteur public ne montre pas l'exemple. « Nous avons rencontré beaucoup de collectivités, mais peu sont prêtes à agir », note Stéphane Marcon. « Souvent pour des raisons de budget », renchérit David Renvaze.

### L'EXPERTISE D'ALCIS EN SOUTIEN

En parallèle de l'activité diagnostic, Enjoy Mobility propose un service de transport de personnes en situation de handicap. Pour ce faire, l'entreprise s'appuie sur l'expérience du groupe qui l'a fondée : Alcis. « Mes parents ont créé leur société en 1988, d'abord sous le nom « Grand Sud ». À l'époque, ils avaient deux véhicules pour transporter des personnes en situation de handicap », se souvient Stéphane Marcon, responsable du pôle transport handicap au sein du groupe familial.



© Groupe Alcis

# Aéronautique Des recrutements à la pelle



Le Salon de l'emploi aéronautique et spatial mené par l'agence Synergie s'est tenu à Toulouse mi-février. Plus de 3 000 offres attendent d'être pourvues dans ces deux secteurs où les candidats manquent cruellement.

Par Maxime FAYOLLE

**T**rois mille offres d'emploi pour deux mille visiteurs. Ces deux chiffres du salon aéro et spatial organisé par Synergie montrent que les filières peinent toujours à trouver des bras. « On savait qu'on ne trouverait pas de candidat à chaque offre », tempère Thierry Abad, directeur des opérations Grand Sud chez Synergie.

## POSTES OUVERTS À TOUS

Pour les 80 entreprises de l'aéronautique et du spatial réunies au stade Ernest-Wallon, l'objectif est surtout de se montrer attractives et accessibles aux potentiels candidats. « Beaucoup pensent que, pour travailler dans l'aérospatial, il faut être bardé de diplômes. Pourtant, on

a des postes pour tous, sans qualification ni expérience », souligne Thierry Abad. Les entreprises sont également de plus en plus nombreuses à proposer des formations aux candidats intéressés avec promesse d'embauche à la clé. « On recherche surtout des gens motivés. Les compétences peuvent s'acquérir. Pas l'envie ! »

## MÉTIERS MANUELS EN TENSION

Ce sont surtout des métiers manuels sur lesquels les grands noms de l'aéronautique et du spatial ont des besoins urgents. « On manque de peintres, d'ajusteurs, de mécaniciens, de tourneurs-fraiseurs... », liste Thierry Abad. Synergie dénombre beaucoup de personnes en reconversion, de plus en plus nombreuses à pousser les portes du salon. « J'ai rencontré une jeune femme qui travaille dans l'immobilier et qui adore retaper ses meubles. Elle ne savait pas qu'elle pouvait en quelques mois se retrouver à bosser sur un avion ! »

## 25 000 EMPLOIS EN 2024

La question du salaire se pose aussi pour les candidats potentiels. « La nouvelle génération insiste plus sur sa volonté de retrouver des valeurs qui lui correspond dans l'entreprise plutôt que sur le salaire. » Synergie constate également qu'un fort turnover existe désormais dans ces filières. « Avant, on faisait sa vie dans une entreprise. Désormais, au bout de 2 ou 3 ans, les gens veulent bouger. » Aux entreprises de proposer des possibilités d'évolution en interne pour fidéliser ses profils. « Mais changer de boîte, c'est aussi faire vivre l'écosystème ! Cela enrichit les entreprises et *in fine*, cela fait grandir la filière », conclut Thierry Abad qui rappelle que le GIFAS estime à 25 000 le nombre de recrutement cette année dans la filière. Au moins un quart seront dans le bassin toulousain. ■



# CPME 31 Une antenne dans le Muretain

Pour favoriser le développement des services au plus près de ses adhérents, la CPME 31 ouvre depuis un an des antennes locales. Fin février, celle du Muretain - Volvestre a été créée.

Par Maxime FAYOLLE

**N**on, l'activité économique de la Haute-Garonne n'est pas concentrée qu'à Toulouse.

C'est pour illustrer cela que la CPME 31 s'attelle depuis un an à décentraliser ses activités avec la création d'antennes territoriales. L'objectif est d'en ouvrir six : Toulouse Métropole, Nord Toulousain, Lauragais, Comminges, Sicoval et Muretain - Volvestre. C'est cette dernière qui a été inaugurée le 21 février par le président de la CPME 31, Vincent Aguilera. « On ne peut pas vous demander de venir à Toulouse pour bénéficier des services de la CPME. »

## ROMPRE L'ISOLEMENT

Avec ces antennes locales, l'objectif de la CPME 31 est de proposer un réseau d'échange et d'entraide au plus près des chefs d'entreprise. « C'est pour cela que nous voulons créer des événements propres au Muretain - Volvestre, environ

1 par trimestre », explique Nicolas Durand, en charge de ces relais locaux à la CPME 31. Si des clubs d'entreprises existent bien dans cette zone comme le Club des Entreprises du Muretain (CEM) ou le Groupement des Entrepreneurs du Sud-Toulouse (GEST), leur action est complémentaire de la CPME estime Dominique Valentin, l'un des référents de l'antenne. « On va faire venir ici des entreprises qui ne sont pas dans les clubs d'affaires car les thématiques abordées sont loin de leurs préoccupations. » Il y a évidemment la dimension business qui intéresse mais pas uniquement. « On a besoin de se parler, de tisser du lien », plaide Vincent Aguilera. « Plus on mutualisera nos compétences, mieux ce sera pour les entreprises du territoire. L'isolement tue les chefs d'entreprise. » L'arrivée de cette antenne est une bouffée d'air pour certains entrepreneurs. « Le Muretain était une zone blanche », soulignent Loris Vecchies et Thibaut Roquefeuil, les deux autres référents.

## 1 500 ADHÉRENTS EN HAUTE-GARONNE

Pour l'organisation, l'ouverture de ces antennes est aussi un moyen de se rapprocher des entreprises du territoire et de convertir leur curiosité en adhésion. « Aujourd'hui, nous avons

1 500 adhérents dans le département mais 80 % sont sur Toulouse Métropole », souligne Vincent Aguilera. Pour attirer, la CPME insiste notamment sur sa capacité à représenter les chefs d'entreprise à travers près de 250 mandats dans le département (CCI, Chambre des Métiers, Prud'hommes, Tribunal de Commerce, CAF, Urssaf...). ■



VINCENT AGUILERA  
 président  
 de la CPME 31

© Maxime Fayolle - La Vie Economique



© Sébastien Toubon / Phanie Unapl

**CHRISTOPHE SANS**  
nouveau président  
de l'UNAPL

# Carnet

L'Union nationale des Professions Libérales (UNAPL) vient de nommer son nouveau président en Assemblée générale. Il s'agit de l'expert-comptable toulousain **Christophe SANS** (53 ans) qui était jusqu'alors vice-président de l'UNAPL. Il remplace **Michel PICON**, récemment désigné à la tête de l'Union des entreprises de proximité (U2P). Le mandat de Christophe Sans sera marqué par la mise en application de la réforme de l'assiette sociale des indépendants et la réforme de la formation continue des professions libérales. « Mon action s'inscrit naturellement dans la continuité des travaux déjà engagés au service de l'ensemble de toutes les professions libérales. Nous sommes déjà au travail, avec les équipes de l'UNAPL, pour défendre les professions libérales et les accompagner dans leurs transformations », s'est réjoui Christophe Sans. Le nouveau président devra également formuler des propositions aux futurs candidats des élections européennes du mois de juin afin de défendre les intérêts de la profession.



© ATR

Toulouse

## LES LEADERS DE L'AVIATION CARTONNENT EN 2023

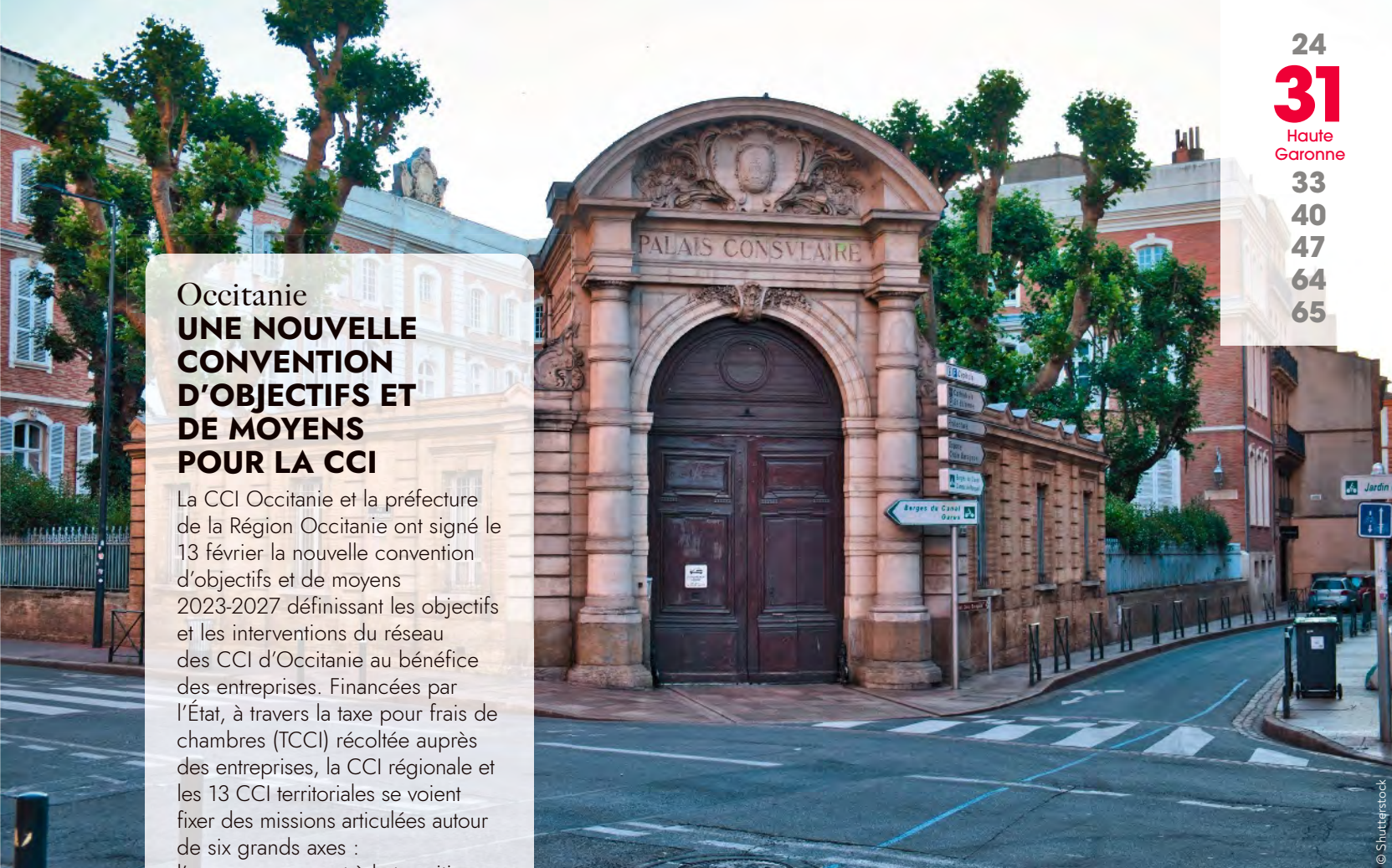
Les résultats annuels d'Airbus, Safran et ATR sont tombés mi-février. L'avionneur toulousain enregistre un chiffre d'affaires de 65,4 milliards d'euros (+11 % par rapport à 2022) grâce notamment au secteur avion commercial (735 livraisons, 74 de plus qu'en 2022). Airbus vise 800 livraisons en 2024. Petit bémol sur le résultat net d'Airbus en baisse de 11 % à cause de 600 millions d'euros de charges dans la branche spatiale.

Chez Safran, le chiffre d'affaires bondit de 22 % à 23,2 milliards d'euros. Le motoriste vise 27,4 milliards d'euros cette année. Le résultat net de 2 milliards d'euros en 2023 a augmenté de 72 % par rapport à 2022.

Enfin chez ATR, 36 avions ont été livrés l'an passé, c'est 44 % de plus qu'en 2022. L'année 2023 reste compliquée pour le numéro 1 de l'aviation régionale qui connaît toujours des problèmes de *supply chain*.

Néanmoins, ATR prévoit une demande croissante dans les prochaines années même si 2024 s'annonce comme une année de stabilisation pour Nathalie Tarnaud Laude, la PDG d'ATR.





Occitanie  
**UNE NOUVELLE  
 CONVENTION  
 D'OBJECTIFS ET  
 DE MOYENS  
 POUR LA CCI**

La CCI Occitanie et la préfecture de la Région Occitanie ont signé le 13 février la nouvelle convention d'objectifs et de moyens 2023-2027 définissant les objectifs et les interventions du réseau des CCI d'Occitanie au bénéfice des entreprises. Financées par l'État, à travers la taxe pour frais de chambres (TCCI) récoltée auprès des entreprises, la CCI régionale et les 13 CCI territoriales se voient fixer des missions articulées autour de six grands axes :

l'accompagnement à la transition écologique et au développement durable, l'accompagnement à la transition numérique, la formation et le recrutement, l'accompagnement à l'international, les questions liées à l'action d'entreprendre et à la transmission, et la représentation des intérêts des entreprises.

En Occitanie, le réseau CCI accompagne chaque année plus des 30 000 entreprises et 5 000 porteurs de projets (créateurs ou repreneurs d'entreprise).

Haute-Garonne  
**IMMOBILIER D'ENTREPRISE :  
 INSITU INAUGURE SON NOUVEAU  
 SITE HAUT DE GAMME**

Le spécialiste toulousain du bureau opéré vient d'inaugurer son nouveau bâtiment « Landing », situé à quelques minutes à pied de l'aéroport Toulouse-Blagnac. Le site, de 11 000 m<sup>2</sup>, veut être la nouvelle vitrine du savoir-faire d'InSitu, avec des aménagements soignés, des salons agrémentés de cheminées, des sièges ergonomiques et bureaux réglables en hauteur, ainsi qu'une multitude de services tels qu'une conciergerie, un business lounge avec une prestation de chef à domicile pour les repas d'affaires ou encore un espace bien-être. Créé il y a près de 30 ans, le groupe InSitu, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros en 2023, se revendique numéro 2 en France du marché du bureau opéré en termes de surface, avec 60 000 m<sup>2</sup>. Le groupe haut-garonnais se développe désormais dans d'autres grandes villes et devrait finaliser prochainement de nouveaux projets à Paris et à Sophia Antipolis.



# Jeux olympiques Web Stratégies dans les starting- blocks

Alors qu'elle s'apprête à couvrir ses 7<sup>e</sup> Jeux olympiques, l'agence web structure son pôle sport tout en développant son portefeuille clients hors sport. Web Stratégies vise 20 % de croissance d'ici deux ans tous secteurs confondus.

Par Hélène LERIVRAIN

**L**es fondateurs de Web Stratégies ont toujours eu une appétence pour le sport, côté business. « J'ai obtenu un master en management du sport et mon associé a poussé jusqu'au doctorat. » Quand ils ont créé leur agence web en 2006, le sport a donc naturellement occupé une place importante dès la création de l'entreprise. « C'est un secteur qui nous passionne », confie Éric Litzler, cofondateur de Web Stratégies dont le cœur de métier est la gestion des réseaux sociaux, la création et l'animation de sites internet.

Ce qui change aujourd'hui, c'est la structuration du pôle sport avec une offre qui permet de l'identifier comme telle : Digital Sport by Web Stratégies, née de



l'acquisition de l'arcachonnaise Digital Sport en 2023. 68 % de la marge brute de l'agence provient aujourd'hui de son activité dans le sport. « L'objectif est désormais d'accentuer notre positionnement sportif vis-à-vis de l'extérieur », explique Éric Litzler. Car de l'expérience en matière de gros événements, Web Stratégies en a. « Nous allons couvrir nos 7<sup>e</sup> JO », souligne Éric Litzler déjà dans les starting-blocks pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

### DES CENTAINES DE PUBLICATIONS CLÉS EN MAIN

C'est via le groupe BPCE, client de l'agence depuis plus de 15 ans mais surtout partenaire des Jeux, qu'elle y participera. Elle suivra les performances de 247 athlètes soutenus par le groupe dans 48 disciplines. L'agence suivra en direct compétitions et créera des centaines de publications clés en main à utiliser sur les réseaux sociaux par les 51 établissements du groupe. « Le travail a déjà commencé : 50 % sont réalisés en amont », détaille Éric Litzler. Pour l'occasion, deux nouvelles recrues sont annoncées. Pendant les jeux, 8 community managers, graphistes et experts du contenu rédactionnel web travailleront en continu. Un seul mot d'ordre : « Réussir ces jeux ! »

### DE NOUVEAUX CONTRATS EN « HORS SPORT »

Pas question pour autant de n'être associée qu'au sport. Web Stratégies travaille dans le même temps au

## “ Web Stratégies suivra les performances de 247 athlètes ”

développement de son portefeuille hors sport. « L'idée est d'augmenter d'autant la part du hors sport. Nous visons 20 % de croissance d'ici deux ans, tous secteurs confondus », prévient Éric Litzler. Web Stratégies vient en l'occurrence d'ajouter deux nouvelles références, MaxiCoffee pour la maintenance de ses sites internet et le groupe toulousain Tout pour Phone.

En 2023, l'entreprise qui compte une trentaine de clients régionaux et nationaux a réalisé 2,7 millions d'euros de chiffre d'affaires dont 1,5 million avec l'agence web et 1,2 million d'euros avec son activité dans l'e-commerce. Car l'entreprise gère aussi l'intégralité de la chaîne de valeur de l'e-commerçant Atout Loisir qu'elle a racheté en 2015. « Le fait d'avoir cette activité en interne nous permet d'être légitimes dans l'accompagnement des e-commerçants sur des problématiques de développement, de maintenance de sites mais aussi d'accompagnement sur du social media notamment. » Entre communicants et ingénieurs développement, c'est aussi la diversité des profils au sein de l'équipe de 17 personnes qui le permet. Une équipe par ailleurs stable « avec peu de turn-over », se réjouit Éric Litzler. ■



L'équipe est composée de 17 collaborateurs dont les 2 dirigeants associés





## Bordeaux-Cadaujac RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : GROUPE VERLAINE S'INSTALLE EN GIRONDE

Parmi les leaders de la transition et de l'optimisation énergétiques en France, au service des particuliers et des entreprises, Groupe Verlainne annonce l'ouverture de deux agences en Gironde, à Bordeaux et Cadaujac. Dans le cadre de sa stratégie de développement de proximité, à travers l'ouverture d'agences locales, Groupe Verlainne souhaite continuer de recruter des affiliés à l'image d'Olivier Ribet, directeur de l'agence Groupe Verlainne à Bordeaux et Mathieu Doux, directeur de l'agence Groupe Verlainne à Cadaujac. « Souhaitant contribuer à la transition énergétique des Français, nous avons choisi de rejoindre Groupe Verlainne. Nous nous sommes retrouvés dans leurs valeurs de proximité clients, de transparence de l'entreprise et de volonté de fournir le meilleur service et équipement aux Français. Ensemble, nous avançons vers un monde durable », assurent-ils dans un communiqué.

© Shutterstock

© AdobeStock

La filiale Néomix souhaite solariser près de 20 % des toitures et parkings des entreprises prêtes à s'engager



## Gironde BORDEAUX MÉTROPOLE ÉNERGIES VA INVESTIR 100 MILLIONS D'EUROS D'ICI 2028

Bordeaux Métropole Énergies (BME) prévoit de recruter quarante collaborateurs et d'investir 100 millions d'euros d'ici 2028. La société d'économie mixte de Bordeaux Métropole a dévoilé sa feuille de route 2024-2028 pour accélérer la transition énergétique. Elle s'est notamment fixée pour objectif d'accompagner la rénovation de 40 % des copropriétés girondines, de solariser près de 20 % des toitures et parkings des entreprises. BME accélère également le déploiement de projets de centrales au sol et flottantes. Sa filiale Néomix développe actuellement 30 MWc et vise plus de 120 MWc à l'horizon 2028. Bordeaux Métropole Énergies, dont la majorité des parts est détenue par Bordeaux Métropole, entend contribuer à faire de la métropole un territoire à énergie positive et zéro émission nette à l'horizon 2050.



© Éloïse Vene



**LAURE COURTY**  
fondatrice  
de Waresito



Bordeaux

## **LOGISTIQUE EXTERNALISÉE : WAREBITO VEUT TRIPLER SON PORTEFEUILLE CLIENTS**

Après une plateforme dédiée aux particuliers, la fondatrice de Jestocke avait lancé, en 2021, une solution technologique de stockage et de logistique à destination des entreprises. Bilan, plus de deux ans après sa création, Waresito a séduit 250 clients dont 20 % de sociétés étrangères et valorise plusieurs dizaines de milliers de m<sup>2</sup> d'entrepôts. L'entreprise qui interconnecte ses clients à un réseau physique d'entrepôts logistiques et de transporteurs sur l'ensemble du territoire observe une augmentation de 210 % du volume de palettes stockées entre 2022 et 2023 et des pics de commandes à plus de 300 par jour. Pour faire face à cette demande croissante, plus de 150 partenaires logisticiens ont rejoint le réseau. En 2023, Waresito a vu son portefeuille clients augmenter de 120 % et entend le tripler en 2024. « La question de l'externalisation logistique se pose pour plus de 80 % des entreprises qui cherchent à gagner en expertise, en agilité et en flexibilité », explique Laure Courty, fondatrice de Waresito.

Pour soutenir ses ambitions, l'entreprise qui a recruté 11 nouveaux profils en 2023, prévoit l'ouverture de 15 postes pour étoffer l'équipe tech & produit. « 2024 sera l'année de l'innovation technologique », prévient Margaux Lyprendi, promue CEO de Waresito.

© Shutterstock



## **Nouvelle-Aquitaine UNE CENTAINE D'EXPOSANTS RÉGIONAUX AU SALON DE L'AGRICULTURE**

À quelques jours du Salon de l'Agriculture, qui se tiendra à Paris du 24 février au dimanche 3 mars, la Nouvelle-Aquitaine est fin prête à y faire valoir sa position de première région agricole française, avec 60 000 exploitations, 11 Md€ de chiffre d'affaires en agriculture et 30 Md€ en agroalimentaire. Ce 5 février, Jean-Pierre Raynaud, vice-président en charge de l'agriculture, a ainsi détaillé les temps forts de cette semaine avec notamment la mise en avant des filières bovine, ovine et porcine ainsi que la participation d'une centaine d'exposants néo-aquitains. Il a par ailleurs rappelé la politique agricole du conseil régional construite autour de trois piliers : l'aide à l'installation (1 000 accompagnements en 2023), la transition agroécologique et l'alimentation durable. À ses côtés, le président de Région Alain Rousset s'est dit décidé à « aborder tranquillement » cet événement malgré un contexte complexe, affirmant : « Il ne faut pas avoir peur du débat, du dialogue. Parce qu'on coconstruit la politique agricole avec tous les acteurs, les coopératives, les chambres d'agriculture les syndicats ».

# « À contresens » Virage à 180° sur la création d'entreprises

Le technopôle dacquois Pulseo va lancer un appel à projets pour identifier et accompagner des entreprises régénératives.

Par Cécile AGUSTI

**I**nnover pour façonner un territoire désirable. Telle est la philosophie du technopôle dacquois Pulseo. L'équation n'est cependant pas toujours facile à équilibrer. « La recherche d'innovation technologique est souvent vorace en ressources, souligne Txomin Ansotegui, directeur de Pulseo. Tout en résolvant des problèmes, elle en crée d'autres sur le plan environnemental. »

À l'heure où les limites planétaires sont presque atteintes, où les coûts énergétiques explosent et où la population active change de mentalité, le technopôle s'est livré à une autocritique. Comment continuer à promouvoir la création d'entreprises innovantes sans impacter l'environnement ?

En prenant le problème à l'envers ! « À contresens », c'est le nom de l'appel à projets que Pulseo lancera en janvier 2025. Objectif : accompagner l'émergence d'entreprises régénératives.



Alizée Eychenne (à gauche) et Carine Francisco, de Dare Win and Shine, sont spécialistes de facilitation en intelligence collective. Elles accompagnent Pulseo sur le projet « À contresens ».

© D.R.



## INTELLIGENCE COLLECTIVE

« Une entreprise régénérative est une entreprise qui génère un impact positif net sur l'écosystème et la société. Proposer des produits à durée de vie rallongée, favoriser le réemploi plutôt que la création, séquestrer plus de carbone, revégétaliser... Des modèles d'entreprises plus vertueuses existent et nous voulons les soutenir. »

Alors que des associations comme la Convention des entreprises pour le climat accompagnent des structures existantes, Pulseo souhaite faire émerger

de nouveaux projets. « Avec « À contresens », l'objectif est de passer de l'intention au concret grâce à des méthodes inspirantes, la richesse des intervenants et la force du collectif », selon Txomin Ansotegui.

Pour accompagner de tels projets, les membres de l'équipe du technopôle se sont formés en interne et font appel à Alizée Eychenne et Carine Francisco, de Dare Win and Shine, spécialistes de facilitation en intelligence collective. En juin prochain, ces dernières vont lancer un podcast pour interviewer des acteurs déjà investis dans la démarche. « Elles essaieront de



Txomin Ansotegui (à gauche), directeur de Pulseo, et son équipe, lanceront l'appel à projets « À contresens » en janvier 2025

© Jean-Philippe Juen



mettre en lumière les initiatives landaises. Cela nous permettra de développer notre propre réseau. »

## ANTI-CONCOURS

L'appel à projets imaginé par Pulseo se veut un « anti-concours ». Comme à l'École des fans, il n'y aura pas de perdant. « Ce n'est ni une compétition ni un grand prix. On veut faire grandir toutes les idées, pas les opposer. L'objectif est de coconstruire les projets pour provoquer un maximum d'opportunités pour tous les participants », assure le responsable de Pulseo.

Au terme de l'appel à projets, les candidats participeront à un bootcamp, courant avril 2025. « Pendant 48 heures, on va venir challenger les idées, travailler sur des modèles économiques plus responsables, organiser des visites inspirantes et provoquer des rencontres. »

Les porteurs de projet seront ensuite suivis pendant six mois par un parrain ou une marraine. « Ils les aideront à faire croître leur idée et à avancer. » En décembre 2025, enfin, une célébration mettra en lumière le chemin parcouru par l'ensemble des participants. Avec dans l'idée d'ouvrir la voie à d'autres projets. ■



## Économie circulaire ECM<sup>2</sup> LANDES : UNE SECONDE VIE POUR LES AIDES TECHNIQUES MÉDICALES

ECM<sup>2</sup> Landes (Économie circulaire matériel médical) loue ou vend des matériels médicaux de seconde main pour favoriser le maintien à domicile. L'association à but non lucratif assure la collecte auprès de particuliers, d'établissements de santé, de recycleries ou de déchèteries. Dans son atelier de Saint-Avit, l'équipe désinfecte, nettoie, remet en bon état d'usage et aux normes ces aides techniques médicales. L'objectif ? Un tarif sans reste à charge et un coût inférieur à du neuf si le matériel est exclu de la liste des produits et prestations remboursés par la Sécurité sociale et les mutuelles. Son ergothérapeute évalue les besoins des patients, préconise le matériel adéquat et accompagne la prise en main à la livraison.

[www.ecm2landes.fr](http://www.ecm2landes.fr)



## Entreprises 330 DÉFAILLANCES DANS LES LANDES EN 2023

Le groupe Altares - référent de l'information sur les entreprises - a dévoilé les chiffres des défaillances d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2023. Avec 5 139 procédures de sauvegarde, redressement ou liquidation ouvertes en 2023, le nombre de défaillances est en augmentation de 38 % par rapport à 2022 qui avait déjà connu une hausse historique (+ 56 %). La région enregistre une tendance comparable à celle observée en France qui retrouve les niveaux d'avant-Covid. Les TPE sont naturellement les plus nombreuses mais les PME régionales sont particulièrement exposées. Si la Gironde affiche un taux en hausse de + 48 % (un « record » depuis 10 ans), les Landes, avec 330 procédures, flirtent avec les 40 % d'augmentation (+ 39 %). Le Lot-et-Garonne (277 défauts) présente la meilleure performance régionale avec une hausse contenue sous 20 % (+ 17 %).



## Budget 2024 DÉPARTEMENT DES LANDES : INVESTIR MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE

Après un hommage à Robert Badinter, le conseil départemental des Landes a tenu, le 16 février, son débat d'orientations budgétaires 2024. Sur un total de 594 millions d'euros de budget (+ 1,2 % par rapport à 2023), 474 millions sont dédiés au fonctionnement (+ 3,7 %, dont 65 % consacrés à la solidarité), et 120 millions à l'investissement (- 7,7 %). « Dans un contexte financier difficile pour l'ensemble des départements, une hausse historique de l'inflation et une période internationale particulièrement troublée, nous maintenons un haut niveau d'investissement », a salué Xavier Fortinon, mettant en avant notamment l'effort sur le logement (21 millions d'euros). À Julien Dubois, chef de file de l'opposition, qui déplorait des baisses d'investissements sur les collèges, l'agriculture ou encore la voirie, le président de l'assemblée landaise a assuré que « nous dépenserons globalement autant qu'en 2023, avec un taux de réalisation qui sera plus élevé que l'an passé où on était à déjà plus de 80 % . »



## Nouvelle-Aquitaine CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE AU CESER

180 conseillères et conseillers nouvellement désignés au Conseil économique, social et environnemental régional de Nouvelle-Aquitaine (Ceser NA) pour six ans (2024-2029) ont élu, le 23 janvier, Yves Jean président du Ceser NA. Président honoraire de l'université de Poitiers, Yves Jean est professeur émérite de géographie et possède une expérience d'économiste à la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt de Poitou-Charentes. Ce spécialiste des questions agricoles et rurales « souhaite consolider la place de l'Assemblée socioprofessionnelle à l'échelle régionale, auprès des acteurs institutionnels mais également des organisations représentatives, et favoriser la présence de l'instance consultative dans les territoires », précise le Ceser NA dans un communiqué. Cette séance d'installation des nouveaux conseillers a également été l'occasion pour eux d'élire le nouveau bureau du Ceser. Composé de 32 membres élus (16 femmes et 16 hommes), du président, de 20 vice-présidents et 11 secrétaires, il a été fortement renouvelé.



YVES  
JEAN

Agen

# Une économie au ralenti mais résiliente

Alors que les entrepreneurs sortent d'une année difficile et s'interrogent sur 2024, les dirigeants de la Banque de France ont livré à Agen leur analyse sur la santé des entreprises en Nouvelle-Aquitaine. Entre inquiétudes et motifs d'espoir, la conjoncture économique se montre pleine d'incertitudes.

Par Jonathan BITEAU



FRANÇOIS SAVARY  
directeur régional  
adjoint

© Julien Mivelle - La Vie Économique

**L**a salle est comble et l'audience particulièrement attentive pour écouter les experts de la Banque de France délivrer leur analyse sur la situation économique du moment. Avec les résultats d'une enquête auprès de 3 600 entreprises de la région représentant 270 000 emplois, ils ne sont pas moins de trois à s'exprimer devant la centaine de chefs d'entreprise réunis : Valérie Dupas, directrice de la Banque de France en Lot-et-Garonne, François Savary, directeur régional adjoint et Guillaume Richet, chef de l'Observatoire des Entreprises. Un trio d'experts qui va répondre aux interrogations des personnes présentes pendant près de 2 heures.

## UNE ÉPARGNE RECORD

C'est le directeur régional adjoint de la Banque de France, François Savary, qui lance la matinée en toute franchise : « Le flou n'a jamais été aussi grand. L'aléa est le nouveau mot à la mode, que ce soit sur la consommation comme sur les investissements ». Pour illustrer ces propos, le taux d'épargne des ménages fin 2023 est de 17,5 % (contre une moyenne normale de 14 %), un pic très élevé digne d'une économie de crise. La conséquence directe pour les entreprises de cette forte thésaurisation est une consommation en berne et des investissements au ralenti. Côté bonnes nouvelles, l'inflation à 5,7 % en 2023 devrait chuter à 2,5 % en 2024 et la France ne devrait pas entrer en récession



## L'ÉCONOMIE RÉGIONALE EN CHIFFRES

### Industrie :

4,3 % d'augmentation du CA (liée à la hausse des coûts), effectifs stables. Hausse prévue en 2024.

### Services :

croissance régulière du CA : 2,1 % et des effectifs : 2,2 %. Même trajectoire en 2024.

### Bâtiment :

proche de la stagnation du CA : 1,4 % et des effectifs : 1,2 %. Érosion prévue de l'activité en 2024 : -2 %.



Guillaume RICHEL, François SAVARY et Valérie DUPAS, directrice de la Banque de France en Lot-et-Garonne

24  
31  
33  
40  
**47**  
Lot-et-Garonne  
64  
65

© Julien Mivelle - La Vie Économique

et maintenir une croissance, certes faible à 0,9 %. De plus, avec un taux de chômage toujours inférieur à 8 % jusqu'en 2025, le marché de l'emploi reste fluide et les chefs d'entreprise sont 40 % à ressentir des difficultés de recrutement. En conclusion de son intervention, François Savary se veut extrêmement prudent : « Si 2024 pourrait être l'année du début du rebond, 2025 devrait être la confirmation du rebond ».

### LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES EN QUESTION

Avant de laisser la parole à Guillaume Richet, chef de l'Observatoire des Entreprises à la Banque de France, le président du Medef 47, Jean-Luc Guéry, a fait part de

## “ Le flou n'a jamais été aussi grand ”

son inquiétude quant à la baisse de la trésorerie des entreprises du territoire. Une remarque qui a fait consensus et a lancé l'intervention de Guillaume Richet : « Oui, les entreprises se sont endettées mais les marges demeurent et elles sont capables de rembourser. On a certes eu un accroissement des défaillances d'entreprises fin 2023 avec un total de 55 000, mais l'après-Covid est moins délicat que l'après-crise financière de 2008 ». En Nouvelle-Aquitaine, 75 % des factures sont payées à temps et la durée moyenne des retards de paiement est de 12 jours, contre 4 jours en Europe du Nord et 25 jours en Europe du Sud. Si les

incertitudes macroéconomiques demeurent, le tissu productif français est donc résilient.

### LE BÂTIMENT ET LES TRANSPORTS : UN VRAI SUJET

C'est à la directrice départementale, Valérie Dupas, qu'est revenue la difficile tâche d'évoquer la situation délicate des entreprises de la construction et du transport. Alors que les services se maintiennent et que l'aéronautique est la véritable locomotive industrielle de la région, le bâtiment et les transporteurs souffrent. Amar Hocine, charpentier de profession, président de la Capeb 47 et vice-président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ne pouvait que partager son constat de la chute des chantiers de logements neufs en même temps que la hausse du prix des matériaux. Les professionnels du gros œuvre sont les plus impactés avec un recul de 6 % et la baisse du chiffre d'affaires devrait se poursuivre en 2024. Devant cette situation inquiétante pour le secteur, des mesures d'ampleur sont sollicitées de la part des pouvoirs publics par les acteurs de la profession. ■

## “ L'après-Covid est moins délicat que l'après-crise financière de 2008 ”

# Villeneuve-sur-Lot Bouge ta boîte essaime

Après avoir démarré dans l'Agenais, Bouge ta boîte vient de lancer un cercle dans le Villeneuvois. La spécificité de ce club d'entreprises est d'être réservé aux femmes. Rencontre avec son initiatrice en Lot-et-Garonne : Magalie Nay.

Par Jonathan BITEAU

**A**lors que les engins vrombissent sur le boulevard Georges-Leygues, l'élégante devanture du bar, *Le Phileas Fogg*, nous incite à en pousser les portes. À proximité d'un écran géant allumé, une douzaine de personnes s'affairent dans le calme et une ambiance studieuse. Leurs points communs : ce sont toutes des femmes, et toutes des cheffes d'entreprise. En effet, le principe de Bouge ta Boîte, réseau d'affaires créé par Marie Eloy en 2016, est de s'adresser uniquement aux femmes. Un choix assumé comme nous l'explique Magalie Nay, initiatrice et « boosteuse » du cercle départemental de Bouge ta Boîte en Lot-et-Garonne : « Dans les réunions mixtes et sur les réseaux, les études montrent que les femmes prennent moins la parole. Entre femmes, on se parle plus librement ». Autre particularité qui fait la différence de ce réseau : les réunions n'ont pas lieu au petit-déjeuner ou en soirée, mais en matinée ou lors de la pause méridienne : « Les cheffes



Magalie NAY  
et les « bougeuses » de  
Villeneuve-sur-Lot

d'entreprise sont souvent des mères avec une famille et des enfants à s'occuper. Nous avons pour la plupart une double casquette donc nous choisissons des horaires qui nous correspondent », abonde Magalie Nay.

## UN NOUVEAU CERCLE À VILLENEUVE-SUR-LOT

Le principe de Bouge ta Boîte est de compter des cercles locaux et un cercle départemental. Magalie Nay est à l'origine du cercle agenais fin 2021 et le cercle villeneuvois vient de se monter en décembre dernier. Avec plus d'une douzaine de membres dans chaque groupe, elles sont une trentaine en Lot-et-Garonne. L'adhésion à Bouge ta Boîte donne également accès à une plateforme nationale avec une boîte à outils, des formations pour les entrepreneures, une connexion entre toutes les bougeuses de France permettant un lien et des échanges variés. Des aides précieuses pour Magalie Nay : « Notre société a progressé mais les femmes n'osent pas encore assez, il reste du travail ». Le mois prochain, les « bougeuses » recevront Alexandra Frégonèse, présidente-fondatrice d'Innovi, un bel exemple de réussite entrepreneuriale au féminin. ■

## BOUGE TA BOÎTE EN CHIFFRES

2 cercles locaux :  
Agen et Villeneuve-sur-Lot  
1 cercle départemental  
Une trentaine de membres  
2 000 « bougeuses »  
en France  
150 villes investies sur la  
France et Outre-Mer



À l'occasion de la rentrée économique organisée par la CCI 47 le 16 février à Agen, la directrice territoriale déléguée de France Travail (ex-Pôle Emploi) en Lot-et-Garonne a dressé le bilan de l'emploi en 2023. Malgré le contexte économique général, l'emploi se porte bien dans le département.

Par Mathieu DALZOVO

# L'emploi résiste

## UN TAUX DE CHÔMAGE HISTORIQUEMENT BAS

**E**n présence de nombreux chefs d'entreprise de l'Agenais, Pascale Sequier (directrice territoriale déléguée de France Travail) a démarré son intervention en rappelant tous les changements apportés par la loi « Pour le Plein Emploi » promulguée en décembre 2023. Sous l'égide de France Travail (ex-Pôle emploi), des comités territoriaux regroupant les différents acteurs de l'emploi verront le jour durant l'été 2024. Un contrat unique d'engagements réciproques pour tous les chercheurs d'emploi et un régime de sanctions unifié seront également mis en place au cours de l'année. Après cette présentation des objectifs défendus par la nouvelle loi, Pascale Sequier a pu détailler les chiffres du marché de l'emploi en Lot-et-Garonne en soulignant en préambule : « 40 % des jeunes ne sont pas inscrits à France Travail, il faut aller les chercher ».

Dans un discours optimiste pour l'emploi en 2024, grâce notamment à un taux de chômage historiquement bas jamais vu depuis 2014 en Lot-et-Garonne (7,2 % mais avec de fortes disparités entre les 6, 2 % sur l'Agenais et 8,7 % pour le Villeneuvois), Pascale Sequier a souligné que le chiffre élevé de demandeurs d'emploi non qualifiés (40 %) était un de grands enjeux de la loi « Pour le Plein Emploi ». Enfin avec 14 % d'employeurs ayant du mal à recruter (le département est dernier de la classe en Nouvelle-Aquitaine), le Lot-et-Garonne se démarque aussi par une situation « paradoxale où l'emploi est vu comme un coût et non un gain » avec un pourcentage de 65 % de contrats CDD de moins d'un mois. Rappelant la volonté de France Travail d'avancer avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'entreprise, Pascale Sequier a répondu aux questions de la salle portant sur les aides disponibles afin de favoriser la mobilité ou le logement pour les demandeurs d'emploi en Lot-et-Garonne. ■

## L'AGENAIS PERFORME

Dans le détail, il faut retenir que sur un an, la baisse du nombre de demandeurs d'emplois est un peu plus soutenue dans le département (-1,7 %) qu'en région Nouvelle-Aquitaine (-0,8 %) et que le nombre d'emplois créés en un an est de 125 300. En précisant que 1 emploi salarié privé sur 4 est localisé dans le secteur du commerce (la part la plus élevée de la région), France Travail met l'accent sur l'emploi intérimaire qui atteint 57 % sur certains bassins d'emplois dans les secteurs du BTP, de l'agroalimentaire et des services.

La CCI organisait sa rentrée économique à l'Agora





Le parc naturel  
de Passeligne

# Agglomération d'Agen Le cadre de vie, c'est l'avenir

Dans le cadre des procédures de révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), l'Agglomération d'Agen travaille sur l'avenir d'un territoire composé de 44 communes. Parmi les pistes prévues, l'amélioration du cadre de vie.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**C**oincé entre deux métropoles européennes, Agen entend bien tirer son épingle du jeu et poursuivre son attractivité. Lors d'une grande enquête menée par la CCI sur l'attractivité du département, notamment auprès des nouveaux habitants, la qualité de vie arrivait en tête de liste. Ce résultat corrobore l'orientation donnée au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et au futur PLUI mené par l'Agglomération d'Agen qui vient de boucler une première phase de réunions publiques avec la population. Fixant les grandes orientations du développement et de l'aménagement de l'Agglomération d'Agen pour les 20 prochaines années, le SCOT est un document de planification qui permet d'anticiper les évolutions du territoire (changement climatique, évolution de la démographie...). Alors que la dernière décennie mettait l'accent sur le développement des infrastructures (contournement d'Agen, barreau de Camélat, second échangeur autoroutier,

technopole Agen-Garonne...), le prochain SCOT entend œuvrer sur la qualité de vie des habitants en s'appuyant sur la Loi climat et résilience qui prévoit de réduire de moitié l'artificialisation des terres naturelles et agricoles. « Nous avons consommé 680 ha et nous ne pourrions pas dépasser les 340 ha dans les 10 ans à venir », avertit Henri Tandonnet, vice-président de l'Agglomération d'Agen en charge de l'aménagement du territoire.

## RECRÉER DU LIEN SOCIAL

Conscients d'avoir multiplié les lotissements coupés des centres bourgs ou des équipements sportifs, les décideurs veulent aujourd'hui réinvestir les centres-villes afin de renforcer les liens sociaux : « Il faut travailler sur des projets communaux sobres et redonner vie aux cœurs de villes avec des espaces conviviaux, des espaces verts et des services », ajoute Henri Tandonnet, également maire du pittoresque village de Moirax avec son prieuré clunisien du XI<sup>e</sup> siècle. Parmi les axes de développement, la mobilité sera au cœur des échanges sur les trajets domicile-travail, le développement des mobilités douces, mais aussi l'impact de la future LGV et la liaison entre la gare d'Agen et la nouvelle gare qui verra le jour rive gauche. Le SCOT sera également tourné vers l'environnement avec la mise en place d'une trame bleue (protection et valorisation des ruisseaux, cours d'eau...) et d'une trame verte. Après 3 réunions publiques ayant attiré beaucoup de participants, l'Agglomération d'Agen a mis en ligne sur son site Internet un outil permettant de faire remonter tout type d'observation qui alimentera le prochain PLUI. ■



## Agen AIDE AU RECRUTEMENT POUR LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Labellisée Territoire d'industrie depuis fin 2023, l'Agglomération d'Agen a tenu à alerter les entreprises locales des aides disponibles grâce à ce dispositif mis en place par l'État. En plus du Fonds vert dédié à la décarbonation (100 millions d'euros en 2024), Bpi France a instauré le Volontariat Territorial en Entreprise qui permet à toute PME-ETI d'être aidée pour le recrutement d'un jeune diplômé ou d'un étudiant en alternance. Pour cela, le candidat doit justifier d'un niveau minimum à Bac +3 et prétendre à un poste à responsabilité pour un contrat d'un an minimum. Les CDI sont également concernés. Le montant de l'aide s'élève à 4 000 € et elle peut se cumuler avec le Fonds vert.



24  
31  
33  
40  
**47**  
Lot-et-Garonne  
64  
65

© Shutterstock

**PORTES OUVERTES**  
SUR VOTRE AVENIR DANS  
**L'ARTISANAT**  
Alimentation | Fabrication | Services | Bâtiment

**16 MARS 2024**  
SAMEDI 9H>17H

Venez vous former  
dans nos 15 centres

**CMA Formation**

Charente | Charente-Maritime | Dordogne  
Gironde | Landes | Lot-et-Garonne  
Pyrénées-Atlantiques | Deux-Sèvres  
Vienne | Haute-Vienne

**1000 offres d'apprentissage et +**  
[go.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/jpo-cma](http://go.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/jpo-cma)

**CMA**  
Chambre  
des  
**Métiers**  
**Artisanat**  
NOUVELLE-AQUITAINE

BANQUE POPULAIRE  
AGRI-COOPÉRA-TIVE  
AGRI-COOPÉRA-TIVE  
AGRI-COOPÉRA-TIVE

MAIRIE  
D'AGEN

COOPÉRATION  
EUROPEENNE

LEADER  
AGRI-COOPÉRA-TIVE

© D.R.

## Agen PORTES OUVERTES SUR L'ARTISANAT

Le Centre de formation des métiers de l'artisanat de la CMA Nouvelle-Aquitaine organise sa première journée « portes ouvertes » régionale. L'objectif de cet événement inédit est de permettre au plus grand nombre d'aborder toutes les questions liées à l'orientation, à la formation et à la reconversion professionnelle. Cet événement aura lieu le samedi 16 mars, de 9 h à 17 h au CFA de la Palme à Agen. Cette première journée « portes ouvertes » régionale permettra aux participants de bénéficier d'une approche complète des filières de formation, de s'entretenir avec des experts, ou encore de tester leur motivation pour un ou plusieurs domaines d'activité. Elle sera également l'occasion d'échanger avec les enseignants, les étudiants, les entreprises et les partenaires. Ce rendez-vous s'adresse également à toutes les personnes qui souhaitent apprendre un métier tout en percevant un salaire via l'alternance.



# Villacampa-Pyrénées La renaissance des skis en bois

À Bizanos, La Manufacture à Félix a remis au goût du jour les skis en bois sous la marque Villacampa-Pyrénées. Six ans après sa création, l'entreprise commence à se faire un nom et étend sa gamme à d'autres objets en bois.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

« **L**a Manufacture à Félix » : l'erreur grammaticale, ce « à » en substitution du « de », est dite volontaire par Jack Fauvel, le fondateur de cette TPE artisanale qui se décrit facétieux, voire caustique et parfois même hors cadre. Des traits de caractère qui, peut-être, expliquent pourquoi cet attaché territorial a choisi de relever le pari osé de relancer la fabrication de skis en bois dans les Pyrénées. Inspirés des modèles utilisés par les pionniers des sports de glisse, aux premières heures du

pyrénéisme, les skis Villacampa-Pyrénées se veulent un concentré de technicité et d'esthétisme, héritages d'un savoir-faire local disparu.

## 6 MODÈLES DE SKIS

L'histoire de cette entreprise béarnaise est en effet d'abord celle du béarnais Félix Villacampa, dont la marque de ski Villacampe s'est éteinte au début des années 2000 avant que Jack Fauvel ne lui donne une seconde jeunesse, en 2018. Après plusieurs déménagements, La Manufacture à Félix dont l'atelier est désormais installé à Bizanos, a connu des hauts et des bas, des

associés, davantage de salariés, des prototypes à affiner et des longues phases de recherches... Désormais, elle a trouvé une stabilité qui se traduit notamment par une gamme de skis « aboutie » et « fiable » selon Jack Fauvel : « La vraie bascule a eu lieu quand j'ai recruté Éric en 2021, qui est menuisier de formation. Grâce à lui, nous sommes revenus à la base, à ce qui fait nos skis : le bois. » Les deux hommes se tournent vers des essences différentes, plus anciennes, et les travaillent : à ce jour, La Manufacture à Félix propose 6 modèles de skis.

## AUCUNE SOUS-TRAITANCE

Skis de station, de randonnée ou de slalom, noyau en frêne, placage en ébène blanc du Laos, en chêne des marais ou encore en sycomore doré, ski plus ou moins « flex », tissus techniques divers, résine à 50 % bio... Si chaque modèle est très spécifique, d'autant plus ceux créés sur mesure à la demande du





© Cyril Garrabos - La Vie Économique

réaliser des modèles personnalisés pour des marques de luxe, comme Claudie Pierlot ou Balenciaga. Récemment, Jacquemus lui a même commandé une luge.

### UN VÉLO EN BOIS

La Manufacture à Félix sait donc fabriquer autre chose que des skis. Concevoir et vendre des articles de sport outdoor, à l'instar de skateboards ou encore de raquettes de plage, mais aussi des meubles à la demande, est en effet l'autre pan de son activité. Avec, en produit phare, un vélo créé avec le designer Stéphane Mathieu dont le cadre est entièrement en bois. Pour Jack Fauvel, ce deux-roues de standing est aujourd'hui « la porte de sortie » de la société alors que son chiffre d'affaires demeure fragile, bien qu'à l'équilibre. « Nous avons beaucoup travaillé, mais pas assez. La marque et l'entreprise doivent passer un cap », remarque-t-il, précisant par ailleurs « être structuré pour fabriquer 250 paires » par an. « Désormais, nous devons

client, tous ont pour point commun d'être fabriqués de A à Z au sein de l'atelier grâce au savoir-faire d'Éric accompagné d'Anaïs, la seconde salariée. « Chaque ski demande 25 heures de travail. C'est de l'horlogerie de luxe », évoque Jack Fauvel. Une expertise qui a un prix : il faut déboursier entre 900 euros et 3 000 euros (1 500 euros en moyenne) pour une paire Villacampa-Pyrénées.

### UNE CLIENTÈLE DE PASSIONNÉS

Les skis de La Manufacture à Félix, qui a depuis peu choisi de vendre en direct dans un marché concurrentiel où il est difficile de peser et de marger, sont de fait à destination de passionnés davantage que du grand public. Moniteurs, gendarmes du PGHM et autres guides de haute montagne, « des gens qui se reconnaissent dans le discours », constituent l'essentiel de sa clientèle mais pas seulement. À plusieurs reprises, l'atelier a été contacté afin de

développer des produits pour faire du chiffre d'affaires et, en particulier, ce vélo. Pour cela, je dois trouver des investisseurs. » Jack Fauvel se dit donc prêt à ouvrir ses portes sans oublier de rappeler, à toutes fins utiles, que dans cette aventure « le sens prévaut ». ■

24  
31  
33  
40  
47  
**64**  
Béarn  
65

## FABRIQUER SA PROPRE PAIRE DE SKI

La Manufacture à Félix ouvre ses portes aux entreprises et aux particuliers intéressés pour fabriquer eux-mêmes leur propre paire de skis. « C'est un peu comme le surfer qui aura envie de shaper sa propre planche », sourit Jack Fauvel, qui compare ces sessions de trois jours à un « Vis ma vie d'artisan ». Ces master classes, mises en place après le Covid, ont trouvé leur public : l'an dernier, 30 sessions ont ainsi eu lieu.



**JACK FAUVEL**  
fondateur de  
La Manufacture à Félix



## Pau BIOGAZ ET MÉTHANISATION EN CONGRÈS

La prochaine édition des Journées Recherche Innovation (JRI) biogaz et méthanisation aura lieu à Pau, au Palais Beaumont, du 26 au 28 mars prochains. Ce colloque francophone, organisé par le Centre Technique National du Biogaz et de la Méthanisation (CTBM) en partenariat avec l'APESA et avec le concours de l'université de Pau et des Pays de l'Adour ainsi que la participation de Teréga et TotalEnergies, rassemble la communauté des experts de la filière. L'objectif de ces JRI 2024 est de promouvoir les échanges entre ces derniers (industriels, agriculteurs, chercheurs et acteurs du territoire) afin de poursuivre le développement d'une filière adaptée au contexte français. Pour ce faire, les travaux de recherche, retours d'expérience, réflexions seront partagés au travers des présentations, tables rondes et moments d'échange.

**Inscription sur [www.atee.fr](http://www.atee.fr)**



© Shutterstock



© Groupe Daniel

## Lescar LE GROUPE DANIEL MISE SUR LE NATUREL

Le groupe Daniel, leader régional de l'industrie des matériaux de construction basé à Lescar, lance Terraglo, son nouveau matériau naturel et durable en terre crue compressée. Ces pavés, conçus pour bâtir des cloisons intérieures ou extérieures (avec protection type enduit ou minéralisant), ont été élaborés par la filiale D-IRD de l'entreprise béarnaise, qui s'engage à valoriser la totalité des matériaux issus des gravières et carrières. « Dans une logique d'économie circulaire et d'écoconception, nos matériaux sont réalisés dans des presses mécanisées avec de la terre humide, composée d'une proportion équilibrée d'argiles, limons, sables et petits graviers. La stabilisation du produit se réalise par ajout d'un liant vertueux », précise le groupe, qui avec Terraglo entend répondre aux enjeux climatiques.



## Orthez LA NOUVELLE IDENTITÉ DE TISSAGE MOUTET

À l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire, Tissage Moutet vient de dévoiler sa nouvelle identité. Pour l'entreprise orthézienne, ce nouveau logo affirme son héritage : « Les lignes épurées et contemporaines illustrent notre volonté d'allier audace et créativité à notre savoir-faire. La mise en avant du nom de la marque, Moutet, renforce notre positionnement à l'international. « Tissage » souligne notre engagement pour une fabrication qui est et restera ancrée à Orthez, où se tissent transmission, qualité et exigence depuis 1874 ». Par ailleurs, une collaboration anniversaire nommée « Pinaceae » conçue avec la designer Élise Fouin est sortie ce 22 février, ouvrant la voie à d'autres événements qui émailleront cette année anniversaire.



24  
31  
33  
40  
47  
**64**  
Béarn  
65



## Pau OSEZ LA FRANCHISE : LES CANDIDATS RETENUS

En novembre dernier, Pau Commerces et ses partenaires lançaient le concours Osez la franchise, avec pour objectif de sélectionner des porteurs de projets souhaitant ouvrir une franchise au centre-ville de Pau. Parmi une vingtaine de candidatures reçues, 9 lauréats parmi lesquels des commerçants déjà installés, des salariés du privé ou encore des porteurs de projets ont été sélectionnés. Le dimanche 17 mars, le temps d'une journée, ces derniers rejoindront les équipes du service Commerce de la Ville de Pau et leurs partenaires au salon Franchise Expo où plus de 500 exposants seront présents pendant 3 jours, du 16 au 18 mars prochains. L'occasion de rencontrer et d'échanger avec de nombreuses enseignes nationales autour de leur projet : la restauration, le mobilier ou la décoration, les sports et loisirs, ou bien encore les concepts stores.

# Du mieux mais de l'incertitude

Selon le dernier baromètre publié par la CCI Bayonne Pays Basque, la situation des entreprises se stabilise dans un contexte de décreue de l'inflation. André Garreta, président de la CCI, a profité de la publication de cette enquête semestrielle pour interpeller les responsables de la Communauté d'Agglomération Pays Basque sur leur gestion et leurs promesses.

Par Vincent BIARD

« **L**a situation s'est quelque peu améliorée mais nous sommes toujours sur un taux d'inflation important, des problématiques de pouvoir d'achat, des carnets de commandes en diminution en local comme en national » résumait André Garreta lors de la présentation le 20 février dernier de l'enquête de conjoncture semestrielle. 211 entreprises du Pays basque ont répondu à cette enquête portant sur les résultats du 2<sup>e</sup> semestre 2023 et les tendances du 1<sup>er</sup> semestre 2024. Autour d'André Garreta lors de cette conférence de presse étaient présents Marie-Anne Kozlowski, directrice de la Banque de France de Bayonne ainsi que Jean-Baptiste Fagoaga, élu de la CCI et hôtelier de Sare.

### DIMINUTION DE L'INFLATION

Pour situer les chiffres du Pays basque, André Garreta et Marie-Anne Kozlowski ont rappelé le contexte mondial avec une inflation qui ralentit plus rapidement que prévu. Pour 2024, les économistes tablent sur une poursuite de ce ralentissement. Avec une croissance de 0,5 %, l'économie européenne a

échappé de peu à la récession en 2023. Selon l'Insee, la France s'en est mieux sortie avec 0,9 % de croissance et une inflation moyenne établie à 4,9 %, contre 5,2 % en 2022. Localement, les chiffres du trafic du port de Bayonne (+12,2 %) et de l'aéroport de Biarritz - Pays basque (+4 %) indiquent une amélioration de l'économie en 2023.

### STABILITÉ DES CHIFFRES D'AFFAIRES

42 % des entrepreneurs interrogés au Pays basque témoignent d'un chiffre d'affaires stable pour le second semestre 2023, en hausse pour 31 %, en dégradation pour 27 %. Pour le premier semestre 2024, ils sont 44 % à anticiper un chiffre d'affaires stable et 12 % une hausse. Mais 15 % d'entre eux redoutent une dégradation de leur activité et 29 % sont dans l'incertitude. Toujours selon l'enquête de la CCI, leurs principales problématiques pour ce début 2024 concernent les impacts de l'inflation (pour 28 %) et la baisse de la demande (27 %). 92 % des entreprises indiquent être encore plus attentives aux charges et 90 % d'entre elles estiment que leur rentabilité pourrait être affectée.





ANDRÉ  
GARRETA  
président de  
la CCI Pays basque

© Richard Lajusticia

## L'INDUSTRIE INVESTIT

Le baromètre de la conjoncture économique du Pays basque propose aussi des tendances par secteur d'activité. Depuis plus d'un an, les industriels dégagent de meilleurs chiffres d'affaires. Malgré un manque de visibilité et un contexte inflationniste, ils poursuivent leurs efforts d'investissements. Le niveau d'activité du secteur du BTP se redresse légèrement mais reste instable. Mais l'allongement des délais moyens de paiement et les difficultés de recrutement ralentissent son activité et ses projets d'investissements. Après une saison estivale assez satisfaisante, les entreprises du tourisme souffrent d'une baisse de leur chiffre d'affaires tandis que la fréquentation des clients s'est maintenue dans les établissements CHR générant un bon chiffre d'affaires. Le commerce (gros et détail) est le secteur d'activité où le chiffre d'affaires régresse le plus.

## LES PROMESSES DE L'AGGLO

Interrogé sur la hausse de la fiscalité des entreprises annoncée lors du récent débat sur les orientations budgétaires 2024 de la Communauté d'agglomération Pays basque (CAPB), le président de la CCI s'est montré

offensif. André Garreta a averti du « risque de mobilisation des chefs d'entreprise » face à l'augmentation de la CFE. Il a rappelé les promesses de pacte fiscal, non respectées selon lui, lors de la création de la CAPB en 2017. Constatant les hausses du budget de fonctionnement de la CAPB, André Garreta a déploré l'attitude de son service de développement économique qui persiste à travailler seul alors que la contractualisation de ses missions au bénéfice des chambres consulaires était aussi une promesse... Controverse à suivre. ■

## LES MÉTIERS QUI RECRUTENT LE PLUS

Selon les chiffres du site Internet « Emploi Pays Basque » publiant des offres d'emploi, de stages et de formations au Pays basque, au 16 février 2024, les cinq secteurs qui recrutent le plus étaient l'industrie (1 097 offres), le BTP (858), la comptabilité (417), la santé (363) la restauration (316). Les métiers les plus demandés étaient comptable (296 offres), auxiliaire de vie (257), collaborateur comptable (170), maçon (151) et aide-soignant (150).



## Bidart 10<sup>e</sup> ÉDITION DE BASK'INVEST

Le 21 mars prochain, l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart accueillera la 10<sup>e</sup> édition de Bask'Invest. En 2022, cette journée de rencontre avait réuni 55 start-ups du Pays basque (mais aussi du Béarn et du sud des Landes) et 23 fonds d'investissement locaux et nationaux. Cette année encore, les responsables de start-ups devront présenter en trois minutes chrono leur entreprise, leur innovation, leurs projets de développement et leurs besoins de financement. À eux de convaincre les investisseurs qu'ils retrouveront lors de rendez-vous individuels courts. Bask'Invest est organisé par ESTIA Entreprendre, EY (Ernst & Young), la CCI Bayonne Pays Basque, la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Infos et inscriptions sur le site web d'ESTIA Entreprendre.

## Bayonne PAXKAL INDO RÉÉLU AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Élu en 2019 à la présidence du Conseil de développement du Pays basque, Paxkal Indo a été reconduit à la tête de cette association le 24 janvier dernier avec Martine Bouchet (vice-présidente), Philippe Mayté (trésorier), Élisabeth Charriau (secrétaire) et Thierry Buret (secrétaire adjoint). Créé en 1994 dans le sillage de la démarche prospective « Pays Basque 2010 », le Conseil de développement du Pays basque rassemble 419 membres (citoyens, organismes, associations...) pour la période 2024-2026. Observatoire sociétal et laboratoire d'idées, le CDPB concourt au débat public sur les grands enjeux du territoire et entame maintenant le chantier prospectif et participatif « Pays Basque 2040 ». À noter que cette association est soutenue par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la Région Nouvelle-Aquitaine.





## Ustaritz 134 PROJETS SOUTENUS PAR L'INSTITUT CULTUREL BASQUE

Basé depuis sa fondation en 1990 au château Lota à Ustaritz, l'Institut culturel basque travaille à la sauvegarde, à la transmission et à la diffusion de la culture basque. Lors du conseil d'administration de l'association le 3 février dernier, le projet 2024 de l'ICB a été voté. Poursuivant sa feuille de route 2023-2026, l'Institut culturel basque soutiendra cette année 134 initiatives portées par ses associations membres. L'Institut culturel basque compte onze salariés et dispose d'un budget d'un million d'euros provenant du ministère de la Culture, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département des Pyrénées-Atlantiques, de la Communauté d'agglomération Pays Basque, du Gouvernement autonome d'Euskadi et de la Fondation Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne.



## Saint-Jean-de-Luz

### LA MAISON ADAM À LA GRANDE ÉPICERIE DE PARIS

Du 8 au 24 mars prochain, la Maison Adam disposera d'une boutique éphémère au sein de La Grande Épicerie de Paris, immense halle alimentaire prestigieuse située au 38 rue de Sèvres. La Maison Adam y présentera notamment une boîte de 24 macarons au packaging inédit car imaginé avec les équipes de La Grande Épicerie de Paris pour célébrer les deux maisons. Institution du Pays basque depuis 1660, la Maison Adam est célèbre pour ses macarons, ses pâtisseries et ses chocolats. Quant à La Grande Épicerie de Paris, elle a été créée en 1923 et propose sur ses 2 900 m<sup>2</sup> de surface pas moins de 30 000 articles d'épicerie fine.

# ADIE Le big bang des TPE

Avec 88 personnes financées à Tarbes en 2023, l'antenne départementale de l'ADIE joue un rôle majeur dans le tissu économique et souhaite aider plus de créateurs d'entreprises.

Par Hermance HITTE

L'espace coffee du Massey n'a encore jamais été aussi rempli. Ouvert depuis le 2 février, ce nouveau lieu de coworking ne pouvait qu'accueillir les bénévoles et les responsables de l'ADIE : sans l'association il ne serait peut-être pas devenu une réalité. Hakim Ettaouti, son créateur, le confirme : « Ça a été un vrai coup de pouce pour que je puisse me lancer et avec cette trésorerie, je me sens serein pour démarrer ». À son image, 88 bénéficiaires du dispositif ont pu, en 2023, devenir des entrepreneurs à part entière dans le 65 où l'antenne départementale est aussi dynamique qu'investie. Ce 20 février, tous les membres étaient réunis dans ce site symbolique qui a permis un temps d'échange entre « les personnes de la sphère publique, privée, les bénévoles, les entrepreneurs et ceux qui souhaitent le devenir », comme l'a souligné Gilles Bernardin, directeur territorial de l'ADIE.

## UN TERRITOIRE QUI BOUGE

Entre échanges dans la bonne humeur et le bilan de l'année, une certitude s'impose : Tarbes regorge d'une activité entrepreneuriale plus intense qu'elle n'y paraît. Alexis Malric, responsable départemental depuis 2019, le sait mieux que quiconque : « On a une image d'une ville où l'emploi est difficile, mais pas du tout. Ça bouge et plein de gens se lancent à leur compte ». Des idées et des envies, il n'en manque pas, contrairement au capital de démarrage dont l'accord se voit souvent refusé par

le système bancaire classique. Sans garanties, pas de prêt, sans fonds propres, peu ou mauvaise concrétisation de projet... Une spirale que casse l'ADIE, notamment par le biais des microcrédits. Si les chiffres parlent d'eux-mêmes, pour les responsables de l'antenne Tarbes Lourdes Pyrénées ils sont bons mais ne suffisent pas.

## DES FINANCEMENTS CUMULABLES

Des exemples de critères qui mènent à l'échec, Gilles Bernardin en a des dizaines. Tous les intervenants les connaissent et dans leur boîte à outils, ils misent sur l'apport en capital solidaire qui vient en complément aux microcrédits. D'un montant maximum de 3 000 euros, celui-ci permet de démarrer une activité en toute sérénité puisque le remboursement peut être

## L'ADIE TARBES LOURDES PYRÉNÉES EN CHIFFRES

En 2023, l'ADIE Tarbes Lourdes Pyrénées a financé 88 personnes, de Tarbes et son agglomération. Parmi elles, 31 % ont moins de 30 ans, 21 % plus de 50 ans et 40 % sont des femmes. Ces financements sont d'un montant moyen de 6 461 € et le total s'élève à 568 604 € dont 455 867 € pour les microcrédits professionnels pour la création ou le développement d'entreprise.



## “ On a une image d'une ville où l'emploi est difficile, mais pas du tout ”

Dominique, bénévole à l'ADIE Tarbes Lourdes Pyrénées, et Alexis Malric, responsable départemental.



© HH - La Vie Économique

différé jusqu'à 24 mois. Les deux financements sont cumulables et dans un contexte marqué par la transition écologique, l'apport en capital solidaire permet également de financer les investissements liés pour un montant maximal de 5 000 euros...

### COUP DE POUCE DE LA BANQUE DE FRANCE

Un univers qui semble éloigné de celui de la Banque de France dont une des missions était d'attribuer la cotation des entreprises et s'adressait principalement à celles dont le chiffre d'affaires dépassait 750 000 euros. Pourtant, là encore, l'évolution est de mise : « On passait au travers de toutes ces TPE qui font le vivier économique du département mais, naturellement, elles sont venues à nous », confie Yohan Antonio, représentant de la BDF. Celle-ci ne se positionne pas au niveau de la création mais devient bien un allié dans la phase qui suit : « Lorsque ces petites entreprises se développent, on peut agir dans la médiation du crédit ». Prêt d'investissement, ouverture de compte malgré un incident ou obtention d'un découvert, même sans garanties la BDF intervient désormais auprès des partenaires

bancaires si besoin. Des forces vives qui œuvrent dans le même sens et s'étoffent de l'appui de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

### UN RÉSEAU QUI SE COMPLÈTE

Évelyne Ricart y est en charge de l'économie sociale et solidaire. Autant dire qu'elle maîtrise les problématiques en jeu : « Les TPE et PME se développent, c'est indéniable, il faut du courage pour se lancer mais aussi des moyens. À l'agglomération, on n'intervient pas sur un système de prêt mais à travers des subventions liées au développement économique et la création d'emploi ». À chaque étape du chemin de l'entreprise, ces acteurs économiques mettent tout en œuvre pour qu'il continue et à la racine de ce véritable big bang des TPE, les bénévoles font office d'énergie qui concrétisent les étincelles. Dominique, l'animateur d'équipe, Didier ancien concessionnaire affilié à la mobilité, Sylvie qui met son expérience d'accompagnatrice clients au service des entrepreneurs... Une équipe solide et investie de 7 bénévoles qui assurent accompagnement, conseils et souvent soutien moral. Le résultat est là : 87 % des entreprises soutenues par l'ADIE sont pérennes. ■

# Stations Opération hors neige



En l'absence de neige leur permettant d'ouvrir leurs domaines skiables, certaines stations des Hautes-Pyrénées misent sur leurs activités hors ski pour accueillir les vacanciers.

Par Charlène LERMITE

**L**e manque de neige n'est pas synonyme d'ennui dans les Pyrénées. Si les stations de basses et moyennes altitudes ne sont pas les mieux équipées pour conserver leurs domaines skiables ouverts, elles ont misé sur la diversification et proposent une myriade d'activités aux vacanciers. Du côté de la station du Hautacam, « le ski devient une activité complémentaire, nous sommes un parc d'activités », commente sans hésitation Marie-Florentine Hutin, chargée de communication et de commercialisation pour la station. L'espace ludique n'est pas en reste avec le Zippy bike, du vélo sur une

tyrolienne à 50 mètres au-dessus du vide, une Mountain luge sur 700 mètres de descente, ou encore, le Tubby jump, une descente en bouée avec atterrissage sur un coussin d'air géant. « Côté espace nature, nous proposons de la trottinette électrique à la location et un jeu immersif sur une tablette avec lequel les utilisateurs se baladent dans notre domaine nordique en répondant à des questions », continue Marie-Florentine Hutin. Dans la station du Val d'Azun, du côté du col du Soulor, quand la neige fait défaut, le côté grandiose du site est mis en avant et les activités ne manquent pas non plus avec la location de VTT, de trottinettes électriques et une tyrolienne de 300 mètres de long.



## “ Le ski devient une activité complémentaire ”



© CL - La Vie Économique

### COMMUNICATION COMPLEXE

Soumises aux aléas météorologiques, ces stations sont capables de changer leur fusil d'épaule quasi instantanément. « S'il y a de la neige nous prenons, et s'il n'y en a pas, nous faisons sans », commente Julien Moreau, responsable de la station du Val d'Azun. Sur les pistes et les sentiers de la station, 55 balises réversibles ont été mises au point avec l'aide d'un bureau d'études. Il suffit aux équipes du Val d'Azun de les tourner pour passer du ski aux activités hors neige. Même son de cloche du côté du Hautacam : « Quand tout a fondu en janvier, nous avons mis 1 h 30 pour ouvrir le Snow tubing et le Tubby jump. Notre personnel est réactif. Sur la partie ski, la remise en route est un peu plus lente. Pour espérer ouvrir, nous devons enregistrer 30 centimètres afin de pouvoir damer ». Les deux stations des Hautes-Pyrénées communiquent autant sur les activités ski que hors neige. « Nous avons tenté une communication décalée avec Hautacam Plage, qui a bien plu. Nous avons un espace grillades et nos employés portaient des tenues hawaïennes », sourit Marie-Florentine Hutin. Mais communiquer sur ces activités reste complexe, d'autant que « le bulletin de neige annonce la station fermée alors que si le domaine skiable est indisponible, les activités, elles, restent bien ouvertes », ajoute-t-elle.

### UN MODÈLE ÉCONOMIQUE CHANCELANT

Cette année, moins propice au ski, met en danger les modèles économiques de ces stations où la neige n'est pas garantie. « En terme économique, rien ne remplace

la neige. Sur une année comme celle-ci nous serons déficitaires », affirme Julien Moreau. « Côté fréquentation, nous ne pouvons pas lutter contre la volonté des touristes de skier. Nous attirons un public sur une journée avec le ludique et des sensations différentes », explique Marie-Florentine Hutin. Mais cela ne suffit pas à supplanter les revenus du ski : « Une belle journée d'activités va générer 5 000 euros de chiffre d'affaires contre 29 000 euros pour un week-end de ski », continue-t-elle. Julien Moreau mise sur le modèle intégré pour répondre aux besoins de ses clients : « une famille qui vient, voudra par exemple faire de la trottinette le matin, de la tyrolienne l'après-midi et entre, elle a besoin de se restaurer sur place. Entre la restauration et la location c'est un service complet qu'il faut proposer. » Si le ski est plus rémunérateur, les deux stations ne souhaitent pas produire de la neige de culture pour autant. « Les enneigeurs sont un sujet sensible. À 1 300 mètres d'altitude, ce serait une aberration compte tenu du réchauffement climatique », juge Julien Moreau.

### PERSONNEL POLYVALENT

En l'absence de neige, moins d'employés sont nécessaires et certains doivent se rendre polyvalents. Sur les 10 employés que compte le Val d'Azun, quand le domaine skiable est fermé, seul un petit nombre d'entre eux suffit pour assurer la location des VTT et trottinettes et le fonctionnement de la tyrolienne. « Nous sommes en gestion directe donc nous ne pouvons pas recourir au chômage partiel. Quand il n'y a pas de neige, les pisteurs et les dèmeurs passent sur l'entretien du vallon », explique Julien Moreau. Du côté du Hautacam, « nous essayons de maintenir nos pisteurs pour gérer les bobos du quotidien, mais, quand il n'y a pas de ski, cela représente 7 personnes en moins », vient compléter Marie-Florentine Hutin. Si les activités ne manquent pas, hors neige, le modèle reste encore à éprouver. ■



© Mael Morillon

Pic Bois Pyrénées

# La signalétique, c'est stratégique !

**V**u de l'extérieur, Pic Bois Pyrénées ne se fait pas remarquer, pourtant l'activité qui occupe les salariés à l'intérieur du bâtiment est plutôt unique. L'entreprise, installée à Tournay depuis 2003, fabrique des panneaux de signalisation touristique en bois pour les collectivités territoriales, les Parcs nationaux, ou encore, le Conservatoire du littoral. Pic Bois Pyrénées est une filiale du groupe Pic Bois créée à Saint-Martin-en-Haut (69) en 1990 par Bruno Chataignon. Cet ébéniste a innové par ses techniques de sablage et a aussi breveté une technique de gravure. Après l'installation d'un second atelier à Carpentras, Pic Bois souhaite en ouvrir un 3<sup>e</sup> dans le Sud-Ouest. Sylvain Trigueros, alors en fin d'études, décide de répondre à une annonce pour assurer le développement de la filiale de Pic Bois. « J'avais une licence en biochimie et je sortais d'une école de commerce spécialisée dans l'industrie du bois en Corrèze. J'ai postulé et cela a été ma première expérience », témoigne le gérant de Pic Bois Pyrénées. L'entreprise s'installe directement à Tournay, dans une ancienne chaudronnerie appartenant à la Communauté de communes des Coteaux du Val d'Arros, idéalement placée à la sortie de l'autoroute.

## LA SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE EN PANNEAUX EN BOIS

En coulisses, une dizaine d'employés travaillent à la confection des futurs panneaux de signalisation touristique. L'équipe compte deux commerciaux, une

Installé à Tournay depuis 2003, Pic Bois Pyrénées crée de la signalétique touristique pour les collectivités territoriales et des acteurs comme les Parcs nationaux et le Conservatoire du littoral.

Par Charlène  
LERMITE

assistante, un graphiste prépresse et des menuisiers. Dans un premier temps, la demande en signalétique touristique bois vient des zones de nature et touristiques, notamment, avec les Parcs nationaux qui balisent leurs sentiers de randonnée avec les fameuses lames jaunes. « La signalétique touristique est le cœur de notre activité, surtout en milieu naturel. Mais aujourd'hui, les demandes viennent de l'ensemble du territoire avec les communes et leurs plaques de rues par exemple », souligne Sylvain Trigueros.

## PIN, MÉLÈZE, CHÂTAIGNIER...

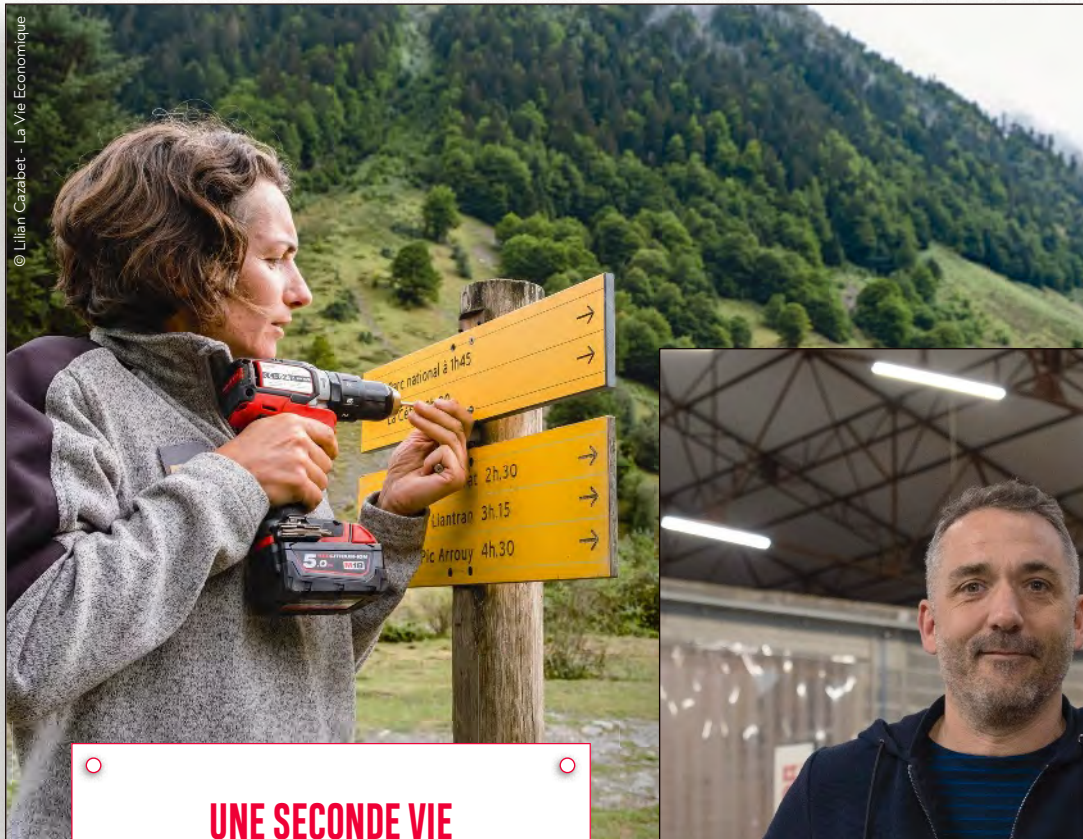
Pic Bois Pyrénées travaille avec les collectivités territoriales, mais aussi, des hôteliers et des campings. « Nous couvrons 20 départements,

dont l'ancien Limousin et les Pyrénées-Orientales », ajoute le gérant de Pic Bois Pyrénées. Du côté de l'atelier, d'épais morceaux de bois sont empilés sur de grandes étagères. « Nous utilisons du pin autoclave, du mélèze, du châtaigner et du chêne », continue Sylvain Trigueros. Les panneaux aux formes arrondies sont découpés sur une machine à commande numérique alors que les coupes rectangulaires sont faites à la scie. En cours d'usinage, les futurs panneaux de la commune d'Estaing aux bordures faites de reliefs montagneux, derrière, les prochaines bornes explicatives de Socoa prennent forme.

## DES PROJETS SUR-MESURE

Certaines parties sont réalisées en interne comme les bornes bois, les panneaux en impression sur vinyle puis contrecollés. Et, d'autres sont sous-traitées, comme les





## UNE SECONDE VIE POUR LES LAMES DE SENTIER

Pic Bois a développé une gamme baptisée MAGEC qui répond à la loi Agec contre le gaspillage en utilisant des produits recyclés. Les lames de sentiers cassées ou abîmées sont reprises par Pic Bois qui leur donne une seconde vie en les réemployant. Pic Bois fabrique avec des bancs, des banquettes, des tables de pique-nique et des corbeilles. L'entreprise possède aussi la certification ISO14001, concernant la maîtrise de l'impact environnemental de ses activités. Les chutes de bois générées sont par exemple revalorisées par PSI à Lannemezan. Les bois utilisés par Pic Bois portent la norme PEFC et viennent de forêts gérées de manière durable.



**SYLVAIN  
TRIGUEROS**  
gérant de  
Pic Bois Pyrénées

bornes en acier Corten ou les inclusions par vitrification dont le décor est intégré par pression. « Nous avons à la fois un rôle d'assembleur et un rôle de fabricant », explique Sylvain Trigueros. Avec son bureau d'études, Pic Bois Pyrénées peut proposer du sur-mesure. Dans la salle d'exposition de la société, des granulés odorants sont posés sur une table : « Pour Fronton, nous réalisons des bornes avec des granulés parfumés pour un sentier d'adaptation », indique le gérant de Pic Bois

Pyrénées. De plus en plus, dans leur cahier des charges, les collectivités locales mentionnent la nécessité d'un approvisionnement en bois local, ce qui ne pose pas de difficulté à Pic Bois Pyrénées dont la plupart des bois sont sourcés en France. « Nous sommes fidèles à nos fournisseurs français depuis le début donc nous n'avons pas eu de problèmes d'approvisionnement », affirme-t-il. À l'avenir, Pic Bois Pyrénées entend continuer de tracer sa route sur ce marché de niche. ■



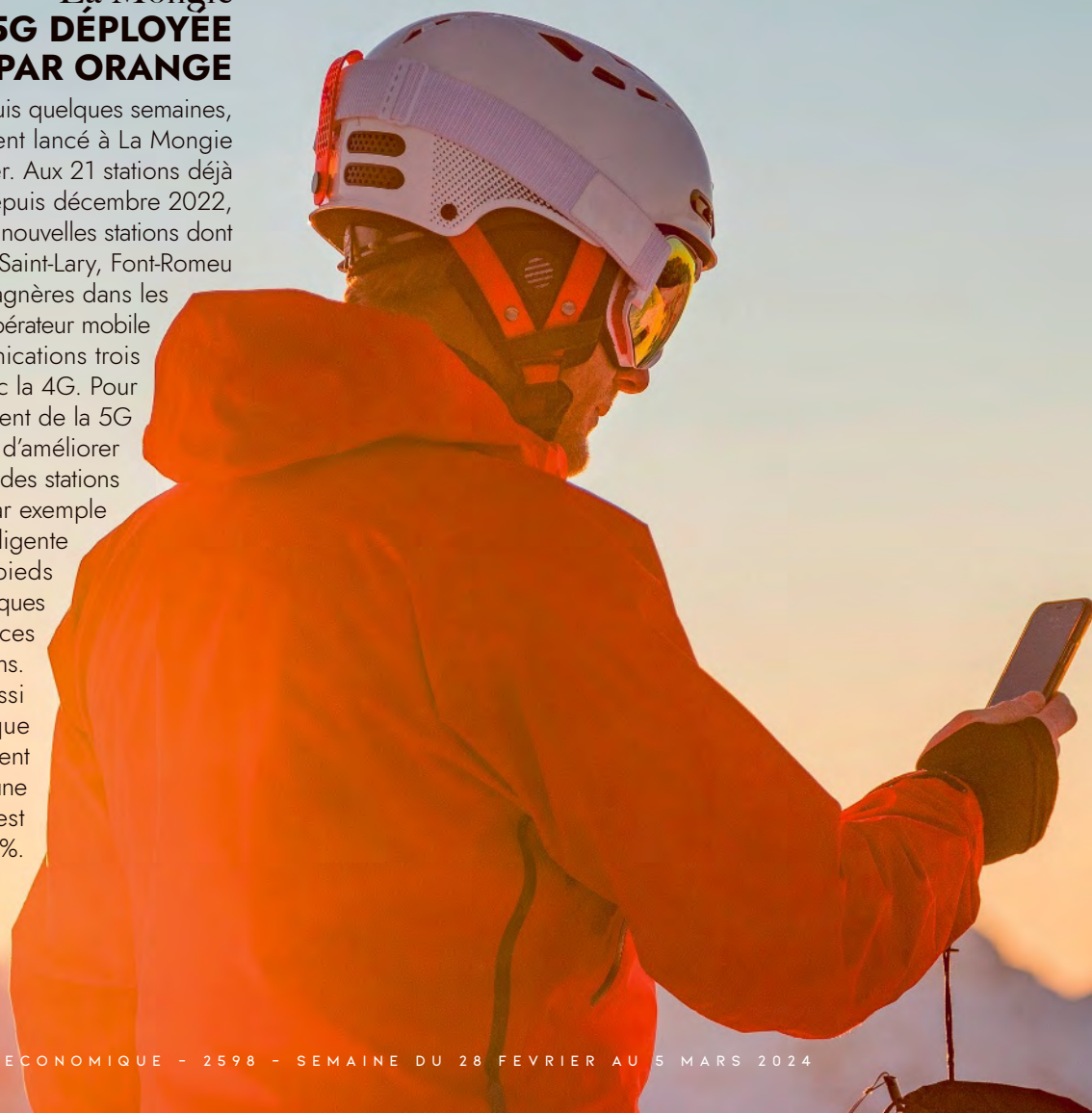


## Hautes-Pyrénées TROIS PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2023

La Région Occitanie avait soumis au vote citoyen l'attribution du budget participatif « Vos solutions pour le climat et l'alimentation » dont l'enveloppe compte 2,3 millions d'euros. Dans les Hautes-Pyrénées, trois projets ont été plébiscités et seront lauréats de ce budget participatif. Dans la catégorie alimentation, c'est Ferm'en Coop, un dispositif qui met en lien des futurs agriculteurs et des fermes en quête de reprenneur qui a remporté la mise. Du côté de la thématique climat, le projet d'amélioration de la performance énergétique du tiers lieu associatif La Soulane a été plébiscité par les votants, tout comme l'association Viseta, qui développe une picocentrale hydroélectrique en bois et entend s'installer dans le tiers lieu « Le Lien » à Ibos pour y créer un atelier d'assemblage et de test.

## La Mongie LA 5G DÉPLOYÉE PAR ORANGE

Déjà disponible depuis quelques semaines, la 5G a été officiellement lancée à La Mongie le 14 février dernier. Aux 21 stations déjà couvertes par la 5G depuis décembre 2022, Orange a ajouté 23 nouvelles stations dont La Mongie, Cauterets, Saint-Lary, Font-Romeu et Luchon-Superbagnères dans les Pyrénées. Avec la 5G, l'opérateur mobile annonce des communications trois fois plus rapides qu'avec la 4G. Pour Orange, le déploiement de la 5G permettra aussi à l'avenir d'améliorer l'expérience au cœur des stations de ski en bénéficiant par exemple d'une gestion intelligente des files d'attente aux pieds des remontées mécaniques et de profiter des services en ligne de ces stations. La 5G consomme aussi moins d'énergie que la 4G. Avec le déploiement de La Mongie, la commune de Bagnères-de-Bigorre est couverte par la 5G à 98 %.





**ISABELLE BRACHET**responsable du nouveau magasin de lingerie  
Valège à Tarbes

## Tarbes LES DESSOUS VALÈGE REPRENNENT LE DESSUS

Il n'aura pas fallu longtemps pour que les anciens locaux de l'enseigne Kookaï trouvent une nouvelle vie : depuis le 2 février, la marque Valège s'y déploie, avec toute sa subtilité et ses lignes colorées. Rue Maréchal-Foch, le magasin de lingerie est un vrai défi pour Isabelle Brachet qui se lance dans le commerce après une carrière dans la dentisterie. Une affaire familiale puisqu'elle s'est associée avec son époux Vincent : bien connu des Tarbais, ce dernier est le président de l'association Tellement Tarbes et le directeur des deux magasins Monsieur Bricolage. Pour la marque française qui n'avait plus de distributeur en ville, c'est un retour en beauté, avec des collections qui changent tous les 15 jours et des gammes qui n'oublient pas les grandes tailles, le démarrage est excellent. Les messieurs ne sont oubliés à travers une petite gamme et Isabelle se fera un plaisir de conseiller ses futurs clients et clientes.

© HH - La Vie Economique



## Tarbes LE MASSEY, LE NOUVEL ESPACE DE COWORKING

Cosy et pensé pour offrir les conditions idéales aux différents besoins professionnels, un tout nouvel espace de coworking a ouvert ses portes à Tarbes. Depuis début février, le Massey accueille ceux qui souhaitent disposer d'un cadre de travail ou d'un lieu de réunion où la bonne ambiance est de mise. Un open space de 6 postes pouvant grimper jusqu'à 12, une salle intimiste pour une concentration optimale, une pièce principale où se détendre avec des collations : Hakim Ettaouti a conçu le site sans rien omettre. Originaire des Yvelines, le Tarbais d'adoption poursuit en parallèle son activité dans la communication et parmi ses projets, équiper le Massey de tout le matériel nécessaire à l'enregistrement des podcasts ou des vidéos figure en bonne place. En attendant, wifi haute vitesse, imprimantes et scanners, ordinateurs et cafés sont au menu de ce nouveau site qui répond à un vrai besoin au centre-ville.

**HAKIM ETTAOUTI**  
responsable du Massey

© HH - La Vie Economique





VINCENT  
MAYMO

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Gironde



# Préserver le patrimoine agricole

## notre responsabilité sociale

La colère des agriculteurs qui a secoué l'Hexagone ces dernières semaines a crûment révélé l'urgence de garantir un avenir durable à l'agriculture française. La question de l'aménagement foncier est centrale afin d'accompagner les nombreuses transitions auxquelles le secteur doit faire face.

Par Vincent MAYMO,  
professeur des universités, IAE Bordeaux

**D**ans sa deuxième note d'ouverture de 2020, François Bayrou, haut-commissaire au Plan positionnait l'agriculture comme la priorité stratégique de la France avec l'agroalimentaire et la santé. Au-delà de son rang de premier pays agricole en Europe, avec ses 16 % de la surface agricole utile européenne, il en va d'une identité agricole décrite au siècle dernier par un Roger Dion ou un Fernand Braudel. François Bayrou y soulignait aussi les tensions pesant sur le secteur agroalimentaire français, situé en troisième position des exportations de biens agricoles de la zone euro derrière les Pays-Bas et l'Allemagne. Une telle priorité lui vaut d'ailleurs

un ministère dédié dont l'intitulé a évolué pour intégrer l'enjeu de souveraineté alimentaire, car l'objectif est bien de répondre à ce besoin fondamental.

### RÉTABLIR UNE FORME DE JUSTICE SOCIALE

L'actualité est venue rappeler notre pays à sa responsabilité agricole et alimentaire en questionnant bruyamment les évolutions d'un secteur nourricier et pourtant délaissé. Ce détail n'aura échappé à personne, ce petit pourcentage des Français qui est en charge de nos estomacs est sorti dans la rue, a bloqué des ronds-points et des entrées de ville. Pourrait-on lui reprocher ce zèle vindicatif ? Jusqu'à 82 % des Français soutiennent ce mouvement et reconnaissent l'urgence de la situation

quand on sait qu'un suicide d'agriculteur est recensé en France tous les deux jours et que les agriculteurs exploitants gagnent en moyenne moins de 1 000 euros par mois sur leur exploitation tout en travaillant 53 heures par semaine. Encore faut-il avec cela attirer des jeunes sur un métier exigeant à tous points de vue. On se souvient combien la France se nourrit de ses campagnes, combien ces hommes engagés au cœur des territoires en constituent la force vitale.

Dans ces conditions, l'aménagement du territoire et de ses espaces agricoles est, plus que jamais, un levier de rétablissement d'une forme de justice sociale. Il serait ce vecteur de la compétitivité et de transformation du secteur agricole orienté vers la durabilité et la responsabilité. Autour des Safer, les sociétés d'Aménagement foncier et des espaces ruraux, les acteurs du territoire travaillent de concert à cette rénovation des espaces. Qu'il s'agisse d'optimiser l'utilisation des ressources et des compétences, de tenir compte des changements climatiques ou de l'accès à l'eau, de trouver des solutions d'aménagements au service des grandes infrastructures comme de basculer vers une agriculture plus respectueuse de la vie, les défis de l'aménagement sont nombreux.



## LE REVENU, CONDITION D'ATTRACTIVITÉ

« Le revenu, c'est la condition d'attractivité du métier », précisait Bruno Le Maire, ministre de l'Économie au salon de l'agriculture de mars 2023. Et pour cause ! La paupérisation est un vrai sujet en région Nouvelle-Aquitaine où le taux de pauvreté localisé peut atteindre près d'un agriculteur sur trois dans le piémont pyrénéen, les confins girondins, une partie du Périgord, ou sur le plateau de Millevaches selon l'Insee.

Avec 14 589 euros de revenus agricoles en moyenne par an, les ménages agricoles vivent mal de leurs exploitations et diversifient leurs ressources par une activité salariée complémentaire (Insee, 2017). Les revenus sont dramatiquement faibles chez les éleveurs

d'un million de moins de 50 ans dont 117 000 15-24 ans en 1982 et ne compte plus que 184 000 moins de 50 ans et 5 000 15-24 ans.

Ces tensions mettent à jour l'évidence d'un partage de la valeur dont le quidam a oublié l'injustice. Elles nous rappellent avec fracas que les transitions en cours, et notamment écologiques, ne peuvent balayer des pratiques dont les évolutions se font dans le temps long, tant chez les consommateurs finaux que chez les producteurs. Ces derniers doivent engager des investissements protéiformes : en capital humain lorsqu'il s'agit de se former à de nouveaux modes de production ; en capital matériel, lorsqu'il s'agit d'adapter l'outil de production et d'accompagner l'adaptation des terres ; enfin en capital immatériel, lorsqu'il s'agit de redorer une image de marque.

Un second défi est évidemment réglementaire pour répondre à la multiplication des injonctions et s'approprier une transition dont personne n'est prêt à supporter le coût. La transition écologique et la distanciation attendue des produits phytosanitaires notamment sont autant de mutations vécues comme insurmontables tout particulièrement lorsqu'elles achoppent avec un dérèglement climatique nécessitant lui aussi une réinvention des modes de production.

L'enjeu est bien un soutien aux exploitations les plus modestes pour préserver la diversité des modèles de production. Dans ce cadre, le renouvellement du secteur et l'accompagnement des plus jeunes supposent un accès à des exploitations dont les tailles permettent d'atteindre une rétribution plus juste.

## “ Accéder à des exploitations dont les tailles permettent d'atteindre une rétribution plus juste ”

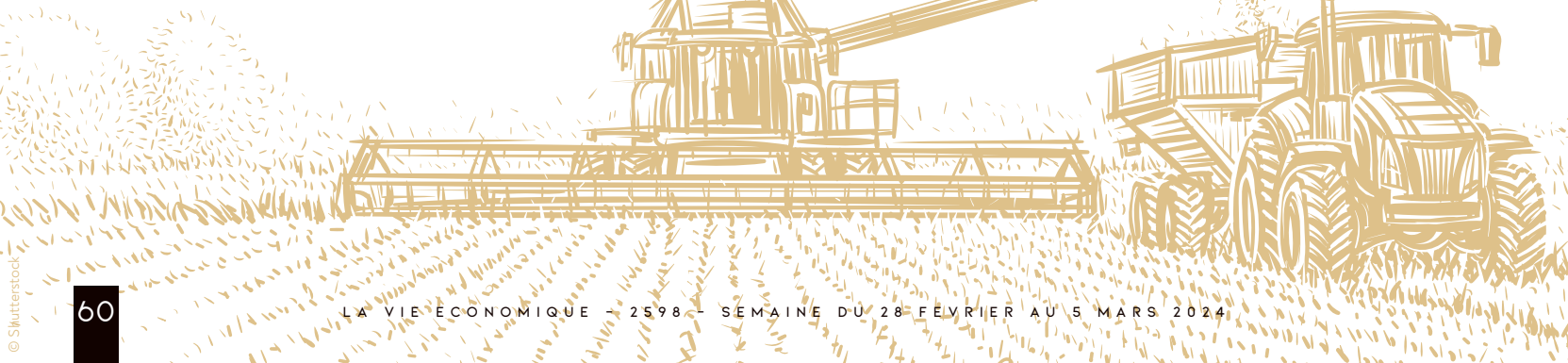
soumis aux aléas des maladies et des contraintes sanitaires. Mais au-delà du revenu, les conditions de travail restent peu attractives : près de 90 % des exploitants travaillent le samedi, 70 % le dimanche et un agriculteur sur deux travaille le soir après 20 heures. En 40 ans, on a vu le nombre de femmes exploitantes divisé par 6 et celui des hommes par plus de 3. Pire, entre 1955 et 2020, le nombre d'agriculteurs a chuté de 2,5 millions à 496 000 actifs. La situation est urgente quand on sait que lors du recensement de 2020, 25 % des agriculteurs exploitants avaient plus de 60 ans. Il convient aussi de composer avec un désintérêt de la jeunesse : le métier comptait près

## CHOC INFLATIONNISTE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ces tensions humaines sont d'autant plus importantes que le secteur doit faire face à des défis majeurs. Ce sont tout d'abord des défis économiques pour absorber un choc inflationniste alors que les marges étaient déjà très faibles, voire inexistantes. Que l'on parle de l'augmentation du prix des matières premières comme du matériel agricole, l'inflation pèse lourd sur le résultat et il faut négocier avec des partenaires souvent mieux armés pour négocier et faire jouer une concurrence internationale.

## LES MISSIONS DES SAFER

En France le sujet de l'aménagement du territoire est brûlant au sortir de la Seconde Guerre mondiale lorsque Charles de Gaulle et Edgard Pisani cherchent une solution de sécurité alimentaire. Ce contexte est bien différent de celui que nous connaissons même si nos équilibres nous montrent que la question est encore pleine d'actualité. Ce contexte est celui qui a donné naissance aux Safer, les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, dont le législateur a régulièrement fait évoluer les missions depuis 1960 « pour passer d'un opérateur agricole à un opérateur de l'espace rural », précise Philippe Tuzolet, directeur de la Safer NA.





La loi n° 2023-1322 du code rural et de la pêche maritime en précise les 4 missions principales dont la première est « la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers ». En particulier, « leurs interventions visent à favoriser l'installation, le maintien et la consolidation d'exploitations agricoles ou forestières afin que celles-ci atteignent une dimension économique viable... (et) concourent à la diversité des systèmes de production, notamment ceux permettant de combiner les performances économique, sociale et environnementale et ceux relevant de l'agriculture biologique au sens de l'article L. 641-13 ». Ces sociétés anonymes à but non lucratif rassemblent un actionariat organisé en 3 collèges représentant le monde agricole (chambre d'agriculture et syndicats agricoles), les collectivités locales (région, départements, EPCI) et les acteurs du monde rural et l'État (financeurs, acteurs de l'environnement, propriété rurale et forestière...).

## UNE CONCENTRATION NÉCESSAIRE

Ce modèle de régulation appuyé par la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) pour les locations/fermages a permis à toutes les exploitations de s'agrandir. Le nombre d'exploitations a été divisé par quatre passant de 1,6 million d'exploitations en 1970 à 390 000 en 2020, avec une SAU moyenne multipliée par plus de 3. Un contexte de concentration nécessaire pour permettre des économies d'échelle aux exploitants : « Toutes les exploitations ont grandi », continue Philippe Tuzolet avant de préciser que « d'autres États membres ont connu une concentration où les petites et les moyennes ont disparu ».

Ce rôle de gardien de la règle a limité la casse spéculative en France avec des prix moyens de 5 000 euros l'hectare (ha) quand aux Pays-Bas, ils sont passés de 52 000 euros en 2012 à 78 000 euros l'ha et qu'ils ont bondi en 20 ans de +474 % au Québec. En



France, les terres restent l'apanage des agriculteurs.

La politique des Safer accompagne l'installation de jeunes agriculteurs en aménageant les territoires et en s'associant à leurs projets pour qu'ils soient les plus supportables possible. Les micro et petites exploitations, de moins de 20 ha représentent encore 40 % des exploitations mais elles ne pèsent que 3,7 % de la SAU selon l'Agreste en 2016 pour une surface moyenne de 60 ha (Eurostat 2019). La transparence au travers d'une publication officielle à l'ensemble des acteurs du territoire joue alors un rôle fondamental dans la régulation du marché par la Safer.

## INNOVER POUR REVITALISER LES TERRITOIRES

« La problématique reste qu'il est difficile pour un jeune de s'installer et de reprendre une exploitation de centaines d'hectares nécessitant un apport de plusieurs centaines de milliers d'euros, avec une rentabilité faible » explique Fabien Joffre, le nouveau président de la Safer NA. L'objectif est d'accompagner un métier en transition poursuit Fabien Joffre qui recherche « un bon équilibre pour éviter la surconsommation des terres agricoles » tout

en accompagnant l'innovation du monde agricole.

Les Safer innovent pour faciliter les échanges, accompagner les cédants et mobiliser une ingénierie juridique et financière éprouvée de nombreuses fois. Si le financement ne relève pas des missions des Safer, elles considèrent être dans « l'obligation de (se) préoccuper de ce sujet faute de quoi, certains projets ne verront jamais le jour ». Certes, les acteurs peuvent compter sur le soutien d'un écosystème bien rodé et notamment des banques. Pour autant, les apports d'un jeune agriculteur ne sont pas suffisants pour atteindre une taille critique. Des coopérations sont à l'œuvre entre la SAFER, la Région Nouvelle-Aquitaine et les banques du territoire. Des montages avec des foncières comme Ferme en vie ou Terre de liens où l'exploitant acquiert le matériel pendant 5 à 7 ans. D'autres perspectives sont ouvertes par le fonds « Élan demain » mis en place par les Safer avec l'appui du ministère de l'Agriculture. Il faut aujourd'hui trouver des leviers financiers à la hauteur des enjeux. Les années à venir devront orienter massivement des fonds pour accompagner l'aménagement et la transmission des terres. ■

# Alerte rouge sur la construction neuve

Chute de la production de logements, des ventes... Pour la FPI, qui rassemble les promoteurs immobiliers, les très mauvais résultats du marché résultent d'abord d'une crise de la demande, à laquelle les récentes annonces du Premier ministre n'apportent pas une réponse adéquate.

Par Anne DAUBRÉE

**E**ncore une marche plus bas. Jusqu'où ? Le 15 février, lors d'une conférence de presse, à Paris, la FPI, Fédération des Promoteurs Immobiliers, présentait le bilan de la profession pour 2023. D'un mot, ils sont mauvais. Et ce, y compris lorsqu'on les replace dans une perspective de long terme. Tout d'abord, les autorisations de logements collectifs ont baissé de 23 %, passant de 240 000 en 2022 à 186 200 en 2023. Et, cette fois-ci, la réticence des maires à accorder des permis de construire (explication avancée l'an dernier par la FPI) n'est plus la seule en cause. S'y ajoute « la friolité des promoteurs. Ils essaient de vendre ce qu'ils ont déjà à l'offre, déposent beaucoup moins de demandes de permis, achètent moins de foncier », explique Pascal Boulanger, président de la FPI.

Étape suivante dans la chaîne de l'immobilier neuf, les mises en vente aussi ont drastiquement diminué en 2023 avec 70 374 lancements commerciaux, contre 104 578 en 2022 (-32,7 %). En outre, en 2023, la chute s'est accélérée au fil de l'année. Au quatrième trimestre, le nombre de logements neufs mis



à la vente (12 102) s'est réduit de moitié par rapport à la même période en 2022. Sur l'année, les chiffres des ventes sont également historiquement bas, avec des tendances diverses (mais quasiment toutes négatives) sur chacun des segments du marché. Au global, en 2023, les ventes sont passées sous la barre des 100 000 (94 828), soit 41,4 % de moins qu'en 2021. C'est très en dessous du niveau moyen annuel de ventes observé par la FPI entre 2017 et 2023, soit 146 296.

Le seul chiffre en hausse est celui des ventes en bloc – auprès des institutionnels et des bailleurs sociaux. Elles ont augmenté de 11,5 %, passant de 29 614 en 2022 à 33 028 unités en 2023. Les programmes de rachats en bloc de CDC Habitat et d'Action Logement devraient faire sentir leurs effets essentiellement au premier trimestre 2024, selon la FPI.

## LES VENTES AUX PARTICULIERS S'EFFONDRENT

En revanche, « nous assistons à une forte chute de la vente au détail », pointe Didier Bellier-Ganière, délégué général de la FPI. En 2023, ces ventes aux particuliers ont chuté de plus du tiers (-38,4 %) par rapport à l'année d'avant, (56 900 contre 92 380). En moyenne, le chiffre observé annuellement par la FPI entre 2017 et 2023 s'élève à 104 094. L'an dernier, le premier des deux segments du marché des particuliers, les ventes aux investisseurs ont carrément diminué de moitié (-50,9 %) passant de 41 014 à 20 140. Pour la FPI, ce phénomène est lié à plusieurs phénomènes : la nouvelle formule du Pinel moins convaincante, l'annonce de son extinction, la hausse des taux d'intérêt. Le second segment, celui des ventes en accession à la propriété, s'est réduit de 28,4 % (36 760 contre 51 366). Résultat, le marché des particuliers, habituellement équilibré entre les deux segments est à présent très majoritairement constitué de ventes en accession à la propriété.

## UNE CRISE ET DES RÉPONSES MAL CALIBRÉES

Pour la Fédération, les tendances observées en 2023 ont des répercussions déjà tangibles pour la profession et elles promettent une crise d'ampleur. Manifestation d'une baisse de la demande, « les promoteurs vendent de plus en plus difficilement, les délais de vente s'allongent », constate Didier Bellier-Ganière. Ces délais sont désormais de l'ordre de 21,5 mois, soit environ le double de celui considéré comme viable pour la profession. Certaines métropoles atteignent des pics, comme Lille (40,3 mois), Nantes (37,1) et Bordeaux (35,3). Pour l'instant, la PFI n'observe pas, ou en tout cas ne communique pas, sur les défaillances du secteur. Toutefois,

« nous savons que cela ne va pas. Aucun promoteur n'est en mode embauche (...)

On est en train de réduire la voilure », explique

Pascal Boulanger. Et il pointe un phénomène inquiétant : « les promoteurs ne remplacent pas les départs à la retraite. Or, former un monteur d'opération, cela prend du temps ; c'est un métier qui s'apprend sur le terrain. Le jour où il faudra redémarrer, non seulement les permis de construire n'auront pas été déposés, mais en plus il y aura eu une perte de savoir-faire ».

C'est en effet l'une des autres conséquences du ralentissement du marché. « Nous sommes en train de construire la pénurie de demain. Lorsque les ménages seront à nouveau solvables, les logements ne seront pas disponibles », met en garde Didier Bellier-Ganière. Sept mois plus tôt, déjà, lors d'une conférence de presse, il avertissait : « si rien n'est fait nous allons vers une crise majeure du logement ». Le nouveau gouvernement sera-t-il à la hauteur des attentes des promoteurs ? Le CNR, Conseil national de la Refondation consacré au logement, sous le gouvernement d'Élisabeth Borne, avait été « de la poudre aux yeux », selon Pascal Boulanger. Ce 15 février, la FPI reste prudente vis-à-vis du nouveau gouvernement de Gabriel Attal. Au début du mois, celui-ci a assuré qu'il irait chercher du logement pour les Français « avec les dents », fixé un objectif de produire 30 000 logements d'ici à la fin du quinquennat et promis « un choc d'offre ». « Ma réponse est très mitigée », commente Pascal Boulanger. « Merci

“ Nous sommes en train de construire la pénurie de demain ”

le gouvernement de prendre le sujet à bras-le-corps. Cela fait longtemps que nous disons que le logement est le grand oublié. Mais aujourd'hui, le problème n'est pas l'offre, c'est la demande. Cela fait un an et demi que nous le disons, et aujourd'hui, on entend qu'on va faciliter l'offre », précise-t-il. Une stratégie qui mise sur une baisse des prix de l'immobilier est « totalement erronée », complète Didier Bellier-Ganière. Selon la FPI, les prix du neuf ne peuvent baisser, car ils sont « techniques », contraints par des normes, et que la marge des promoteurs est limitée (autour de 5 %). *A contrario*, la Fédération préconise des mesures qui favorisent la demande, à commencer par une mesure temporaire « électrochoc », indolore sur le court terme pour les finances publiques : l'exonération de droits de succession pour l'achat d'un logement neuf destiné à devenir un logement principal. À défaut d'une telle politique, la FPI s'attend à ce que l'activité descende une marche supplémentaire en 2024. ■

# Les bus plus assez rapides


Complémentaire du métro et du tramway dans les grandes villes, le bus perd peu à peu de son efficacité. Une étude de la Fédération des usagers relève la baisse de la vitesse moyenne et regrette l'accaparement des couloirs réservés par d'autres usagers, automobilistes, livreurs, cyclistes. Un constat qui tombe mal, quand les municipalités cherchent à convaincre de délaissier la voiture au profit des transports en commun.

Par Olivier RAZEMON

**Q**ue font les passagers dans un bus ? Comme tout le monde, ils scrollent leur téléphone. Et ils ont amplement le temps de découvrir les dernières nouveautés sur leurs réseaux sociaux préférés. Car les bus urbains, ces dernières années, sont de plus en plus lents. « Nos adhérents ressentent une baisse de la vitesse, et nous avons voulu vérifier cela », explique Bruno Gazeau, président de la Fédération nationale des associations des usagers des transports (Fnaut).

Les chiffres mis à disposition de la Fnaut par l'Union des transports publics (UTP), qui rassemble les opérateurs de transport, semblent confirmer ce déclin, au moins pour les réseaux des grandes villes. Ainsi, entre 2013 et 2021, la vitesse moyenne a chuté de 14,5 à 12,8 km/h à Strasbourg ou de 13,8 à 10,6 km/h à Nancy. À Marseille, les bus ne roulaient qu'à 12 km/h en 2021 et, à Paris, à 10,6 km/h en 2019. Pour l'ensemble des réseaux desservant plus de 250 000 habitants, la vitesse est tombée de 15,45 km/h en 2013 à 15,03 km/h en 2018. Il s'agit des vitesses d'exploitation, qui intègrent les temps de





“ Les voies en principe réservées aux bus sont très sollicitées ”

battement aux terminus. À l'inverse, dans les réseaux des villes moyennes, les bus ont tendance à rouler plus vite : la vitesse y progresse entre 2013 et 2018 de quelques dizaines de secondes.

### LE BUS « RAPIDE » NE L'EST PAS TANT QUE ÇA

Ce ne sont certes que des moyennes, et les différences peuvent paraître infimes. En outre, la Fnaut admet que les chiffres de l'UTP ne sont pas assez fiables. « On ne sait pas exactement comment ils sont calculés, et parfois les données communiquées ne varient pas d'une année à l'autre, comme si elles n'avaient pas été actualisées », confie un responsable de la Fédération.

Pour étudier le phénomène de manière détaillée, les représentants des usagers ont obtenu du réseau de Nantes Métropole les données récoltées à l'intérieur des bus circulant sur deux lignes choisies. Ces « Chronobus », selon la formulation nantaise, sont dits « à haut niveau de service » : ils disposent de couloirs réservés, passent très régulièrement, toutes les quatre ou huit minutes, offrant ainsi un service proche de celui du tramway. Or, là aussi, les observations font état d'une nette perte de vitesse, 2,1 km/h en moyenne, soit 9,5 % de temps passé en plus dans les bus, entre 2014 et 2019, période pour laquelle les données sont disponibles. Selon Jean-Marie Beauvais et Benoît Oillo, auteurs de l'étude, le décrochage est « tendanciel », ce qui signifie qu'il s'aggrave chaque année, et il est « général », pour les deux sens de circulation de chaque ligne, les heures de pointe du matin comme celles du soir.

Alors que les municipalités cherchent, partout en Europe, à convaincre leurs habitants de délaissier la voiture au profit des transports en commun, ce constat tombe mal. D'autant que les métropoles françaises, après des investissements massifs dans des lignes de tramway jusqu'aux années 2010, préfèrent désormais aménager à moindres frais des lignes de bus rapides... qui ne le sont pas tant que ça.

### VÉLOS ET LIVRAISONS DANS LES COULOIRS RÉSERVÉS

Les auteurs de l'étude ont cherché à disséquer les pertes de temps subies par les passagers des lignes nantaises. Ils distinguent « le bon cholestérol », constitué des descentes et montées des voyageurs, signe d'une progression de la fréquentation, du « mauvais cholestérol », le temps de roulage, qui reflète les difficultés rencontrées par le conducteur. Or, sur ces deux lignes, c'est surtout le temps de roulage, la mauvaise graisse donc, qui s'allonge.

Mais quels sont les obstacles qui ralentissent les bus ? La Fnaut ne répond pas directement, mais constate que la « densité urbaine » des quartiers desservis a augmenté : des riverains mais aussi des usagers, quels que soient leurs modes de transport. Les voies en principe réservées aux bus sont très sollicitées, constatent les auteurs, aussi bien par les piétons qui les traversent, les cyclistes qui les empruntent, les automobilistes qui y voient un raccourci ou les camionnettes de livraison qui s'y arrêtent de manière illicite, pour apporter des marchandises aux commerces, mais aussi, de plus en plus, aux particuliers. Le diagnostic, réalisé avant la pandémie, a pu évoluer, en raison de la forte progression des déplacements à vélo et des livraisons depuis 2020.

Les préconisations de la Fnaut portent à la fois sur les véhicules, dont toutes les portes doivent être utilisées, la voirie, davantage aménagée pour les bus, et les contrôles, souvent négligés par la police municipale. Même si les représentants des usagers estiment que les vélos n'ont rien à faire dans les voies de bus, ils ne sont pas hostiles aux aménagements cyclables, mais seulement à cette condition : « adopter un partage de l'espace en faveur des vélos et des piétons au détriment des voitures, en circulation et en stationnement, et non pas au détriment des autobus ». ■

# Dune

## Deuxième Partie

### LA TENTATION DU MESSIE

**P**aul et sa mère Jessica, seuls survivants du massacre de leur famille perpétré par les sinistres Harkonnen, sont accueillis par les Fremen, les habitants de la planète désertique d'Arrakis. Leur leader Stilgar est persuadé que Paul est ce Lisan al-Gaibe venu les sauver du joug de l'Empire qui cherche à s'appropriier l'intégralité des cultures de l'épice, matière première qui suscite toutes les convoitises. Paul refuse son statut d'élus et revendique d'être un résistant comme les autres aux côtés de Chani, l'inconnue de ses rêves qui lui a sauvé la vie et dont il s'éprend. Mais sa mère, membre des religieuses télépathes des Bene Gesserit, a d'autres ambitions pour lui... Denis Villeneuve poursuit sa relecture plutôt inspirée du classique de la science-fiction de Frank Herbert. Sa principale réussite est d'abord esthétique : il crée un univers cohérent, avec décors majestueux et effets spéciaux permettant aux acteurs d'être crédibles dans ce cadre fantastique. Les scènes de combat au corps à corps sont soigneusement

chorégraphiées et les batailles spectaculaires. Denis Villeneuve ajoute des nuances bienvenues sur les notions de bien et de mal.

« Cette suite parle de l'intégration de Paul et de sa mère à la culture Fremen alors que lui craint l'avènement d'une prophétie qui l'a hanté, annonçant une guerre sainte livrée en son nom. Il se retrouve pris en étau entre son désir de vengeance et son instinct qui lui fait comprendre qu'il risque d'aller tout droit à la catastrophe. Il sent bien qu'en tentant de venger son père, il pourrait provoquer le chaos et la guerre pour les Fremen, devenus ses amis. C'est un véritable dilemme : il doit affronter ses ennemis sans faire advenir la prophétie des sœurs Bene Gesserit. »

Paul et ses proches sont désignés comme les héros de l'histoire mais ils s'avèrent loin d'être irréprochables. Amoureux de la guerrière Chani qui partage ses sentiments, il apprend à ses côtés à faire des choix désintéressés malgré les pressions pour devenir un messie. Écrasé par ses visions cauchemardesques, il craint (à juste titre) la tentation de devenir un dictateur plus animé par le goût du pouvoir que par le bien de ceux qu'il prétend défendre. Timothée Chalamet

prête à nouveau ses traits à ce jeune prince qui apprend à devenir un meneur, quitte à faire de dangereux compromis au nom d'une paix plus que relative, une ambiguïté croissante dont la richesse a séduit le jeune acteur :

« Il refuse le destin qui l'attend, cette

**En salle  
le 28 février**

Un film de Denis Villeneuve  
Avec Anaïs Timothée Chalamet,  
Zendaya, Rebecca Ferguson  
**Drame, Science-Fiction**





charge plus lourde que ce dont il se sent capable. Il doit s'engager dans une voie qu'il hésite à emprunter, encore hanté par des visions qu'il ne comprend pas mais sont porteuses de destruction. Il est réticent à l'idée d'accepter son destin car il n'a pas la folie des grandeurs et ne recherche pas le pouvoir à tout prix. Je me suis demandé comment il réagirait si c'était malgré tout sa destinée. Que ressentirait-il s'il devait s'auto-proclamer chef et s'il était parfaitement légitime pour le faire ? Quelles en seraient les conséquences ? »

Denis Villeneuve a placé au cœur de son récit le lien qui se noue entre Paul et Chani, qui ne faisait que quelques apparitions mystérieuses dans le premier opus. Elle s'avère assez centrale dans cette suite, tant elle influe positivement sur celui qui la touche d'une façon qu'elle n'aurait pas soupçonnée dans un premier temps, comme le souligne le réalisateur :

« Au départ, elle est méfiante mais ce garçon d'un autre univers que le sien l'intrigue et elle voit qu'il a vraiment envie de découvrir les traditions Fremen. Elle ne croit pas à la propagande religieuse des Bene Gesserit, estimant que son peuple doit se libérer sans attendre une aide extérieure et convaincue que ces vieilles superstitions n'ont d'autre but que de le contrôler. Mais Paul ne se comporte pas en colonisateur, ne

cherche pas à imposer ses traditions et ne veut pas être considéré comme un sauveur. Elle tient à faire en sorte qu'il dispose de tous les moyens nécessaires pour survivre dans les conditions très rudes d'Arrakis. Et plus elle lui vient en aide, plus elle apprend à le connaître, et plus elle est touchée par ce garçon... »

Face à eux, on retrouve les plus ouvertement immondes Harkonnen, le Baron et son neveu cruel Rabban (Dave Bautista), rejoints par le sauvage Feyd Rautha (Austin Butler, plus inquiétant qu'en King dans le récent *Elvis*).

« Austin l'a interprété comme un tueur psychopathe à l'appétit insatiable et sans aucune valeur morale, à mi-chemin entre un maître d'armes et Mick Jagger ! Paul et lui sont d'excellents combattants doués d'une intelligence hors du commun, si bien qu'ils sont le miroir l'un de l'autre. L'un comme l'autre peut très bien l'emporter au bout du compte. »

S'il parvient à mettre en place patiemment une intrigue politique complexe, le résultat dégage cependant une certaine froideur, Denis Villeneuve peinant à insuffler des émotions profondes entre ses protagonistes. L'épilogue laisse clairement entendre qu'un troisième volet sera tourné, la saga ne pouvant s'achever de façon si ouverte sur l'annonce d'une guerre sainte... ■

# Entreprises et cotisations sociales

Revue de récentes décisions de justice en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## LETTRÉ D'OBSERVATIONS

Dans le cadre de la **solidarité financière du donneur d'ordre**, la lettre d'observations, ne contient, en l'espèce, aucune indication quant au calcul des sommes pour l'année 2013 et pour 2014 par rapport aux montants, pour ces mêmes années, des factures de la société sous-traitante pour le compte de la société intimée. Cette absence totale de précision sur les données du calcul de la somme réclamée au titre de la solidarité financière ne permettait pas à la société de connaître les bases des montants réclamés. La lettre d'observations doit être annulée, ainsi que la mise en demeure subséquente. (Paris, Pôle 6 chambre 12, 12 janvier 2024, n° 20/00119)

## MAJORATIONS DE RETARD

L'article R 243-20 du Code de la sécurité sociale instaure un régime particulier pour statuer sur les demandes portant sur les majorations de retard. Ainsi, le cotisant ne peut saisir la juridiction d'une telle demande que par la voie d'un recours régulièrement introduit contre la décision gracieuse du directeur de l'organisme de recouvrement ou de la Commission de recours amiable rejetant sa requête. (Bordeaux, Chambre sociale section B, 11 janvier 2024, RG n° 21/06931)

## DÉLAIS DE PAIEMENT

La juridiction compétente saisie sur opposition du cotisant qui valide totalement ou partiellement la contrainte émise ne peut, sur le fondement de l'article 1244 du Code civil (devenu l'article 1343-5), accorder des délais de paiement pour le règlement des cotisations, hors cas de force majeure dûment constaté. En l'espèce, le cotisant

ne justifiant pas se trouver dans une telle situation, sa demande d'octroi de délais de paiement sera rejetée. (Bordeaux, Chambre sociale section B, 11 janvier 2024, RG n° 21/06931)

## MISE EN DEMEURE

La mise en demeure, invitation impérative adressée au débiteur d'avoir à régulariser sa situation dans le délai imparti, doit permettre à celui-ci d'avoir connaissance de la nature, de la cause et de l'étendue de son obligation et préciser à cette fin, à peine de nullité, la nature et le montant des cotisations et contributions réclamées et la période à laquelle celles-ci se rapportent, sans que soit exigée la preuve d'un préjudice. La jurisprudence admet la validité d'une contrainte qui ne contient pas elle-même toutes ces mentions, mais se réfère à une ou plusieurs mises en demeure les comportant. Elle retient la régularité d'une mise en demeure comportant la mention « insuffisance de versement », et celle qui précise que les cotisations sont réclamées au titre du régime général. (Amiens, Chambre 2 protection sociale, 9 janvier 2024, RG n° 22/01687)

Si les deux notions de mise en demeure et de décision administrative peuvent donner lieu à une contestation par-devant la Commission de recours amiable, elles répondent à deux régimes juridiques différents. D'une part, la mise en demeure, prévue par l'article L.244-2 du Code de la sécurité sociale, est une invitation impérative au débiteur d'avoir à régulariser sa situation dans le délai imparti : elle constitue donc une décision administrative. Le contraire ne se vérifie néanmoins pas (une décision administrative n'est pas assimilée à une mise en demeure). Les décisions administratives doivent cependant être motivées, soit expliquer ce qui a amené l'organisme à prendre sa décision. (Nancy, Chambre Sociale-1<sup>re</sup> sect., 16 janvier 2024. RG n° 23/01680) ■



E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)  
 Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](http://annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.vie-economique.com](http://www.vie-economique.com) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

## 24. DORDOGNE

### CONSTITUTIONS



Etude de Maître  
Bertrand GUILLAUME,

Notaire à  
MEYRALS  
(Dordogne)

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DES DEUX VALLÉES - DORDOGNE & VEZERE », titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 8 février 2024 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

Dénomination : Groupement Foncier Agricole de « **SSJC** ».

Siège : SAINTE-MONDANE (24370), 552 route de Mioudre.

Durée : 99 années.

- Apports en numéraire : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

Le montant total des apports s'élève à CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR), somme égale au montant du capital social.

Cession des parts : toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et finit le TRENTIÈME ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Les gérants sont Monsieur Sylvain Francis Patrice JAVOY et Mademoiselle Séverine COUDERC, demeurant ensemble à SAINTE-MONDANE (24370) 552 route de Mioudre.

La durée de leurs fonctions est : illimitée.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

Le notaire.

L24VE02242



JURI-LAWYERS  
CONSULTANTS  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 78 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : CHAPITEAUX EN PERIGORD

L24VE02361

Siège : 10 route de Montpon, 24100 BERGERAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000,00 euros

Objet : La location de chapiteaux, podiums, tables et chaises, matériel de couchage, le montage de structures métalliques légères, la vente de vins et spiritueux, la vente de produits régionaux, la vente d'articles de fêtes

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Chaque action donne droit à une voix.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Éric DULAC, demeurant 770 Chemin des Ecoliers, Le Bousquet, 24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU,

Directeur général : Monsieur David DULAC, demeurant 770 Chemin des Ecoliers, Le Bousquet, 24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

L24VE02286



Maître Marie-Catherine  
HERVOUET

Le Chant de l'Eau  
24370 CALVIAC  
EN PERIGORD

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Marie-Catherine HERVOUET, Notaire à CALVIAC EN PERIGORD, le 20 décembre 2023, a été constituée une société civile immobilière suivante :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

La dénomination sociale est : SCI MIJOT.

Le siège social est fixé à : SIMEYROLS (24370), 69 route des Robiniers.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000,00 EUR).

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Nicolas JOLLET DARTEIL, demeurant SIMEYROLS (24370) 69 Route des Robiniers

Madame Amandine Marie Adrienne MILLOT, épouse de M. Nicolas JOLLET, demeurant à ONDRES (40440) 62 place de l'Amitié.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis  
Le notaire.

### MODIFICATIONS

**FIDAL**  
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 janvier 2024 de la société EPSILON STRUCTURE, SARL au capital de 10.000 € dont le siège social est 45 rue de l'innovation, CREAVALLEE NORD, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES, 494 241 961 RCS PERIGUEUX, le siège social a été transféré au « 12, rue Eugene Freyssinet, 33140 VILLENAVE D'ORNON », à compter du 1 janvier 2024.

L'article n°4 - Siège social des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX et de BORDEAUX

Pour avis,

L24VE02231



### AVIS DE MODIFICATION GÉRANCE

Suivant acte contenant donation de parts sociales reçu par Me ADAM-DE-MORTIER Notaire à FOSSEMAGNE le 28/12/2023, enregistré au SPFE de PERIGUEUX le 11/01/2024 n°2024N56, les associés de la société « **DUVERDIÈRE** » au capital de 139 600 Euros dont le siège est à CUBJAC-AUVEZERE-VAL D'ANS (24640) Lagrange St-Pantaly d'Ans, immatriculée au RCS de PERIGUEUX n°750748691, ont constaté la démission de M Christian DUVERDIÈRE des fonctions de gérants et ont nommé à l'unanimité M Nicolas DUVERDIÈRE né à PERIGUEUX le 16/09/1985 et Mme Anaïs DUVERDIÈRE née à PERIGUEUX le 29/11/1990 en qualité de nouveaux gérants pour une durée indéterminée. Par suite de cette nomination les gérants de ladite société sont M Nicolas DUVERDIÈRE et Mme Anaïs DUVERDIÈRE à compter du 28/12/2023.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire

L24VE02236

LA VIE  
ÉCONOMIQUE  
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE  
COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)



MORNAC

Sociétés par actions simplifiées  
Au capital de 116.640 euros  
Siège social : 32 Rue Belzunce 24100 BERGERAC

RCS BERGERAC 508 050 937

Suivant décision de l'associé unique en date du 9.02.24 il a été décidé :

Changement de président :

L'associé unique décide de nommer la société MEHL, société par actions simplifiées identifiée au SIREN sous le numéro 983.339.862 en qualité de nouvelle présidente de la société SAS MORNAC à compter du 9.02.24 et pour une durée illimitée.

Changement de dénomination :

L'associé unique décide de modifier, à compter du 9.02.24, la dénomination de la société laquelle sera désormais :

MORNAC ET CIE

Le dépôt légal sera effectué au greffe du TC de BERGERAC.

Pour avis, la gérance.

L24VE02290

### FONDS DE COMMERCE

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DES DEUX VALLÉES - DORDOGNE & VEZERE », titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 1<sup>er</sup> février 2024, enregistré au service de l'Enregistrement de Périgueux, le 15/02/2024, dossier 2024 00006444, réf. 2404P01 2024 N 00274, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SOCIÉTÉ LE-VASSEUR**, dont le siège est à SARLAT -LA-CANEDA (24200) avenue du Périgord Le Bois de Bontemps, identifiée au SIREN sous le numéro 488 169 285 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

A :

La Société dénommée **LUMI EXPERT**, dont le siège est à PRATS-DE-CARLUX (24370) 22 rue Saint-Sylvestre, identifiée au SIREN sous le numéro 915 294 854 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Désignation du fonds : **fonds de commerce de négoce et commercialisation en gros et au détail de tous produits, accessoires et matériels électriques, électromécaniques et informatiques, sis à SARLAT LA CANEDA (24200) - 1448, avenue du Périgord - Le Bois de Bontemps, connu sous le nom commercial LEVASSEUR.**

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR), répartis comme suit : aux éléments incorporels à hauteur de 8 000 euros, au matériel à hauteur de 12 000 euros ;

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24VE02246



## CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 9.02.24, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 13/02/2024 volume 2024 N 00257.

Monsieur Robert OULD BOUGRISSA, commerçant, et Madame Zohra LAIB, conjoint collaborateur, demeurant ensemble à CAHUZAC (47330) 800 route des Granges.

**A VENDU A :**  
La Société BOUCHERIE CHARCUTERIE DUTEL CEDRIC, dont le siège est à BERGERAC (24100), 31 Grand Rue, identifiée au SIREN sous le numéro 983760372 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Le fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, plats à emporter sis à BERGERAC (24100) 31 Rue Grand Rue, lui appartenant, connu sous l'enseigne « BOUCHERIE CHARCUTERIE BOUGRISSA » et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, sous le numéro 347508277, et au répertoire des métiers.

Moyennant le prix principal de 70.000,00 € s'appliquant :  
aux éléments incorporels pour 25.000,00 €  
au matériel pour 45.000,00 €

La prise de possession a été fixée à compter de la signature de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de, Me Sandrine BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100) 34 Boulevard Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL

L24VE02283

## FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BOULAZAC (24) du 31 janvier 2024, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de PERIGUEUX le 16 février 2024 suivant Dossier 2024 00006793, référence 2404P01 2024 A 00288, Madame Joëlle CHATEIGNE domiciliée 3 rue Jean-Sébastien Bach 24700 MONTPON MENESTEROL et Monsieur Nicolas GAILLARD domicilié Lieudit le Claud Bidet 24700 MONTPON MENESTEROL, ont vendu à la société GAILLARD AUTOMOBILE, SAS au capital de 65.750 euros sise 1 avenue de Lattre de Tassigny 24700 MONTPON MENESTEROL, RCS PERIGUEUX 403 912 587, représentée par Monsieur Nicolas GAILLARD, un fonds de commerce de réparation de véhicules automobiles, exploité à MONTPON MENESTEROL (24700) 1 avenue de Lattre de Tassigny, moyennant le prix de 80.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 70.000 euros et au matériel et mobilier commercial pour 10.000 euros. Comme conséquence de la cession, le contrat de location gérance du fonds de commerce en date du 5 janvier 2001 est résilié le même jour.

Entrée en jouissance : 31 janvier 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au cabinet d'avocats FIDAL, 76 ROUTE DE LYON, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Pour avis.

L24VE02353

ABONNEZ VOUS

## REGIMES MATRIMONIAUX



Jean-Baptiste GUILLAUME  
Notaire associé  
1 Place d'Alsace  
24590 SALIGNAC EYVIGUES  
Tél : 05 53 28 80 01  
Fax : 05 53 28 92 49  
scp.guillaume@notaires.fr

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean -Baptiste GUILLAUME, Notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (Dordogne), 1 Place d'Alsace, CRPCEN 24098, le 30 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

**Monsieur Bernard Michel SECRESTAT**, né à SALIGNAC-EYVIGUES (24590) le 7 mai 1954, et **Madame Arlette Francoise PONCHET**, née à PROISSANS (24200) le 8 janvier 1955, demeurant ensemble à SALIGNAC-EYVIGUES (24590) La Grèze.

Mariés à la mairie de PROISSANS (24200) le 14 juin 1975 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Marcel CANTELAUBE, notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (24590), le 10 juin 1975.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Jean-Baptiste GUILLAUME  
L24VE02152

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

### PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 14 février 2024)

**SARL TRANSPORTS GOIN**, Lieu-Dit la Bellote, 24560 Monsaguel, RCS BERGERAC 538 298 332. Transport routier de marchandises + de 3,5 t location de véhicules industriels avec conducteurs. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Lga 37 rue Pozzi 24100 BERGERAC.  
12401560585434

### DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 14 février 2024)

**SAS L'ORGE EN CAVE**, Rue le Petit Bois, 24250 Castelnaud-La-Chapelle, RCS BERGERAC 852 691 096. L'import, l'export, la commercialisation et la dégustation de bières étrangères sur le territoire français. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.  
12401560792821

(Dépôt du 15 février 2024)

**SAS LE LOFT 24**, 200 Avenue Josephine Baker, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 911 416 279. Restauration rapide sur place ou à emporter Tapas Sandwicherie snack crêperie boissons non alcoolisées petite restauration salle de jeux distributeur automatique de boissons et denrées alimentaires. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.  
12401560792831

**SAS ALLIANCE 24**, 136b Route du Périgord Pourpre, 24230 Montcaret, RCS BERGERAC 902 645 118. La réparation et

E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)  
Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](http://annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.vie-economique.com](http://www.vie-economique.com) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

l'entretien d'automobiles Multimarques. l'achat et la vente de fournitures automobiles. l'achat et la vente de voitures. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.  
12401560792828

### DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 07 février 2024)

**SIMON Audrey, Emmanuelle**, Lieu -Dit Barrière, 24250 Groléjac, RCS BERGERAC 483 810 560. Fleuriste Vente De Fleurs. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.  
12401560792825

(Dépôt du 14 février 2024)

**DRONIOU Pascale**, 29 Rue du Colonel de Chadois, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 801 665 332. Chocolaterie Confiserie. Le projet de répartition prévu

par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.  
12401560792817

### CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 14 février 2024)

**SAS ELIZMAN**, 19 Rue de la République, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 823 555 271. Restauration traditionnelle bar vente et commercialisation de tous produits manufacturés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac.  
12401560585437

### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 14 février 2024)

**SARL LA RENAISSANCE**, Lieu-Dit Fongauffier, 24170 Monplaisant, RCS BERGERAC 851 379 602. Restauration rapide pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
12401560585440

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC  1 AN = 79 € TTC  2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC  1 AN = 39 € TTC  2 ANS = 59 € TTC  
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55



SAS BURTON

Siège : 14/16 Boulevard POSSONNIERE 75009 Paris 9<sup>e</sup> Arrondissement (RCS 7501 318 148 467)

Etablissement secondaire : 18 Place BUGEAUD 24000 Périgueux

Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 13/02/2024 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro P202201887 désigne liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, maintient M. Michel Teytu, juge commissaire, met fin à la mission de l'administrateur SELARL BCM en la personne de Me Charles-Henri Carboni, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau L24VE02159

AVIS

L'ETAT DE COLLOCATION a été déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX LE 10 JANVIER 2024 dans la procédure ouverte à l'égard de : **la S.C.I. LA PETITE RIVIERE**, ayant son siège social Rhins - 24300 ABJAT SUR BÂNDIAT. Activité : Achat et gestion d'immeubles. Les contestations seront recevables au Greffe au Tribunal judiciaire de PERIGUEUX dans le délai de trente jours à compter de la publication au BODACC. L24VE02175

ABONNEZ VOUS

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS



**PANACEA**  
Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 10.000 euros  
Siège social : 363 Route des Aillots (47140) PENNE D'AGENAIS  
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement via DocuSign le 19 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée  
Dénomination : PANACEA  
Siège : 363 Route des Aillots 47140 PENNE D'AGENAIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 10.000 euros  
Objet : La conception, le développement, la fabrication et le conditionnement de miel soufflé, de tous produits alimentaires à base de miel soufflé, de tous produits annexes ou dérivés, et de tous autres produits alimentaires innovants ;

L'importation, l'exportation, la distribution, la commercialisation et la promotion de tous produits se rapportant aux activités spécifiées ci-dessus et plus généralement de tous produits alimentaires ;  
La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, licences, marques de fabrique ou de service, savoir-faire, et plus généralement, de tous droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle se rapportant aux activités spécifiées ci-dessus ;

La recherche, le développement et l'innovation dans le secteur alimentaire et de tout secteur annexe ou connexe ;  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Préemption : Tout associé s'engage expressément à respecter les éventuelles procédures de préemption se rapportant aux cessions d'actions de la Société et qui seraient instituées par tout pacte extrastatutaire conclu entre tout ou partie des associés de la Société.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, lequel agrément résulte d'une décision collective extrao-

dinaire des associés statuant à la majorité requise pour l'adoption desdites décisions collectives extraordinaires.

Président : M. Andrei AKSENOV demeurant au 363 Route des Aillots 47140 PENNE D'AGENAIS

Directeurs généraux : Mme Stella BERKOUTOV demeurant au 363 Route des Aillots 47140 PENNE D'AGENAIS

M. Denis BERKOUTOV demeurant au 363 Route des Aillots 47140 PENNE D'AGENAIS

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

**POUR AVIS**  
Le Président  
M. Andrei AKSENOV

L24VE02187

Suivant acte reçu par Me Pierre CAPGRAS, notaire à PORT SAINTE MARIE, le 13 février 2024, a été constituée la société civile dénommée « **SCI PICHELIN-BERNIER** », siège social : CLERMONT DESSOUS (47130), 61 rue du Gil.

Capital social fixé à la somme de QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90.000,00 €), Les apports sont immobiliers.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : quatre vingt dix (90) ans à compter de son immatriculation au R.C.S.AGEN

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Christian Henri Jules PICHELIN, et Madame Marie-Ange BERNIER, épouse PICHELIN demeurant à CLERMONT DESSOUS (47130), lieudit Le Gil.

L24VE02267



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date au LEDAT du 22/02/2024, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HOLDING ROMAN ADRIEN**  
Siège : 1723 Route des Crêtes, 47300 LEDAT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la prise de participation ou d'intérêts, directes ou indirectes, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, que ce soit par voie de création de sociétés nouvelles ou d'acquisition de sociétés existantes, d'apports, de fusions, de scissions ou de sociétés en participation, et plus généralement toutes activités rentrant dans le cadre d'une société holding ; Toutes activités de prestations administratives, de mise en relations clients, toutes prestations de services.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Adrien ROMAN, demeurant 1723 Route des Crêtes 47300 LEDAT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

**POUR AVIS**

L24VE02373



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 22 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MInvestissement

Siège social : 11 Rue des Peupliers, 47140 ST SYLVESTRE SUR LOT

Objet social :

- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;
- la gestion des titres de participation ;
- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;
- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance ou la présidence de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;
- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises, par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;
- toutes prestations de services, de conseils et d'expertises en restauration (formation aux techniques culinaires, validation des menus, ) ;
- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés, ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;
- l'animation de tout groupe de sociétés, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en uvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;
- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;
- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- l'aliénation du ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Michel VICO, demeurant 11 Rue des Peupliers 47140 ST SYLVESTRE SUR LOT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis  
La Gérance

L24VE02393

MODIFICATIONS

In Extenso

Cabinet Husson  
1 rue Marcel Pagnol  
47510 Foulayronnes  
Tél. : 05 53 95 66 35

« GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE PEROU »

Groupement foncier agricole  
Au capital de 174 554,12 euros  
Siège social : «Bequin» (47130) MONTESQUIEU

En cours de transfert au 2, Impasse des Roches Noires (47000) AGEN  
328 591 060 RNE-RCS AGEN

La collectivité des membres associés du Groupement Foncier Agricole dénommé «GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE PEROU» réunis en assemblée générale extraordinaire le 09 février 2024, a décidé de transférer le siège social du lieudit «Bequin» (47130) MONTESQUIEU au 2, Impasse des Roches Noires (47000) AGEN à compter du 09 février 2024, et de modifier en conséquence l'article « 4 » des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis  
La Gérance

L24VE00755

VOS ANNONCES  
IMMOBILIER  
EMPLOI  
PUBLICITÉ  
COMMERCIALE  
05 56 52 32 13

E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)  
 Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](http://annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.  
**Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.vie-economique.com](http://www.vie-economique.com) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.**  
 Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE  
 VILLENEUVE SUR LOT  
 FUMEL BOE  
 05.53.49.13.26  
[c.moullis@villeneuve-ecce.com](mailto:c.moullis@villeneuve-ecce.com)

**CORRAIN ET FILS SARL** transformée en SAS au capital de 15 303 € Siège social : SAUVETERRE LA LEMANCE 47500 FUMEL 915 480 131 RCS AGEN. Selon PV en date du 13/02/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 15 303 euros. Le siège social a été renommé par décision administrative. Il est fixé 156 Route de Girards 47500 SAUVETERRE LA LEMANCE. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M Philippe CORRAIN. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT : M Philippe CORRAIN demeurant 156 Route de Girards 47500 SAUVETERRE LA LEMANCE. Pour avis

L24VE02281

**J.L.C.**  
**JURI-LAWYERS CONSULTANTS**  
 SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
 Marmande - Bordeaux  
 Tél. 05 53 76 06 06  
[contact@cabinet-jlc.com](mailto:contact@cabinet-jlc.com)  
[www.cabinet-jlc.com](http://www.cabinet-jlc.com)

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 22/12/2023 de la société SODEFA, SAS au capital de 83 300 € dont le siège social est sis Avenue François Mitterrand ZAC de la Plaine Bley Sud 47200 MARMANDE, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 812 820 389, il résulte que :

La Société HDSF, SAS au capital de 40 000 €, dont le siège social est sis Avenue François Mitterrand Bley Sud 47200 MARMANDE, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 841 815 822, représentée par M. Fabien DESPAS, en qualité de Président, a été nommée en qualité de Présidente, en remplacement de la société HOLDING DENIS TAILLARDAT, SAS au capital de 37 000 €, dont le siège social est sis 80 Boulevard de la République 47000 AGEN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 453 907 834, démissionnaire.

Aux termes de cette même délibération du 22/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente, élaboration, conception et pose de cuisines et dressings, vente de literie (sommier, matelas, linge de lit et accessoires en literie) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS  
 La Présidente

L24VE02335

**Notaire**  
 OFFICE NOTARIAL  
 Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES  
 45 rue des Vignes  
 47300 Villeneuve-sur-Lot

## PECH IMMOBILIER

Société civile au capital de 1 524,49 €  
 Siège social : 75 RUE DE COURBERIEU  
 47000 AGEN  
 RCS d'AGEN n°318 812 138

## AVIS DE MODIFICATION

L'AGM du 22/02/2024 a décidé à compter du 22/02/2024 de :

- nommer en qualité de co-gérante Mme DU PONTAVICE DU VAUGARNY Cécile, demeurant 75 rue de Courberieu, 47000 AGEN

- Procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : vente (exceptionnelle). L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

Modification au RCS d'AGEN  
 Pour avis  
 Le gérant

L24VE02386

**Notaire**  
 OFFICE NOTARIAL  
 Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES  
 45 rue des Vignes  
 47300 Villeneuve-sur-Lot

## B.B.C.PATRIMOINE

Société civile au capital de 1 524,49 €  
 Siège social : 75 RUE DE COURBERIEU  
 47000 AGEN  
 RCS d'AGEN n°399 292 754

L'AGE du 22/02/2024 a décidé à compter du 22/02/2024 de nommer en qualité de co-gérante Mme DU PONTAVICE DU VAUGARNY Cécile, demeurant 75 rue de Courberieu, 47000 AGEN

Modification au RCS d'AGEN  
 Pour avis  
 Le gérant

L24VE02367

**Notaire**  
 OFFICE NOTARIAL  
 Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES  
 45 rue des Vignes  
 47300 Villeneuve-sur-Lot

## HAUT DU BOIS

Société civile au capital de 1 524,49 €  
 Siège social : 75 rue de Courberieu  
 47000 AGEN  
 RCS d'AGEN n°323 355 222

## AVIS DE MODIFICATION

L'AGM du 22/02/2024 a décidé à compter du 22/02/2024 de :

- nommer en qualité de co-gérante Mme DU PONTAVICE DE VAUGARNY Cécile, demeurant 75 rue de Courberieu, 47000 AGEN

- Procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : vente (exceptionnelle). L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

Modification au RCS d'AGEN  
 Pour avis  
 Le gérant

L24VE02375

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
 DU SUD-OUEST

**SERVICE ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 81 17 32

[annonces-legale@vie-economique.com](mailto:annonces-legale@vie-economique.com)



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC  
 Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes  
[contact@avocats-etic.com](mailto:contact@avocats-etic.com)

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SCI DE BOE CHAMP LEGER, société civile au capital de 7 622,45 euros, siège social sis 5, Rue Jean de Durfort, 47000 AGEN, immatriculée sous le n°425 071 099 RCS AGEN, réunie en date du 1er février 2024, a décidé :

- d'augmenter le capital social de 2 377,55 euros par l'incorporation directe de réserves au capital et élévation du nominal des parts existantes,

- puis d'autoriser le retrait d'un associé et constater la réduction du capital social de 10.000 euros à 9.980 euros par rachat et annulation de 1 part sociale,

- de l'augmenter de 2 500 euros par apports en numéraire, et création de 125 parts nouvellement numérotées de 500 à 624,

- de transférer le siège social du 5, Rue Jean de Durfort 47000 AGEN au 1509 Rue de la Gare, 47550 BOE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

« Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-deux virgule quarante-cinq euros (7 622,45 euros). »

Nouvelle mention :

« Le capital social est fixé à douze mille quatre cent quatre-vingts euros (12 480 euros). »

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis  
 La Gérance

L24VE02415

## DISSOLUTIONS



## SCI MUCLAL

Société civile en liquidation au capital de 1 829,39 euros  
 Siège social et de liquidation :  
 Lieu Dit Le Roc-Magdeleine  
 47200 MARMANDE  
 423 110 741 RCS AGEN

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 janvier 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation

amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Lucien DEBOUTE, demeurant Le Roc-Magdeleine, 47200 MARMANDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autoriser à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu dit Le Roc-Magdeleine, 47200 MARMANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24VE02264

## CLÔTURES



## SCI MUCLAL

Société civile en liquidation au capital de 1 829,39 euros  
 Siège social et de liquidation :  
 Lieu Dit Le Roc-Magdeleine  
 47200 MARMANDE  
 423 110 741 RCS AGEN

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 13 février 2024 au Lieudit Le Roc-Magdeleine 47200 MARMANDE a approuvé le compte définitif de liquidation au 09 février 2024, déchargé Monsieur Lucien DEBOUTE, demeurant Le Roc-Magdeleine, 47200 MARMANDE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24VE02266

## OPEN-ACT

SAS  
 Société en liquidation  
 Au capital de 10 000 euros  
 Siège social : 86, Bourg de Fourtic  
 47130 CLERMONT DESSOUS  
 RCS AGEN 848 746 921

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2023, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur FRISSON Julien demeurant 86 Bourg de Fourtic 47130 CLERMONT DESSOUS, déchargé ce dernier de son mandat, décidé la répartition du produit net et de la liquidation; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Agén.

Mention sera faite au RCS d'Agén.  
 Pour avis

L24VE02338

ABONNEZ VOUS



## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce légale L24VE01002 parue le 27/01/2024 sur vie-economique.com département 47 concernant la société SAZERNEERGIE. Il fallait lire

dénomination : SAZERNEERGIE,

Nom commercial : néant

Clause d'agrément : Les cession d'actions sont libres

Droit de Vote - Sous réserve des dispositions de la Loi et des Statuts, à chaque Action est attaché un droit de vote. L'associé unique est seul compétent pour prendre toutes les décisions.  
L24VE02249

## VOS ANNONCES

IMMOBILIER  
EMPLOI  
PUBLICITÉ  
COMMERCIALE

05 56 52 32 13

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS  
SARL au capital de 50 000 €  
Siège social : 108 rue Fondaudège  
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex  
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU  
Directeur délégué : Nicolas THOMASSET  
Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET  
Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,  
Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE  
Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,  
Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,  
Nelly BETAÏLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITE, Marie LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON

Photographe : Louis PIQUEMIL

Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUÏTIER

Assistante de direction  
& Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Chargée de Webmarketing  
et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :  
Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :  
Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :  
Katia DE STEFANO

Responsable comptable :  
Florence MANOEUVRIER

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :  
Christophe CLERTEAU

## PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire  
Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES  
Carrer del Pla de l'Estany, sn,  
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : IGS  
(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco

## 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

### CONSTITUTIONS



SCI VILLA EL PATIO  
Société Civile Immobilière (SCI) au capital  
de 1.000 euros  
Siège social : 15 Avenue Marie Duhart  
(64500) SAINT-JEAN-DE-LUZ  
RCS BAYONNE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature  
privée signé électroniquement via Docu-  
Sign le 21 février 2024, il a été constitué  
une société présentant les caractéris-  
tiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immo-  
bilière

Dénomination sociale : SCI VILLA EL  
PATIO

Siège social : 15 Avenue Marie Duhart  
64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ

Objet social :  
l'acquisition, l'administration et l'ex-  
ploitation par bail, location ou autrement  
de tous biens et droits immobiliers, et gé-  
néralement la réalisation de toutes opéra-  
tions immobilières ;

la participation directe ou indirecte à  
toutes opérations immobilières, par voie  
d'acquisition, échange, apport ou autre-  
ment de biens immobiliers ou par voie de  
création, de souscription à une augmen-  
tation de capital, d'acquisition de droits  
sociaux, de fusion, scission, apport par-  
tiel d'actif, ou autrement intéressant une  
ou plusieurs sociétés à prépondérance  
immobilière ;

la gestion d'un portefeuille de titres de  
participations et/ou de valeurs mobilières  
de placement dans des sociétés à pré-  
pondérance immobilière ou groupes de  
sociétés à prépondérance immobilière ;

éventuellement et exceptionnellement  
l'aliénation du ou des immeubles ou des  
titres de participations et/ou de valeurs  
mobilières de placement, devenus inutiles  
à la Société, au moyen de vente, échange

ou apport en société, et généralement  
toutes opérations quelconques pouvant  
se rattacher directement ou indirectement  
à l'objet ci-dessus défini, pourvu  
que ces opérations ne modifient pas le  
caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à com-  
pter de la date de l'immatriculation de la  
Société au Registre du Commerce et des  
Sociétés

Capital social : 1.000 euros, constitué  
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Gérard BAREYRE de-  
meurant au Lieudit Domaine de Darel  
(47480) PONT-DU-CASSE ; Mme Joëlle  
BAREYRE née BIRON demeurant au 1251  
Avenue des Pyrénées (47520) LE PAS-  
SAGE

Clauses relatives aux cessions de  
parts :

-agrément requis dans tous les cas  
-agrément donné par décision col-  
lective des associés, prise en la forme  
extraordinaire, et adoptée à une majorité  
renforcée de plus de 95% des parts so-  
ciales

Immatriculation de la Société au Re-  
gistre du Commerce et des Sociétés de  
BAYONNE.

Pour avis  
La Gérance  
M. Gérard BAREYRE Mme Joëlle BA-  
REYRE née BIRON

L24VE02321

### MODIFICATIONS

#### AIRE BERRI

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : ROUTE DE ST-JEAN PIED  
DE PORT, 64120 ST PALAIS  
921 893 301 RCS BAYONNE

Aux termes d'une décision en date du  
01.02.2024, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activi-  
tés de marchand de biens immobiliers,  
à l'activité de lotisseur, à la participation  
de la société, par tous moyens, à toutes  
entreprises ou sociétés créées ou à créer,  
pouvant se rattacher à ces activités et de  
modifier en conséquence l'article 2 des  
statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24VE01959

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS  
ABONNEZ-VOUS !



# Agenda

## de mars 2024

### JOURS OUVRABLES

26 JOURS

### JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE

21 JOURS

FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI

22 JOURS

### VENDREDI 15 MARS

• **Impôt sur les sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Chaque acompte trimestriel est en principe égal à 25 % de l'impôt dû. Aucun acompte n'est à verser lorsque le montant de l'impôt est inférieur à 3 000 euros.

Le taux réduit de 15 % s'applique jusqu'à 42 500 euros de bénéfice imposable.

• **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site net-entreprises.fr et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de février payés en janvier ou février.

### LUNDI 25 MARS

• **Employeurs de plus de 9 salariés et employeurs de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel** : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires de février 2024.

### DIMANCHE 31 MARS

• Passage à l'**heure d'été** : à 2 heures du matin, ajouter une heure.

• **Obligation d'information des cautions** - Les créanciers professionnels doivent faire connaître à la caution personne physique le montant du principal de la dette, des intérêts et autres accessoires restant dus au 31 décembre de l'année précédente.

Il doit également rappeler à la caution personne physique le terme de son engagement, ou sa faculté de résiliation à tout moment si le cautionnement est à durée indéterminée, les conditions dans lesquelles la résiliation peut être exercée devant aussi être précisées.

En cas de manquement à cette information, le créancier perd les intérêts échus entre deux informations effectuées.

Cette obligation s'applique aussi au cautionnement souscrit par une personne morale envers un établissement de crédit ou une société de financement en garantie d'un concours financier accordée à une entreprise (Code civil, article 2302).

### DATES VARIABLES

• Télèglement de la **TVA** afférente aux opérations de février.

• **TVA** au régime des **acomptes provisionnels** : télépaiement de l'acompte afférent aux opérations de février et régularisation afférentes aux opérations de janvier. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

### SÉCURITÉ SOCIALE

PLAFOND MENSUEL

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
VOITURES	PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €		d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €		d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €		d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €		d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €		d x 0,470
VÉLO-MOTEUR				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM	
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198	
MOTOS				
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM	
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248	
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275	
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343	

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JANVIER 2023	JANVIER 2024	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,6	118,19	+ 3,1 %
INDICE HORS TABAC	113,86	117,16	+ 2,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59		+ 3,5 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3		+ 3,69 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	142,06		+ 3,5 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1 766,96 €	



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 795,22	5,7%	3,3%	17,5%	7 795,22	7 318,69	France
SBF 120	5 893,96	5,4%	2,8%	15,8%	5 893,96	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 760,28	7,0%	5,3%	21,8%	4 765,65	4 403,08	Europe
S&P 500	4 974,71	2,8%	4,3%	25,9%	5 029,73	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 440,55	0,7%	3,7%	51,0%	17 962,40	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 719,21	3,4%	-0,2%	4,6%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	17 068,43	3,1%	1,9%	18,7%	17 117,44	16 431,69	Allemagne
SMI	11 456,96	2,7%	2,9%	3,4%	11 456,96	11 091,58	Suisse
NIKKEI	38 363,61	6,7%	14,6%	37,3%	38 487,24	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 922,73	3,2%	-1,8%	-5,3%	2 974,94	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,30	-0,7%	1,5%	47,8%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,26	-7,7%	-13,0%	-17,4%	9,65	8,20	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	8,20	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,76	14,5%	4,9%	166,9%	2,98	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	53,00	-18,5%	-17,8%	1,6%	65,00	53,00	2,8%
DOCK.PETR.AMBES AM	486,00	-0,4%	3,0%	7,5%	496,00	470,00	7,8%
EAUX DE ROYAN	86,00	2,4%	-5,5%	0,0%	91,00	84,00	7,1%
EUROPLASMA	0,001	-52,2%	-79,2%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,74	119,3%	144,0%	-53,9%	0,93	0,27	-
GASCOGNE	3,45	-1,4%	-5,2%	-12,2%	3,64	3,42	-
GPE BERKEM	2,33	-26,7%	-23,9%	-56,0%	3,68	2,32	-
GPE PAROT (AUTO)	8,25	1,2%	0,0%	291,0%	8,30	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	8,04	-31,5%	-36,2%	-67,4%	12,70	8,04	-
HUNYVERS	13,35	-6,3%	-4,6%	14,1%	14,25	13,35	-
I.CERAM	3,30	8,6%	13,8%	-71,3%	5,35	2,54	-
I2S	6,55	12,0%	12,9%	4,0%	6,80	5,10	2,1%
IMMERSION	1,85	-8,4%	-4,6%	-61,0%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,07	7,1%	5,5%	-59,2%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,43	-19,0%	-10,7%	25,3%	3,38	2,38	-
LECTRA	32,75	8,6%	4,8%	-3,8%	34,75	29,15	1,1%
LEGRAND	89,08	-0,8%	-5,3%	12,9%	94,10	89,08	2,3%
MON COURTIER ENERGIE	8,00	-0,1%	-	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	8,7%	19,0%	0,0%	0,25	0,20	-
OENEO	11,30	-2,6%	-12,4%	-17,8%	12,90	10,75	3,1%
POUJOULAT	14,00	-7,9%	-15,2%	-38,1%	16,50	12,80	2,3%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	3,95	-3,4%	12,2%	4,5%	4,34	3,45	-
VALBIOTIS	4,00	-13,0%	-20,0%	12,7%	5,12	3,92	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# Bordeaux Hillary, l'événement



L'ancienne secrétaire d'État américaine Hillary Clinton sera à Bordeaux les 7 et 8 mars prochains, l'invitée d'honneur du World Impact Summit 2024. Une venue retentissante pour un événement devenu planétaire.

Par Vincent ROUSSET

« **N**ous lui avons tout simplement envoyé une invitation directement à son « personal office » et elle a accepté et après, il y a eu 8 mois d'échanges », explique Nicolas Pereira, fondateur du World Impact Summit à propos de la venue d'Hillary Clinton le 7 mars à Bordeaux en tant qu'invitée d'honneur. On ne présente plus Hillary : épouse de l'ancien président Bill Clinton, ancienne secrétaire d'État et candidate démocrate malheureuse face à Donald Trump à la présidentielle 2016, cette femme politique charismatique est une véritable star planétaire au même titre que le couple Obama ou même Taylor Swift !

## SON AMBITION : FAIRE DES ÉTATS-UNIS UNE « SUPERPUISSANCE DES ÉNERGIES PROPRES »

Diplômée de la faculté de droit de Yale, cette avocate infatigable des droits de l'homme s'est engagée depuis longtemps en faveur de l'environnement travaillant avec des leaders mondiaux et des organisations comme l'ONU pour promouvoir des accords et des politiques globales en faveur du développement

### WORLD IMPACT SUMMIT : DU GLOBAL AU LOCAL

Créé par le jeune dirigeant bordelais Nicolas Pereira en 2018, le World Impact Summit est devenu le rendez-vous international incontournable dédié à la transition écologique concrète des entreprises. « Nous souhaitons rassembler ces acteurs et ces écosystèmes qui font émerger de nombreuses innovations au cœur de nos territoires », explique le jeune fondateur. L'événement, qui se tient sur 2 jours au Palais 2 l'Atlantique à Bordeaux, se décline en plusieurs conférences et autres ateliers. Outre des spécialistes de l'environnement (ingénieurs, chercheurs, militants comme l'emblématique Camille Étienne, l'anthropologue Jane Goodall...), le World Impact Summit accueille cette année des personnalités des milieux d'affaires (Patrick Martin, président du Medef) et politiques (François Hollande, Jean-Luc Moudenc...). L'événement devrait accueillir 10 000 participants de 70 pays, 300 exposants, 300 intervenants, plus d'une centaine de journalistes et médias, et proposer plus de 5 000 rendez-vous BtoB.

durable. Durant sa campagne de 2016, elle soutenait l'ambition de faire des États-Unis « une superpuissance des énergies propres ». Hillary Clinton interviendra vers 19 h 30 et ce pour une heure de discours sur le lien entre transition climatique et les droits des femmes dans le monde, thème fil rouge de l'événement. ■

Inscriptions :> <https://bit.ly/billetterie-2024>